



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⴰⵢⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

NÉOLOGIE ET TERMINOLOGIE GRAMMATICALE AMAZIGHE

Coordination

Abdallah BOUMALK & Abdellah BOUNFOUR

2009

**Néologie et terminologie
grammaticale amazighe**

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ | ⵎⴰⴳⵣⴰⵢⵔ
ⴰⴳⵣⴰⵢⵔ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ
| ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ
ⴰⴳⵣⴰⵢⵔ | ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ | ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⵜ



ROYAUME DU MAROC
INSTITUT ROYAL
DE LA CULTURE AMAZIGHE
Centre de l'Aménagement Linguistique

Néologie et terminologie grammaticale amazighe

Actes des journées d'étude
Rabat (27-28 juin 2005)
et
Paris (12-13 février 2007)

Coordination

Abdallah BOUMALK et Abdellah BOUNFOUR

Rabat, 2009

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL)
Série : *Colloques et séminaires* – N°20-

Titre	: Néologie et terminologie grammaticale amazighe
Auteur	: Abdallah Boumalk et Abdellah Bounfour
Préparation à l'édition	: Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Édition et de la Communication (CTDEC)
Editeur	: Institut Royal de la Culture Amazighe
Réalisation technique	: Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Édition et de la Communication (CTDEC)
Couverture	: Unité de l'édition (CTDEC)
Imprimerie	: El Maârif Al jadida - Rabat
Dépôt légal	: 2009 MO 3139
ISBN	: 9954-28-043-0
Copyright	: © IRCAM

Préfaces

Ahmed BOUKOUS
Recteur de l'IRCAM

Pour tout chercheur, la publication du fruit de son labeur est toujours reçue avec une grande satisfaction personnelle et intellectuelle. J'ajouterai que c'est également un motif de satisfaction pour toute institution soucieuse d'efficience.

En 2004, lorsque l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM, Rabat) et l'Institut national des langues et des civilisations orientales (INALCO, Paris) ont signé une convention de partenariat, l'espoir était grand de voir se former une équipe mixte dédiée à la recherche action dans le domaine de la langue et de la culture amazighes. Je voudrais rendre hommage à cette équipe formée de chercheurs spécialistes des parlers marocains et des parlers algériens. Une équipe consciente des enjeux de la standardisation de l'amazighe et décidée à relever le défi du travail collaboratif.

Nous sommes conscients que si le renouveau de la langue et de la culture amazighes qui s'affirme au Maroc, en Algérie et au sein de la diaspora amazighe est porteur d'espérance pour leur sauvegarde et leur valorisation, le travail des acteurs de ce renouveau est néanmoins marqué par le doute et l'inquiétude, doute méthodique et inquiétude heuristique inhérents à toute entreprise novatrice.

L'amazighe est une langue que d'aucuns considéraient comme moribonde, que la machine de l'Etat postcolonial devait laminer dans sa volonté de centralisme, que les langues puissantes devaient annihiler dans le cadre du fonctionnement implacable des lois du marché des langues, de surcroît « une poussière de parlers » entre lesquels l'intercompréhension serait malaisée sinon impossible. Et voilà que cette langue effectue un come-back inattendu, en tout cas exceptionnel dans l'histoire de l'humanité !

A présent, l'amazighe est à l'ordre du jour dans la politique linguistique de certains Etats du Maghreb, sinon au niveau constitutionnel, du moins aux niveaux institutionnel et opérationnel. C'est ainsi que sont créées des institutions comme l'IRCAM au Maroc et le Haut commissariat à l'amazighité en Algérie pour contribuer à la promotion de l'amazighe, notamment dans l'enseignement et dans les médias. Les besoins en terminologie moderne sont donc considérables.

Au Maroc, l'enseignement de l'amazighe couvre tous les niveaux du primaire et les études amazighes font leur entrée à l'université. Les supports pédagogiques sont consciencieusement élaborés par les équipes de pédagogues et de linguistes de l'IRCAM qui ont dû consentir à des efforts importants pour se recycler afin d'accomplir des tâches auxquelles leur formation en recherche fondamentale ne les préparait guère. Ajoutons à cela la nouveauté du métier, les particularités du champ amazighe, la dispersion de la communauté scientifique, l'amateurisme qui a

marqué les travaux des pionniers, et d'autres facteurs encore. Nous disposons désormais d'une grammaire de référence, d'un manuel de conjugaison, de dictionnaires généralistes et de quelques lexiques spécialisés, qui sont autant de supports indispensables à l'enseignement. Ce fonds s'enrichit aujourd'hui d'un vocabulaire grammatical si nécessaire à l'inculcation du fonctionnement de la langue amazighe par le moyen du vocabulaire amazighe. Le maître ne pratiquera plus un enseignement sur la langue amazighe par le truchement du vocabulaire d'une autre langue mais bien un enseignement de l'amazighe par le moyen du vocabulaire de la langue amazighe. C'est là un progrès important sur la voie de la construction de la pédagogie et de la didactique de l'amazighe.

Notre vœu à tous est que la coopération entre l'IRCAM et l'INALCO, et la collaboration entre les chercheurs des deux institutions puissent se poursuivre dans les meilleures conditions pour contribuer à faire de l'amazighe une langue de travail, un outil de production symbolique et un moyen de communication performants répondant aux besoins des usages sociaux de la langue et de la culture amazighes.

Jacques Legrand Président de l'INALCO

Lorsque paraissent les Actes d'un colloque ou d'une journée d'étude, le moment de débat et de complicité entre les artisans de cet événement connaît une nouvelle naissance, s'ouvre à de nouveaux publics, s'installe dans une durée qui permettra pour longtemps de survivre à cet instant où la parole s'élève, certes, mais où, aussi, le silence retombe souvent trop vite.

C'est la réussite, ici, d'une entreprise exemplaire qui nous en apporte une image renouvelée. La convention de coopération entre l'IRCAM et l'INALCO, signée il y a moins de quatre ans, s'affirme comme l'outil et le soutien nécessaire de la magnifique volonté de travail en commun qui anime les équipes des deux instituts. Déjà si fructueuse, cette coopération ne peut qu'appeler à de nouvelles ouvertures, à l'approche ambitieuse de thèmes inédits, au sens propre comme au sens figuré.

Le sens, justement, qui semble souvent répondre à ses propres questions, se refléter dans sa propre limpidité comme dans l'innocence de nos attentes, mais aussi enjeu de débats dont l'âpreté n'est jamais innocente. Il existe toujours, derrière les mots, une arrière-pensée toujours à l'affût, qui détient et ne laisse filtrer, souvent avec parcimonie, le secret de ce que « les mots veulent dire » qu'à la mesure de l'effort acharné et patient des linguistes qui, sur cet objet, croisent leurs approches et leurs regards, comme autrefois on croisait le fer.

Le choix de la « terminologie », et à plus forte raison de la « terminologie grammaticale » apparaît comme un passage thématique obligé. Sans doute offre-t-elle un carrefour sur lequel s'impose plus clairement que dans bien des domaines la vue de faits et de tendances relevant aussi bien du système propre d'une ou de langues que de leurs usages et de leurs variations, la perception du jeu complexe, parfois pervers, qui associe et oppose ce qui fait la « personnalité » durable d'une langue et la volonté toujours renouvelée des hommes d'exprimer leurs besoins, leurs rêves, leurs peurs ou l'inépuisable invention de leur temps à travers des mots nouveaux ou qu'ils croient tels. Néologisme, mot détourné pour donner un nom à l'inouï, emprunts, politiques linguistiques et multiplicité contradictoire de leurs effets. La terminologie grammaticale plus encore, qui fait dire à la langue moins ce que celle-ci dit d'elle-même qu'elle n'impose une norme aux mobiles multiples. Quel champ d'investigation et d'interrogation !

Le mérite de l'entreprise, non le moindre, est justement qu'elle ne se veut pas enfermement dans la richesse – aussi luxuriante soit-elle – d'un patrimoine. Elle prend à bras le corps le vivant en train de se faire, un monde de la communication et des enjeux de notre temps et des espaces à venir. Elle se veut, bien sûr, observatrice et analyste du devenir. Mais son regard n'est pas celui du spectateur blasé et passif. Sans se départir de sa rigueur, le témoin ne s'interdit pas ici de se faire acteur.

Enfin, il y a aussi dans cette volonté de dire par une pratique ce que peut être la responsabilité de l'intellectuel face aux mouvements du monde, une raison essentielle de l'attention et du soutien chaleureux de l'INALCO à cette démarche.

OUVERTURE

Salem CHAKER **INALCO, Paris**

Permettez-moi, chers amis, de dire en guise d'ouverture quelques mots sur un mode très personnel, peu conventionnel donc, et même franchement subjectif !

Je dirai avant tout que je suis un directeur d'équipe heureux, bien qu'un peu fatigué ! Heureux parce que, depuis la création du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO en 1990, c'est, je crois bien, la première fois qu'un programme de recherche est mené à son terme sans que j'y intervienne ou participe directement ! Autrement dit, j'ai pu, tout au long de la phase d'élaboration de la « Terminologie grammaticale berbère » qui nous réunit aujourd'hui, me reposer et laisser travailler les autres.

Ce qui m'amène immédiatement à dire aussi tout ce que nous devons aux acteurs directs de ce programme : nos partenaires de l'IRCAM, sous la houlette efficace de Abdallah Boumalk ; et, pour ce qui est du CRB, à Kamal Naït-Zerrad et Abdellah Bounfour qui ont conduit avec efficacité et détermination cette opération.

Pour revenir au point de vue égoïste du directeur et professeur heureux, je dirai que cette opération « Terminologie grammaticale berbère » confirme que les études berbères ont atteint la maturité, que le temps des pionniers isolés, condamnés à explorer tous les domaines des savoirs berbérisants est bien clos, et que les relèves existent, ici et là-bas. Et pour ce qui est de notre équipe, qu'elle a désormais une assise et une efficacité qui permet à son directeur d'envisager sereinement une retraite paisible !

Mais les raisons de satisfactions sont bien plus nombreuses et, certes, pas toutes aussi subjectives.

- La convention signée en 2004 entre l'IRCAM et l'INALCO n'est pas restée, comme bien des conventions, une simple déclaration de bonnes intentions, non suivie d'effets. De part et d'autres, la volonté d'aboutir rapidement à des réalisations concrètes a été constante, les contacts continus et des moyens ont été engagés pour y parvenir.

- Le groupe de travail IRCAM/INALCO constitué autour de ce projet de « Terminologie grammaticale berbère », composé de personnes qui, pour une large part, se connaissaient bien et collaboraient déjà depuis de longues années, a fonctionné de manière remarquablement efficace et rapide. Un « train d'enfer », oserais-je même dire !

- Le domaine ciblé constitue une urgence socio-éducative évidente, au moment où se développe l'enseignement du berbère au Maroc bien sûr, mais aussi en Algérie, et de manière plus discrète et plus laborieuse, en Europe notamment en France. Disposer d'une terminologie grammaticale de base

pour l'enseignement du berbère en berbère à des enfants est une nécessité impérieuse, un préalable absolu.

– Une grande satisfaction intellectuelle et personnelle aussi, parce que la démarche qui a prévalu est conforme à celle que je préconise depuis près d'un quart de siècle (*Tafsut* 1983) : le réalisme, « la standardisation convergente, mesurée et réfléchie, des variétés du berbère », avec une approche commune pour les terminologies spécialisées. C'est une voie difficile, qui exige beaucoup de travail, de pondération, de confrontation des données et des points de vue. Mais c'est sans doute la seule possible et raisonnable. La seule qui puisse éviter les deux écueils qui guettent l'action d'aménagement du berbère : l'accentuation de la divergence d'une part, l'élaboration de « monstres normatifs » éloignés de la réalité des usages d'autre part.

Cela fait donc beaucoup de raisons pour lesquelles nous devons remercier et féliciter les acteurs de cette tâche d'intérêt général. Et l'INALCO, le Centre de Recherche Berbère sont particulièrement heureux d'y avoir contribué.

Salem CHAKER
INALCO, Paris

Un travail d'aménagement du lexique a été engagé depuis plus de 50 ans dans le domaine berbère, pour l'essentiel en dehors de tout cadre institutionnel. Il en est allé de même pour toutes les terminologies spécialisées mises en circulation depuis les années 1980. Longtemps travail militant, il a eu, jusqu'à ces toutes dernières années, une finalité avant tout emblématique : comme l'on s'était efforcé, durant la première partie du XX^e siècle, de montrer que : « *le berbère, ça s'écrit !* », il s'est agit de montrer que : « *le berbère peut être véhicule du monde moderne, des sciences et des techniques* ». Le processus et les motivations ont été tout à fait comparables à ceux qu'ont connus et que connaissent bien des langues minoritaires/minorisées, en Europe, en Afrique et dans le monde.

Si le travail de production néologique se développe maintenant dans un contexte nouveau, plus favorable, il n'en continue pas moins à se heurter à des contraintes et difficultés sévères : des besoins et attentes urgents et multiples surgissent dans un contexte global qui demeure difficile, marqué par de nombreux freins et déterminations négatives :

- Lacunes et faiblesses de la documentation lexicographique berbère ;
- Impréparation des études berbères et des berbérissants ;
- Fragmentation linguistique et géopolitique du champ ;
- Multiplicité et non coordination des acteurs et initiatives.

Les défis sont donc nombreux, mais ils ouvrent aux universitaires et aux spécialistes du domaine berbère un champ d'intervention large et nouveau.

QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES : DE LA NEOLOGIE « MILITANTE » A LA « NEOLOGIE UNIVERSITAIRE »

L'aménagement du berbère en matière lexicale est une affaire ancienne. Les premières initiatives ont porté sur le vocabulaire sociopolitique, et datent des années 1940-1945. Ce sont les militants kabyles que l'on appelle « Berbéro-nationalistes » (Benbrahim 1982, Chaker 1989/98) qui ont initié le mouvement en introduisant dans les chants nationalistes en langue kabyle destinés au mouvement scout toute une série de termes néologiques, en grande partie empruntés à d'autres dialectes berbères, souvent très éloignés géographiquement : touareg, chleuh, mozabite... On peut déjà relever quelques créations par dérivation, mais elles resteront instables et n'auront qu'un impact très limité ; elles disparaîtront pour la plupart rapidement, alors que, pour ce qui est de la néologie par emprunt inter-dialectal, beaucoup d'items ont eu un succès remarquable, se sont bien acclimatés et sont entrés dans l'usage général : *tilelli*, *aylan*, et surtout, l'emblématique *amaziy/tamaziyt*, promu à une extraordinaire

destinée, et dont il faut rappeler que, dans le domaine kabyle (et dans bien d'autres régions qui l'on adopté par la suite), c'était une innovation totale (Chaker 1987/1995, chap. 10) !

Dans les années 1970, on observe, en Algérie et en France dans l'émigration kabyle, de nombreuses initiatives militantes dans des cadres associatifs ou péri-universitaires. Des groupes militants, avec des moyens modestes et des compétences variables, vont s'engager activement dans le processus de création néologique. Dans certains pôles (l'"Académie berbère-Agraw Imazighen" de Paris notamment ; voir son bulletin), l'action prendra un caractère assez systématique et atteindra une certaine ampleur, mais son impact est resté limité car le matériau mis en circulation était à la fois trop massif, trop artificiel et pas toujours conforme à « l'esprit de la langue ». Dans cette période, l'initiative la plus significative et qui aura eu le plus d'impact, en milieu kabyle et plus largement, est l'*Amawal* (1975/1980). Elaboré à Alger autour de l'écrivain et universitaire Mouloud Mammeri par un groupe de jeunes étudiants kabyles très engagés dans la défense de leur langue, il s'agit d'une liste bilingue de termes de la « vie moderne », des « sciences et des techniques ». Bien entendu, ce n'était pas encore un vocabulaire spécialisé mais seulement un inventaire de termes jugés nécessaires à la communication du « berbérophone cultivé » dans la société contemporaine. On notera qu'on y trouve déjà une liste conséquente de termes de grammaire, linguistique ou littérature, ce qui traduit bien la hiérarchie des urgences implicitement reconnue par les artisans¹ de cette nomenclature et la forte influence de Mouloud Mammeri, grammairien et homme de lettres.

Pour ce qui est de la terminologie grammaticale, l'évènement fondateur sera la publication *Tajerrumt* (1978), de Mouloud Mammeri, première grammaire entièrement rédigée en berbère. Il s'agit en fait de l'adaptation en berbère d'un petit précis de grammaire², que Mammeri avait élaboré à la fin des années 1960 pour les besoins de son cours de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger. Pour la première fois, est ainsi proposée et mise en œuvre une terminologie berbère de la grammaire. Beaucoup des termes figurent déjà dans l'*Amawal*, d'autres sont nouveaux. Cette première réalisation répond à l'essentiel des besoins d'une grammaire de référence à finalité didactique. On notera que Mammeri, pour l'élaboration de sa terminologie, s'inspire de la tradition grammaticale berbéroisante française et principalement d'André Basset ; la référence centrale n'est pas le vocabulaire de la linguistique générale.

Dans les années 1980, puis 1990, on assistera à la parution et/ou à la mise en circulation des premières terminologies spécialisées : architecture (Abdesselam

¹ Cela est d'autant plus significatif que tous les étudiants membres du groupe de travail étaient des scientifiques. Sur cette expérience, voir Achab 1996 (cet auteur en est aussi un témoin puisqu'il y a directement participé).

² Il a connu une diffusion restreinte sous forme ronéotypée vers 1968, puis, tardivement, une édition « officielle ».

1986), mathématiques (Coll. 1984), géographie (Touati 1987), informatique (Saad-Bouzefrane 1991), droit (Adghirni *et alii* 1996), éducation (Boudris 1993)...

On constate que les initiatives et propositions, au départ toutes d'origine kabyle, s'étendent à l'ensemble du domaine berbère, principalement au Maroc (chleuh). Jusqu'à la fin des années 1990, cela restera des initiatives individuelles ou de microgroupes, hors de tout cadre institutionnel. Néanmoins, leur multiplication, leur élargissement géographique et disciplinaire attestent de l'existence d'un besoin et d'une attente sociale, confirmés d'ailleurs par le fait que ces matériaux connaîtront tous une certaine diffusion à travers le réseau militant associatif.

Jusqu'à ces toutes dernières années, il s'est donc agi d'un travail militant, très volontariste, à finalité fortement emblématique. Une « néologie de principe » en quelque sorte, qui ne circulait que dans le réseau associatif et militant et qui ne faisait l'objet d'aucun processus maîtrisé d'implémentation sociale et de validation. Des individus ou des groupes « lançaient » une terminologie sans trop se soucier de / ni avoir les moyens d'en suivre les « suites ». Les compétences de ces producteurs de néologie étaient très variables : solides et raisonnées chez Mammeri ou chez les artisans du vocabulaire de mathématiques par exemple, plus incertaines chez beaucoup d'autres, le plus souvent des autodidactes du berbère, fortement soumis aux « idéologies linguistiques ambiantes ». Dans beaucoup de ces entreprises, on note une grande difficulté à se dégager des découpages lexicosémantiques et tendances morphologiques des nomenclatures françaises, érigées naïvement en références universelles. Mais on doit leur reconnaître un réel impact social, du fait même qu'elles s'intégraient dans une dynamique globale de revendication linguistique et d'affirmation culturelle : leur caractère militant leur donnaient souvent la légitimité qui pouvait leur manquer au plan de la rigueur et de la maîtrise scientifique !

UN CONTEXTE NOUVEAU : L'INTERVENTION DE L'INSTITUTION

L'ouverture institutionnelle vis-à-vis du berbère qui s'est progressivement mise en place à partir du début des années 1990, tant au Maroc qu'en Algérie, a changé la donne et la changera de plus en plus. Même si le processus sera à l'évidence long et chaotique, on sortira nécessairement de l'improvisation, des approximations et de la fougue caractéristiques des débuts ; de ce que l'on pourra sans doute bientôt appeler « la préhistoire de l'aménagement du berbère ». Les implications concrètes, immédiates et à venir, de la situation nouvelle qui se crée progressivement sont multiples.

En premier lieu des travaux sur les terminologies sont menés – et le seront de plus en plus – dans des cadres universitaires et sont donc *ipso facto* soumis à des exigences de rigueur méthodologique, de maîtrise des données linguistiques berbères, de connaissance des expériences comparables..., qui n'existaient pas jusque là. Un exemple remarquable et qui concerne directement le projet de terminologie grammaticale du berbère est le travail de Berkaï à l'Université de Bejaia (2002) consacré à l'élaboration d'une terminologie de la linguistique. Je ne

m'étendrai pas sur le cas puisque l'auteur en expose les grandes lignes et les résultats ici-même.

Plus globalement, il est évident que la reconnaissance institutionnelle et la mise en place d'enseignements dans les systèmes éducatifs algériens et marocains changent en profondeur les conditions et perspectives.

Le besoin de terminologies spécialisées, et tout particulier de vocabulaires à finalité scolaire, et ce dans tous les domaines d'enseignement, est désormais immédiat et pressant. D'abord, terminologie pour la grammaire bien sûr, mais aussi pour la littérature, l'histoire, la géographie et toutes les disciplines présentes dans les systèmes éducatifs.

Néanmoins, même s'il est désormais porté dans des contextes plus favorables, le travail néologique et plus largement l'aménagement du berbère, se heurte toujours à des contraintes et difficultés majeures. Ces obstacles et défis sont réellement redoutables et il serait vain les ignorer en se cachant derrière la « technicité de projets immédiats » : tôt ou tard, nos entreprises buteront sur lui et toutes seront réduites à l'insignifiance dans un environnement où règnera une grande confusion. Notre rôle de spécialistes est d'abord de bien les identifier et de proposer des stratégies pour les dépasser. J'essaierai ci-dessous de les cerner à grands traits.

POUR MEMOIRE, UN PRELABLE : LE BERBERE, POURQUOI, JUSQU'OU, POUR QUI ?

Même si elle déborde très largement la question de la néologie et des terminologies, il est difficile de ne pas mentionner en premier lieu la question, qui est loin d'être clarifiée, du statut et des objectifs stratégiques que les Etats entendent assigner au berbère.

Certes, tant en Algérie qu'au Maroc, le statut institutionnel (et juridique pour l'Algérie) de la langue berbère a évolué dans un sens favorable. Et l'on peut penser que l'évolution positive ira en se renforçant, à relativement brève échéance. Les dynamiques enclenchées depuis une quinzaine d'années sont de celles qui ne peuvent que « faire tâche d'huile » et s'approfondir : l'attente sociale en faveur du berbère est forte et les contextes politiques nationaux et régionaux lui sont nettement moins défavorables. Cependant, les choses sont loin d'être définitivement acquises et les perspectives restent floues, dans les deux pays : les déterminations et options idéologiques et politiques lourdes, qui ont été à l'œuvre pendant des décennies, sont toujours là, continuent à produire leurs effets et ne s'effaceront pas de sitôt.

L'hostilité au berbère, cultivée depuis les débuts (1920/25) des nationalismes maghrébins, demeure une réalité profondément ancrée dans l'ensemble des appareils institutionnels, dans de larges pans des élites et de la société globale. On ne sortira pas aisément de la situation historique d'ostracisme et de péjoration faite à la langue berbère ; situation qui a, du reste des racines socio-historiques très anciennes, bien antérieures à la période contemporaine (Chaker 1984, chap. 2). La prise en charge institutionnelle du berbère, reste donc dans les deux pays floue et incertaine, dans ses objectifs et ses conditions. L'intégration demeure très

marginale, sa mise en œuvre souvent très improvisée et les moyens concrets mobilisés sur le terrain insignifiants. Il est flagrant qu'il n'y a nulle part de politique claire d'implémentation sociale et institutionnelle de la langue berbère. En fait, tant que le statut juridique et les objectifs stratégiques ne seront pas clarifiés, on risque de rester dans une situation que d'aucuns qualifieraient « d'improvisation folklorique ».

Tant qu'il n'aura pas été explicitement répondu à un certain nombre de questions essentielles – *quelle reconnaissance pour le berbère, quel enseignement, pourquoi et pour qui ... ?* –, le travail d'aménagement restera hésitant et peu efficace. Actuellement, il est patent que les Etats appréhendent encore la prise en charge du berbère comme une mesure symbolique (vis-à-vis des Berbères) et patrimoniale (= le berbère fait partie du patrimoine culturel de la nation). On n'est pas du tout dans la reconnaissance d'une langue, des droits de ses locuteurs, du droit à son développement... D'où des objectifs confus, volontairement ou involontairement irréalistes. Ainsi, on vise explicitement, en Algérie comme au Maroc, à l'enseignement *sur tout le territoire national*, alors qu'il est évident que la demande sociale n'existe que chez les berbérophones ; ailleurs, il ne peut s'agir, au mieux, que d'un intérêt culturel. Mais la confusion perdure, même chacun sait qu'un enseignement « langue maternelle » (pour les berbérophones) est très différent d'un enseignement « langue seconde » (pour les arabophones)... Et même l'épreuve de faits n'amène pas les clarifications nécessaires, parce qu'elles se heurtent à des obstacles idéologiques profonds : en Algérie où l'on a désormais un recul important puisque les expériences d'enseignement dans le secondaire remontent à 1995, les données officielles (1986, MEN/HCA) établissent que près de 95% des élèves qui reçoivent un enseignement (facultatif) de langue berbère se trouvent en Kabylie, le reste se répartissant entre le domaine chaouia (4,5%), et le reste du territoire ! Mais les autorités refusent pour l'instant de reconnaître cette réalité et d'en tirer les conséquences qui s'imposent ; car, sans doute, pensent-elles que cela irait à l'encontre du principe « d'unicité de la nation » et engagerait dans la voie de la reconnaissance d'entités linguistiques régionales distinctes, et de droits linguistiques de minorités, ce qui serait en contradiction avec les fondements idéologiques de l'Etat-nation.

En tout cas, il ne fait aucun doute pour moi qu'il ne pourra exister de politique linguistique (et éducative), d'action d'aménagement efficaces tant que ces préalables ne seront pas levés.

La situation serait certes plus simple si l'ensemble de la berbérophonie relevait d'un même Etat et/ou disposait d'institutions d'aménagement communes ou fortement coordonnées. Tel n'est pas le cas et il n'y a pas d'autres perspectives que de s'accommoder de cette situation qui n'est pas de celles qui peuvent se modifier facilement et rapidement³ ! Les Etats-nations existent, les institutions sont multiples et les acteurs « autonomes » nombreux (écrivains, producteurs culturels, associations, universitaires...): aucune décision, même très directive d'un Etat particulier n'y changera rien; en tout cas, son impact éventuel restera nécessairement limité et contesté.

Nous devons donc « faire avec ». Mais il me semble que dans une telle configuration, le rôle des universitaires et chercheurs peut être fondamental, décisif même. Par leur autonomie relative d'action, par leur maîtrise des données, par leur culture scientifique commune, ils sont sans doute les seuls à pouvoir dépasser les clivages et les frontières. Bien sûr tout n'est pas simple et idyllique dans la « République des savants », mais l'existence d'un langage commun et de capacités de distanciation par rapport à l'objet leur permettent plus facilement qu'à d'autres une évaluation des problèmes, des choix et de leurs implications.

Finalement, dans la phase actuelle, caractérisé par l'irruption « multipolaire » de l'institution dans la gestion du berbère, la communauté scientifique berbérissante a sans doute une responsabilité inattendue et, peut-être, salutaire !

LES LACUNES ET FAIBLESSES DE LA DOCUMENTATION LEXICOGRAPHIQUE.

L'aménagement linguistique suppose l'existence d'outils descriptifs linguistiques sinon complets du moins représentatifs. Cela est particulièrement vrai pour l'élaboration des terminologies pour lesquelles on doit disposer d'instruments lexicographiques aussi complets que possible. Pour créer, il faut d'abord connaître l'existant et donc pouvoir le vérifier dans toutes les variétés de la langue. Cette condition est loin d'être réunie, même au sein d'un seul pays comme le Maroc. Le principal ensemble berbère de ce pays, le domaine chleuh, reste très démuné en matière lexicographique et on ne dispose que de travaux vieillis et parcellaires; idem pour le Rif⁴. Et, si pour le tamazight, le dictionnaire de Taïfi (1991), nous a fait faire un remarquable « bond en avant », il a été la réalisation d'un chercheur isolé et est donc loin d'épuiser la matière, ni en extension, ni en précision interne.

Il y a donc une nécessité urgente à ce que, en parallèle au travail d'aménagement, soit entrepris à très large échelle et avec des moyens lourds la collecte du matériau lexical berbère. Un grand projet de « Dictionnaire général de la langue berbère » est un objectif qui devrait s'imposer aux institutions scientifiques intervenant

³ Même si l'on peut toujours rêver d'une « Union du Maghreb Berbère »...

⁴ Mais on attend la publication prochaine du dictionnaire de Serhoual.

dans le domaine. Il est une condition, sinon un préalable, à une « néologie réussie », c'est-à-dire répondant aux besoins massifs et multiples et tenant compte du matériau existant et de la diversité interne du berbère.

NEOLOGIE ET VARIATION/FRAGMENTATION LINGUISTIQUE.

La diversité et la fragmentation du berbère sont des données qui ne facilitent pas le travail d'aménagement et soulèvent des questions particulièrement complexes et difficiles.

Depuis de nombreuses années (1983), je considère pour ce qui me concerne qu'il faut impérativement abandonner la mythologie « pan-berbère » du berbère commun, fondée sur un contresens et une confusion de niveaux : l'histoire, l'anthropologie et la linguistique ont été mobilisées et réinterprétées par la militance berbère (et récemment par les Etats maghrébins !), pour des raisons historiques et idéologiques compréhensibles mais désormais contre-productives, comme fondant *hic et nunc* l'unité de la langue berbère et des Berbères, occultant ainsi la réalité sociolinguistique qui établit, sans discussion possible, que *les espaces de communication réels sont strictement régionaux*. Si l'on admet cette conclusion, il ne peut y avoir d'autre objectif stratégique que l'élaboration de *standards régionaux*. On reviendrait ainsi à la conception de fait qui prévalait chez les précurseurs kabyles du début du XX^e siècle (par ex. : Boulifa, *Méthode de langue kabyle*).

Mais, bien entendu, comme je le préconise aussi depuis près d'un quart de siècle, ces standards dialectaux peuvent être ouverts et compatibles entre eux dans le cadre de ce que j'ai appelé une « standardisation convergente » (Chaker 1983, 1985).

En particulier, l'aménagement lexical peut et doit être largement commun. On imagine mal⁵ ce qui pourrait justifier l'existence de terminologies distinctes pour la linguistique, les mathématiques ou les sciences juridiques en chleuh, rifain ou kabyle ! Le stock de racines lexicales est un patrimoine commun à l'ensemble du domaine berbère, les procédures de formation du mot, par dérivation et, plus marginalement, par composition, sont communes à l'ensemble du domaine. Il en va de même pour la composition synaptique (les syntagmes figés) et la néologie sémantique qui relèvent des potentialités intrinsèques de la langue (et de quasiment toute langue d'ailleurs). On peut certes rencontrer des difficultés ponctuelles sur le choix ou la formation d'un lexème, notamment dans le cas bien connu « d'incompatibilités » sémantiques entre dialectes, une racine ou un mot ayant déjà dans une région une signification bien établie, incompatibles avec le signifié que l'on cherche à exprimer ; les exemples abondent et sont parfois cocasses, parce que incongrus ou antinomiques : *asensu* (théoriquement : « lieu où l'on passe la nuit/dort »), nom d'instrument dérivé de *ns* « passer la nuit/dormir »,

⁵ En dehors de l'incompétence ou de la volonté de séparer !

auquel les néologues kabyles ont donné la signification de « hôtel » alors qu'il a déjà le sens de « sépulture » (= « lieu du repos éternel » !) en touareg.

Ce genre de problèmes est inévitable vu la diversité du berbère ; une forme peut toujours avoir pris localement/régionalement un sens très particulier. Cela suppose simplement, pour chaque terme créé/à créer :

- une étude très précise avec vérification des éventuels usages préexistant dans toutes (ou du moins les principales) variétés ; autrement dit, en berbère, si l'on veut éviter le rejet, la néologie ne peut être mécanique et simpliste !
- de privilégier toujours les racines les plus stables et les plus pan-berbères, qui ont moins de probabilités de connaître des évolutions régionales erratiques ou fortes ;
- de privilégier sans doute beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les composés synaptiques (= les figements syntagmatiques), plus transparents, donc plus facilement recevables et moins sujets à la « dérive sémantique ».

Ceci étant, ce problème ne doit pas être surestimé : il ne se pose vraiment que pour la composante basique des terminologies, celle qui est susceptible d'être en cooccurrence avec les usages courants. Le problème est bien moins aigu s'agissant de la composante technique des terminologies spécialisées,

Les défis, on le voit, sont nombreux, mais ils ouvrent aux universitaires et aux spécialistes de la langue berbère un champ d'intervention large et nouveau. Ils leur donnent surtout une responsabilité majeure. Dans le cadre de l'autonomie relative du champ scientifique, ils ont les moyens d'assumer, d'orienter ce travail néologique en gérant au mieux, de manière explicite, méthodique et raisonnée, ces diverses contraintes.

Quelques principes et orientations, qui rejoignent largement ceux que j'ai proposés dès 1983/1985, peuvent faire l'objet du consensus de toutes les bonnes volontés :

- a) Le principe de réalisme, qui implique de partir des réalités et matériaux existants ;
- b) Le principe de progressivité : l'aménagement et la création terminologiques ne peuvent être que progressifs et obéir à une hiérarchie explicite des urgences ;
- c) Le principe d'expérimentation : la vérification de la réception et de l'adéquation des choix doit être permanente ; rien ne doit être considéré comme « définitif » pendant de longues années. Il sera bon en la matière de s'inspirer de l'expérience de nombreuses autres langues dans le monde (langues scandinaves, baltes, turc...).
- d) Le principe d'explicitation des critères de choix (pan-berbéricité, répartition dialectale, conformité phonologique, productivité lexicologique...).

De fait, le travail mené pour la préparation de la « Terminologie grammaticale » s'est largement inspiré de ces orientations : il existe bien une base de consensus entre les acteurs de l'aménagement du berbère. Souhaitons que, élaborée sur des fondements raisonnés et solides, la « Terminologie grammaticale » réponde à l'attente des utilisateurs, enseignants et élèves !

BIBLIOGRAPHIE

- ACHAB Ramdane : 1996 - *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris/Louvain, Peeters.
- BERKAÏ Abdelaziz : 2002 - *La terminologie de la linguistique en tamazight*, Mémoire de Magister, Université de Bejaia, février 2002 (sous la dir. de S. Chaker). Publié sous le titre : *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- CASTELLANOS Carles : 1998 - *El procés de standarditzacio de les Llengües. Estudi comparatiu i aplicacio a la llengua amazigha (berber)*: Thèse de doctorat, Universitat Autònoma de Barcelona (Dept. de Traducció i d'Interpretació).
- CENTRE DE RECHERCHE BERBERE (INALCO) : *Aménagement linguistique de la langue berbère, Normalisation et perspectives*, Paris, INALCO, 5 au 9 octobre 1998, Paris, (publication provisoire réalisée par Tamazgha, Paris, février 2000), 15 p. [accessibles sur le site berbère de l'INALCO : www.inalco.fr/crb/].
- CHAKER Salem : 1983 - "De la linguistique descriptive à la linguistique appliquée : un tournant dans le domaine berbère", *Tafsut-Etudes et débats* [Tizi-Ouzou/Aix], 1, p. 57-63.
- CHAKER Salem : 1984 - *Textes en linguistique berbère*. (Introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.
- CHAKER Salem : 1985/a - "La normalisation linguistique dans le domaine berbère", *Problèmes de Glottopolitique* [= *Cahiers de Linguistique Sociale*, 7], Université de Rouen, 1985, p. 161-175.
- CHAKER Salem : 1985/b - "La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? ", *Tafsut-Etudes et Débats*, 2, p. 69-91.
- CHAKER Salem : 1995a - *Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Editions Peeters.
- CHAKER Salem : 1996 - "Enseignement (du berbère) ", *Encyclopédie berbère*, XVII, Aix-en-Provence, EDISUD, p. 2644-2648.
- CHAKER Salem : 1998 - *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan (2^e édition révisée et augmentée ; 1^{ère} édition : 1989).
- CHAKER Salem : 2002 - *Codification des langues de France* (Actes du Colloque "Les langues de France et leur codification : écrits divers, écrits ouverts", mai 2000, INALCO/DGLF), Paris, L'Harmattan, 459 p., (D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille édés.) ; contributions consacrées au berbère de : Salem CHAKER, Mena LAFKIOUI et Kamal NAÏT-ZERRAD.
- CHEMAKH Saïd : 2003 - *Lexicologie berbère - L'élaboration du vocabulaire fondamental du kabyle*, Thèse de doctorat, Paris-INALCO, (mai 2003) (dir. : S. Chaker).
- GALAND Lionel : 1989 - "Les langues berbères", *La réforme des langues. Histoire et avenir*, IV, Hamburg, H. Buske Verlag.
- MAMMERI Mouloud : 1976 - *Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit)*, Paris, Maspéro [= Grammaire berbère, dialecte kabyle] (Rééditions : Paris : Awal, 1988 ; Alger : Bouchène.)
- TAÏFI Miloud : 1991 - *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*. - Paris : L'Harmattan/Awal.
- TILMATINE Mohamed (sous la direction de) : 1997 - *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou langue d'Etat ?*, Paris, INALCO.

M. A/Aziz BERKAÏ
Université de Bejaïa

INTRODUCTION

Ce travail reprend en partie celui d'un magister préparé sous la direction du Professeur S. Chaker, intitulé : *Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight*. L'étude avait pour langue-source le français et pour langue-cible le tamazight. L'anglais est ajouté par la suite en vue de son édition, pour élargir l'audience d'une publication qui pourrait ainsi s'adresser, en plus des berbérophones, à des francophones et anglophones, un lexique français-anglais récent et complet de la linguistique n'étant pas disponible. Les lexiques bilingues et plurilingues exploités dans ce travail sont soit très anciens comme le *lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau (1951)¹, soit ne concernent qu'une partie de la terminologie de la linguistique, comme le *dictionnaire bilingue de la phonétique et des sciences de la parole* de I. MacKay² qui traite essentiellement de phonétique.

Il s'agira ici d'un bref rappel méthodologique et d'une étude des procédés lexicaux et terminogéniques, pour reprendre une terminologie de J. Tournier, notamment nouveaux, non encore exploités en néologie berbère, dont les principaux travaux ont déjà fait l'objet d'une thèse de doctorat³. Ces procédés sont évidemment bien connus dans les langues européennes, comme l'anglais et le français ; ils sont passés par la suite dans d'autres langues.

Une étude comparative consistera à confronter notre modeste expérience avec celle de nos prédécesseurs en tamazight, représentée pratiquement par l'ensemble de ces lexiques connus, de l'*Amawal n tmaziyt tatrart* (lexique de berbère moderne) à l'*Amawal n tusnakt* (lexique des mathématiques) en passant par *Tamawalt n usegmi* (lexique de l'éducation). La comparaison se fera aussi, sur certains aspects, avec l'expérience néologique de deux langues appartenant à la même famille linguistique que le tamazight, à savoir l'arabe et l'hébreu, qui l'ont précédé sur le terrain de la néologie et dont l'expérience est, à bien des égards, édifiante.

¹ Marouzeau (J.), 1951, *Lexique de la terminologie linguistique, français-allemand-anglais-italien*, Paul Geuthner, Paris.

² MacKay (Ian), 1989, *Phonetics and Speech Science. A Bilingual Dictionary. Dictionnaire bilingue de la phonétique et des sciences de la parole*, PETER LANG, New York, Bern, Frankfurt am Main, Paris.

³ Achab (Ramdane), 1996, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Peeters, Paris.

I. METHODOLOGIE

Dans la recherche/élaboration des équivalents en berbère, nous avons privilégié le travail sur des racines *panberbères*⁴, en observant la recommandation des différents ateliers de l'INALCO depuis celui de 1996, selon laquelle la néologie/terminologie doit être commune à l'ensemble des usagers de cette langue. Chaque proposition dénomminative est suivie d'un commentaire entre deux crochets. Ce commentaire consiste à expliquer le mode de création de la dénomination et à donner l'attestation de la racine dans trois parlers différents, de préférence dans les grands parlers en termes de locuteurs, ou dans trois parlers suffisamment éloignés pour s'assurer du caractère *panberbère* de la racine. Si, par contre, la dénomination proposée est reprise aux lexiques spécialisés berbères, le commentaire porte sur son étymologie. Même dans le cas des termes disponibles dans les lexiques spécialisés, nous n'avons retenu que ceux qui sont attestés au moins dans deux lexiques, dans le cas où la racine n'est pas *panberbère* (au sens où nous l'entendons ici), en plus de ceux qui sont déjà consacrés par l'usage, en particulier dans l'enseignement du berbère.

Concernant le corpus, nous avons choisi de travailler sur des documents lexicographiques pour que la terminologie soit le plus possible systématique et ne pas négliger des termes, même s'ils sont d'une importance toute relative. Ce choix comporte un petit inconvénient qui est celui de la non attestation dans ces matériaux lexicographiques d'un certain nombre de termes, environ une dizaine, spécifiques à la grammaire et à la linguistique berbère comme *état d'annexion*, *indicateur de thème*, *complément explicatif*, etc. que nous avons donc intégrés dans le corpus, avec la mention des références bibliographiques berbérissantes où ils sont attestés à chaque fois que l'un de ces termes est traité. Le corpus est puisé, mis à part les quelques termes relevant de la bibliographie berbère, dans trois ouvrages lexicographiques :

- Le *dictionnaire de linguistique*, Dubois et alii, Larousse, 1973 et dernière édition 2002 ;
- Le *dictionnaire de la linguistique*, dirigé par G. Mounin, P.U.F, 1974 ;
- Le *lexique de la terminologie linguistique, français-allemand-anglais-italien*, de J. Marouzeau, Paul Gueuthner, 1951.

Nous avons également utilisé, mais très secondairement, d'autres ouvrages lexicographiques, comme le *dictionnaire bilingue de la phonétique et des sciences de la parole* de I. MacKay, cité ci-dessus. Nous avons remarqué que les trois lexiques cités

⁴ Est considérée ici comme *panberbère* une racine attestée au moins dans trois parlers éloignés les uns des autres : ghadamsi-chleuh-mozabite, kabyle-chaoui-touareg, par exemple.

plus haut sont plutôt complémentaires et différemment spécialisés : le dictionnaire Dubois et *alii* s'intéresse davantage à la linguistique structurale, celui de Mounin s'occupe plus de la terminologie de la littérature, quant à celui de Marouzeau, c'est plutôt la grammaire traditionnelle qui y est particulièrement traitée. Cette complémentarité nous a permis de constituer un corpus que nous pensons être suffisamment représentatif. Il comprend pratiquement l'ensemble de la terminologie de la linguistique : environ deux mille (2000) unités relevant des différentes branches de cette discipline (phonétique, morphosyntaxe, lexicosémantique, sociolinguistique, psycholinguistique...).

L'application du principe en terminologie de la bi-univocité entre notion et dénomination nous a permis d'éviter les problèmes de la polysémie, de la synonymie et de l'homonymie qui sont de grandes sources de confusion, en particulier dans les communications scientifiques et techniques qui exigent le maximum de clarté et de précision. La terminologie arabe souffre de ce problème à cause du manque de coordination dans l'élaboration des terminologies, faites à partir de deux langues-sources : le français et l'anglais, selon que le pays est une ancienne colonie française ou anglaise⁵. R. Achab (1996) signale ces problèmes pour la terminologie berbère. L'application de ce principe nous a donc permis d'éliminer les synonymes, très nombreux en langue-source. Nous avons, par exemple, désigné *cacuminal*, *cérébral* et *rétroflexe*, qui sont des synonymes, par la même dénomination : *uttil*. Quant aux homonymes, également nombreux, ils sont dénommés différemment. Les termes *radical* (n.), *radical* (adj.) renvoyant au premier, et *radical* (adj.) renvoyant à « racine », sont, à titre d'exemple, dénommés différemment : *afeggag*, *afeggagan* et *azaran*, respectivement. C'est cet aspect essentiel qui différencie, à titre comparatif, ce travail des travaux antérieurs, qui diffèrent aussi par d'autres aspects :

- panberbérisme « systématique » des racines lexicales contrairement aux travaux antérieurs où il s'agit seulement d'une "tendance" ;
- usage de nouveaux procédés néologiques non encore exploités en berbère ;
- indication des sources lexicographiques utilisées, avec le sens précis des racines en langue commune. Cette exigence nous a contraints à établir systématiquement l'étymologie des termes puisés dans les lexiques modernes, en particulier celle de l'ensemble des termes relevant de la grammaire,

⁵Osman Muhammed (Ussama), 1998, *Recherche méthodologique de la création terminologique en langues de spécialité, vocabulaire de l'informatique en arabe*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 512 p.

attestés dans *tajerrumt n tmaziyt* (grammaire berbère) et consacrés par l'usage (l'enseignement).

II. LA NEOLOGIE

1. La néologie morphosyntaxique

C'est le mode de création le plus utilisé. Il avoisine les 80% de l'ensemble des dénominations créées ; tendance normale en berbère et plus généralement dans les langues que nous connaissons. A l'intérieur de ce mode, le procédé le plus exploité est évidemment la *dérivation grammaticale* qui représente la moitié des dénominations ainsi créées. L'affixation moderne et la composition représentent, à peu près, l'autre moitié en des proportions presque égales.

La composition est ici relativement bien exploitée, ce qui n'est pas le cas de la tendance générale de la néologie berbère où « ce procédé est très faiblement représenté » mis à part le lexique des mathématiques qui « comprend un nombre relativement important de composés »⁶. L'exception du lexique des mathématiques est due à la nature de la terminologie de ce domaine où les mots composés sont bien représentés, ce qui a donné par calque morphosyntaxique ce résultat en berbère. Le même phénomène s'est produit ici où le calque - souvent imparable et nécessaire - a permis de transposer une structure, bien représentée en langue-source, dans la langue-cible. Comment dénommer, en effet, des notions comme "langue mère", "morphosyntaxe", "labiopalatale", etc., autrement que par des composés. D'autres solutions sont certainement possibles, mais elles seraient moins transparentes et donneraient des produits moins motivés. Parce que dans un contexte diglossique, la motivation est nécessairement double : motivation par rapport à la langue-cible, mais aussi par rapport à la langue-source. C'est précisément ce contexte qui caractérise le berbère en langues de spécialité où la *lingua franca* est souvent le français. Louis Deroy (1980) écrit « le calque suppose donc toujours un bilinguisme plus ou moins parfait. Si le bilinguisme est limité aux classes cultivées de la société, les calques ont généralement un caractère savant ou littéraire. Là où le bilinguisme est populaire, les calques le sont aussi »⁷. Le calque existe même en dehors des situations proprement diglossiques, comme c'est le cas du français (en France) où les composés géographiques du type : *Nord-Américain*, *Sud-Africain*, etc., formés sur le modèle anglo-saxon, ont largement supplanté l'ancien modèle : américain du Nord, africain du Sud, etc., et « a donné à la langue emprunteuse une nouvelle matrice dénomminative qui l'a enrichi »⁸.

⁶ Achab (Ramdane), *op. cit.* p.314.

⁷ Deroy (Louis), 1980, *L'emprunt linguistique*, Société d'Éditions « les belles lettres », Paris, p. 217.

⁸ Gaudin (F.) et Guespin (L.), 2000, *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, p. 299.

Les langues sémitiques comme l'arabe et l'hébreu, mais aussi le néo-syriaque, où la composition est presque inconnue en dehors de quelques exemples qui constituent plutôt l'exception que la règle, recourent aujourd'hui normalement à la composition comme procédé néologique nouveau enrichissant leurs matrices lexicales et terminogéniques. Dans une étude sur le renouvellement grammatical, lexical et conceptuel en sémitique, Pablo Kirtchuk⁹ constate que la composition et la préfixation « qui sont pratiquement inconnues des langues classiques (...) » sont mises au service de la dénomination et permettent un renouvellement tant lexical que grammatical et, surtout, conceptuel » de ces langues. Michel Masson écrit à propos de l'hébreu que « la formation par composition, en vogue aujourd'hui, était absolument inconnue en classique »¹⁰. L'influence des langues européennes comme l'allemand, le russe et le yiddish est évidente, puisque les aménageurs juifs, surtout les premiers, sont très familiarisés avec ces langues :

kadur (ballon) + *sal* (panier) > *kadursal* (basket-ball) ;
kadur (ballon) + *regel* (pied) > *kaduregel* (football) ; etc.

C'est seulement dans la mesure où le calque peut constituer un facteur de "destruction" de la structure linguistique d'accueil ou un facteur de confusion, qu'il peut être considéré comme *persona non grata*.

Les composés juxtaposés, c'est-à-dire compacts, sont nettement plus nombreux que les composés synaptiques, ce qui s'explique aussi par la nature de la terminologie de la linguistique plus favorable aux premiers qu'aux seconds, mais aussi par le fait que le critère de dérivabilité des néologismes, très important en terminologie, suppose la simplicité et l'unicité de ces derniers. Nasreddine Bouamrane dans sa thèse traitant des *mécanismes d'élaboration terminologique et les problèmes de la traduction des sciences vers l'arabe*, cite un exemple édifiant à cet égard : les académiciens arabes qui ont traduit le terme « microscope par *mijlat al-daqqâq*, étaient confrontés par la suite au problème de la traduction d'*unité microscopique*, un dérivé du premier qu' « il n'était pas possible de traduire (...) *wahda mijlawiyya daqqâqiyya*, expression qui n'est pas concise et est quelque peu compliquée. On l'a donc traduit par *al-wahda al-mijlawiyya*, expression plus simple. Par la suite on a traduit *microscope* plus simplement par *midjhar* ? (...) »¹¹. Michel Masson¹² constate pour le cas de l'hébreu moderne que « la forme condensée du néologisme a pu, dans un grand nombre de cas, être préférée à la forme diluée du

⁹ Kirtchuk (Pablo), 1997, « Renouvellement grammatical, renouvellement lexical et renouvellement conceptuel en sémitique », in *Autour de la dénomination*, Presses Universitaires de Lyon, PUL, p.66.

¹⁰ Masson (Michel), 1983 « La renaissance de l'hébreu », in *La réforme des langues*, sous la dir. de Fodor (I.) et Hagège (C.), Hambourg, Buske, Vol. II, p. 470.

¹¹ Bouamrane (Nasreddine), 1993, *Les mécanismes d'élaboration terminologique et les problèmes de la traduction des sciences vers l'arabe*, Thèse de nouveau Doctorat sous la direction du professeur David Cohen, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, p.109.

¹² Masson (Michel), 1976, *Les mots nouveaux en hébreu moderne*, Paris, p.155.

syntagme » et explique plus loin cette tendance par l'influence des langues étrangères. L'influence des langues occidentales et le critère de dérivabilité et quelquefois même d'euphonie font donc pencher la balance en faveur des composés compacts.

Nous avons aussi eu recours et de manière significative aux mots-valises qui consistent à tronquer un mot composé, souvent par apocope du premier composant et aphérèse du second, pour augmenter son euphonie et sa dérivabilité :

ancu(can)-(a)nyan (labiale-palatale) > *ancunyan* (labiopalatale) ;

adlug(lan)-(an)yan (alvéolaire-palatale) > *adlugyan* (alvéopalatale) ;

a-rwes-(asek)kil (imiter-lettre) > *arweskil* (translittération), etc.

Gaudin et Guespin¹³ notent que « les meilleurs mots-valises, les plus transparents et motivés, sont ceux où un même phonème (au moins) sert de « pont » entre les deux composants ». C'est le cas ici des deux derniers exemples où le segment /an/ dans le premier et le son /s/ dans le deuxième jouent ce rôle.

Le terme mot-valise est un calque de l'anglais *portemanteau word* : « le mot comme le fait viennent de l'anglais »¹⁴. Son succès à travers des mots comme : transistor (< trans[fer res]istor), informatique (< informa[tion automa]tique), etc., explique son importation par différentes langues. L'arabe et l'hébreu modernes l'ont déjà exploité :

En arabe :

- *qṭe* (couper) + *ḥungura* (gorge) > racine : *qṭgr* > vb. *qaṭgara* « laryngectomiser » [par apocope des deux composants] ;
- *naql* (transfert) + *ḥuruf* (lettres) > *naqḥara*¹⁵ (translittération) [par apocope des deux composants] ;
- *kahruba'i* (électrique) + *maynatisi* (magnétique) > *kahrutisi* (électromagnétique) [par apocope du premier et aphérèse du second], etc.

En hébreu :

- [daxop] (pousser) + [xapor] (creuser) > [daxpor] (bulldozer) [par apocope du premier et aphérèse du second] ;
- *madad* (mesurer) + *xom* (chaleur) > *madxom* (thermomètre) [par apocope du premier] ;

¹³ Gaudin (F.) et Guespin (L.), *op. cit.*, p.291.

¹⁴ *Idem*, p.291.

¹⁵ Pendant la 2^e guerre contre l'Irak, nous avons entendu un journaliste d'Aldjazira employer le néologisme *muḡawqala* (aéroportées), qui est un bon produit du genre. Même le chef libyen El Kadhafi a créé son propre mot valise : *isratine*, qui est un amalgame entre Israël et Palestine, qui renseigne bien sur la popularité du procédé.

- *din* (jugement) + *we* (et) + *xeçbon* (compte) > *duwax* (rapport)
[par apocope du premier et apocope du second], etc.

Pour le cas du berbère, tout en recommandant ce procédé, Achab¹⁶ affirme qu'il n'était pas encore utilisé.

L'*affixation moderne* aussi est bien exploitée ici, puisque environ vingt pour cent des unités créées le sont par ce procédé. Son importance s'explique aussi par la nature du lexique de la linguistique particulièrement chargé d'unités affixées.

Le calque concerne donc tous les niveaux morphosyntaxiques et « repose sur un système de correspondance non seulement entre les thèmes, mais entre les préfixes et les suffixes »¹⁷, écrit L. Deroy. L'exigence de systématisme et de cohérence dans la création des termes nous a amené à concevoir des équivalents en tamazight pour certains affixes, vu leur récurrence et leur importance comme "catalyseurs" dans la formation de séries morphosémantiques. Beaucoup d'affixes, déjà disponibles en néologie berbère, ont été reconduits, avec parfois un certain "réajustement", comme c'est le cas du préfixe *izri-* / *tizri-* utilisé souvent comme suffixe *-zri* par calque morphologique de son équivalent en langue-source : *-isme*, qui, lui, est un suffixe. *Izri/tizri* dérive étymologiquement du verbe *zer* (panberbère, désormais abrégé en PB) qui veut dire : voir, savoir, comprendre, et constitue l'élément déterminé de l'unité complexe : "vision selon laquelle", "théorie qui considère", etc., où les mots "vision" et "théorie" sont les éléments déterminés ; d'où la position de préfixe de l'élément *izri* qui respecte l'ordre déterminé ← déterminant des synthèmes berbères. Le terme "réalisme", par exemple, est rendu par Bélaïd (Mws : 97) par *tilawzrit*, que nous avons rectifié en *tizrilawt*. Ce traitement est identique à celui du très connu suffixe *-logie*, rendu dans l'*Amawal* – et consacré dans les travaux ultérieurs – par un préfixe en berbère : *(t)asn-* (< *ssen*, *issin*) : *tasnilit* (linguistique (n.)) (Mw : 56), par exemple. Ici aussi nous avons normalisé cette dénomination en la débarrassant du suffixe adjectivisateur relationnel *-i*, emprunté à l'arabe, qui est abusivement ajouté donnant ainsi *tasnilest* comme équivalent du terme de la langue-source.

Ce procédé constitue pour Achab « un apport qualitatif au dispositif berbère de production lexicale » qui ajoute qu'au niveau statistique « la préfixation l'emporte largement sur la suffixation qui parfois présente quelques inconvénients »¹⁸, lesquels inconvénients ne sont pas relevés par l'auteur. Cette supériorité statistique des préfixes sur les suffixes peut s'expliquer par la nature des affixes, issus souvent d'éléments grammaticaux ou de bases verbales qui ne peuvent donc qu'être antéposés en relation avec des bases nominales, étant entendu que les

¹⁶ Achab (R.), *op. cit.*, p.349.

¹⁷ Deroy (L.), *op. cit.*, p.218.

¹⁸ Achab (R.), *op. cit.*, p.341.

nominaux sont très largement dominants dans la production néologique en général, et Achab¹⁹ l'a souligné pour le cas de la néologie berbère.

Voici la liste des préfixes et suffixes créés au cours de l'élaboration de notre terminologie.

Préfixe	Equivalent en français	Exemple d'emploi	Etymologie
(t)ad	syn-, syl	<i>adkud</i> (synchronie)	< a-d : (t)a : Nominalisateur (fém.), -d : avec (PB)
adat-	pré-	<i>adatney</i> (prépalatal)	< dat : avant, devant (PB)
adat-	pré-	<i>adatney</i> (prépalatal)	< deffer ; deffir : derrière ; l'arrière (PB)
ag-	-tion, -isation, -ification, etc.	<i>agargal</i> (consonantification)	< eg : faire, produire, réaliser, etc. (PB)
ak-	pan-, tout	<i>akakudan</i> (panchronique)	< ak, akk : tout, tous, entièrement
am-	-oïde, quasi-, para-	<i>amsali</i> (prédicatoïde) <i>ammegdu</i> (parasynonyme)	< am : comme, tel que (PB)
a(me)fy-	extra-	<i>amefy-iyes</i> (extra-nucléaire)	< am- : schème d'adjectif, -ffey : être en dehors, sortir, s'écarter de (PB).
amg-	-ateur, -isateur, -ificateur, etc.	<i>amgarbib</i> (adjectivisateur)	< am-g : am- : schème de nom d'agent, -g : faire, produire, réaliser, etc. (PB)
a(me)zl-	hétéro-	<i>amezladeg</i> (hétéroorgane)	< zley : détacher, isoler (PB) > <i>tamezla</i> : différence (L.S)
anefl-	méta-, changement	<i>anelfusel</i> (métaphonie, inflexion)	< nfel : être changé > <i>senfel</i> : changer (PB)
ayf-	sur, à propos de, méta-	<i>ayfinaw</i> (métadiscours)	< yef : sur, à propos de, par rapport à (PB)
ayr-	-pète	<i>ayrammas</i> (centripète)	< yer : vers, en direction de (PB)
ir-	caco-, dys-	<i>iraselli</i> (cacophonie), <i>irtira</i> (dysgraphie)	< ir, yir, gar : mauvais (PB)
asg-	-fuge	<i>asgammas</i> (centrifuge)	< seg : provenant de, depuis (PB)
tutl(a)-	-lecte	<i>tutlanegt</i> (acrolecte)	< tutlayt : langue (L.S) < (chaoui)

¹⁹ *Idem*, p.338.

Suffixe	Equivalent en français	Exemple d'emploi	Etymologie
-(i)ḍen	allo-	<i>alyḍen</i> (allomorphe)	< <i>iḍen, iḍnin</i> : autre (PB)
-fa	phén(o)-	<i>adrisfat</i> (phénotexte)	< <i>afa</i> (Tq), <i>tafat, tifawt</i> : clarté (ce qui éclaire "indique") (PB)
-mzi	micro-	<i>attalmzi</i> (microcontexte)	< <i>mezzi</i> (+3 ^{ème} pers. sing. + prétérit) < <i>imzi</i> : être petit (PB)
-nuḡ(t)	picto-	<i>tirunuyt</i> (pictogramme)	< <i>unuy</i> : dessin* < <i>unuy</i> : « fait d'orner de dessins » ou « fait d'être orné de dessins » (F.III) < <i>nney</i> : orner de dessins (F.III)
-nut	néo-	<i>awalnut</i> (néologisme)	< <i>amaynut</i> : nouveau (L.S) (par aphérèse de la partie <i>amay-</i>) < <i>inay</i> : être nouveau ; être neuf, être récent (Tq)
-(i)ru	paléo-	<i>tirarut</i> (paléographie)	< <i>eru</i> : être ancien (Tq) > <i>imarew</i> : ancêtre (Tq) > <i>imraw</i> : ancêtre (L.S)

Nous remarquons que la plupart des affixes relèvent d'un usage très spécialisé comme : *allo-* (*-(i)ḍen*), *-fuge* (*asg-*), *-pète* (*aḡr-*), etc., qui explique leur absence dans la néologie berbère ; d'autres par contre relèvent d'un usage moins spécialisé comme *pan-* :

- (*ak-*) ou néo- (*-nut*), sinon carrément d'un usage général comme : *-isation*, *-fication*, etc.,
- (*aḡ-*) ou : *-isateur*, *-ificateur* (*amḡ-*), etc. ne sont pourtant pas prévus.

Ces affixes qui sont limités dans le berbère « ancien » à quelques marques grammaticales ainsi qu'à quelques autres schèmes expressifs, s'introduisent aujourd'hui massivement dans le berbère « moderne » étant donné la nécessité de la dénomination de pans entiers de l'activité humaine. La préfixation, phénomène inconnu dans les langues sémitiques classiques, est introduite aujourd'hui sous la pression de nouveaux besoins. En arabe, malgré la décision des Académies de se limiter à l'adoption de quatre préfixes seulement : *a-*, *an-*, *hyper-* et *hypo-*, et de limiter le plus possible le recours à la composition, « l'étude des revues des Académies et de revues et ouvrages modernes des sciences, montre que de nombreux préfixes et suffixes font leur apparition [ainsi que l'usage] de nouveaux termes composés pour traduire les préfixes utilisés dans les sciences »²⁰.

Le procédé le moins représenté dans cette catégorie est celui de la dérivation expressive qui ne compte que huit dénominations, une formée par redoublement de la syllabe initiale : *tanfalit* (expression) > *tananfalit* (expressivité), les autres par

²⁰ Bouamrane (N.), *op. cit.*, p.110-111.

affixation, en particulier par l'usage du suffixe diminutif que Chaker²¹ considère comme "toujours vivant et productif": *imesli* (son) > *imeslic* (phonème), *talya* (forme) > *alyac* (morphème), etc., et de deux autres préfixes: *ber-* exprimant « l'ampleur et la démesure avec une nuance péjorative »²²: *awal* (mot) > *aberwal* (mot-portemanteau, mot-valise), *c-* exprimant "l'imperfection du procès ou de la qualité": *awal* (mot, parole, langage) > *acawal* (jargon). Le suffixe *-c* est utilisé ici comme un simple diminutif, sans valeur expressive si ce n'est celle de la diminution elle-même, comme il est attesté dans de nombreux exemples en langue commune où sa valeur expressive est peu, sinon pas du tout ressentie.

Ce procédé n'est pratiquement pas exploité jusque-là et figure « parmi les grands oubliés de la démarche des néologues »²³, à cause de son caractère péjoratif, du fait qu'il soit lié à certains registres de la langue (le langage des enfants, des femmes, etc.) et sans doute aussi à cause de son inadéquation comme procédé de dénomination dans certains domaines de spécialité complètement dépourvus de notions expressives. Sans oublier la méconnaissance de ce procédé par les néologues qui s'explique par le peu d'études qui lui sont consacrées.

Ce procédé connaît donc ici un début d'exploitation dont l'impact sur les futurs travaux néologiques dépendra grandement de l'acceptabilité des dénominations ainsi créées.

Nous avons aussi utilisé la *dérivation par analogie*, dans le cas où l'unité traitée est un nominal isolé dont l'équivalent en langue-source s'intègre dans une famille morphosémantique : à partir de *tajerrumt* (grammaire), par exemple, nous avons créé : *jjurrem* (grammaticaliser), *ajurrem* (grammaticalisation), *tijurremt* (grammaticalité), par analogie avec le mot *taeggunt* (idiot ; muette) ayant la même morphologie que *tajerrumt*, à partir de *εεuggen* (être idiot, muet), *εεuggen* (le fait d'être idiot, muet) et *tiεεuggen* (idiotie, mutité).

La *dérivation flexionnelle* qui consiste à ajouter ou à soustraire une déclinaison à une base nominale est aussi mise en œuvre ici, même si cela ne concerne pas beaucoup d'unités : *tanamekt* (acception), par exemple, est créé à partir de *anamek* (sens), où la modalité discontinue du féminin *t-t* est exploitée dans sa valeur d' « unité d'un groupe ».

2. La néologie sémantique

Ce procédé est bien exploité et représente environ vingt pour cent de l'ensemble des dénominations créées, sans compter les termes obtenus par dérivation grammaticale à partir des bases ainsi créées.

²¹ Chaker (Salem), 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence, p. 483.

²² *Idem*, p. 481.

²³ Achab (R.), *op. cit.*, p. 341.

Les synecdoques, les créations métaphoriques, ainsi que les métonymies et quelques recatégorisations sont bien représentées :

- *awenni* (locution) < *awenni* (sing.) < *iwennan* : dire (chleuh) [< *ini* : dire (PB)] ; obtenu par synecdoque particularisante ;
- *tarist* (pause) < *tarist* : pause, interruption momentanée (*taggergrent*) [< *ers* : se poser ; se calmer ; couvrir ; etc. (PB)] obtenu aussi par synecdoque particularisante ; etc.

Les créations métaphoriques sont aussi bien représentées :

- *tafirast* (épiglotte) < *tafirast* : poire : métaphore reposant sur une ressemblance formelle entre les deux référents : « l'épiglotte est un cartilage en forme de poire (...) » (Db).
- *tifeḍli* (épenhèse) < *tifeḍli* : verrue : ressemblance fonctionnelle entre les deux référents qui sont des objets surajoutés ;
- unnid* (cycle) < *unnid* : anneau du pied (*tamazight* du Maroc) < *nned* (PB) ; etc.

Les métonymies aussi sont légion :

- *tibḍi* (segment) < *tibḍi* : division : l'effet segment est pris pour la cause qui est la division ;
- *alas* (redondance) < *alas* : action de recommencer, de répéter : c'est aussi la métonymie de l'effet pour la cause : la cause de la redondance est la répétition ;
- *tilit* (occurrence) < *tilit* : le fait d'être présent de se trouver, même type de métonymie ; etc.

Il existe aussi des créations par recatégorisation : nom qui se transforme en adjectif, mais en nombre réduit :

- *tayemmat* (la mère) > *tutlayt tayemmat* (langue mère) ;
- *taybalut* (source) > *tutlayt taybalut* (langue-source) ; etc.

Achab affirme que statistiquement la contribution de ce procédé, c'est-à-dire la dérivation sémantique, est « relativement faible » dans la néologie berbère et constate qu'il l'est même relativement à la productivité en langue commune, malgré « ses avantages : motivation maximale, connotations expressives diverses, etc. » et de s'interroger : « s'agirait-il, là encore, d'une marginalisation des modes expressifs de création lexicale ? »²⁴.

3. La néologie phonétique

Ce procédé est très faiblement exploité, environ une dizaine de créations, mais il l'est tout de même mieux que dans les travaux antérieurs où Achab n'a pu relever qu'un seul exemple créé selon ce procédé : *mraw* (dix) > *warem* (vingt), par inversion

²⁴ Achab (R.), *op. cit.*, p.330.

de l'ordre phonématique du premier, qu'il range dans la création *ex nihilo*. Ce type n'est pas attesté ici et il est très rarement sinon pas du tout utilisé dans la néologie en général. De même pour les créations onomatopéiques qui relèvent en général de la diachronie. Quelques rares dénominations sont ainsi créées ici, et il s'agit bien entendu d'imitation des sons naturels : *ujic* (chuintant), créé à partir des deux chuintantes *j* et *c* jointes par le schème d'adjectif *u-i-*; *awey* (glide*), à partir des deux glides du berbère *w* et *y*. Ces deux exemples peuvent être considérés aussi comme des créations *ex nihilo* puisqu'il s'agit, dans les deux cas, d'une combinaison inédite des sons du langage, mais pas arbitraire et que l'imitation concerne au même temps deux référents, ce qui diminue son caractère onomatopéique quand on réfère à l'un d'entre eux. Quelques rares cas aussi de réduction phonétique, sachant que la réduction opérée dans un mot composé (mot-valise) n'est pas concernée ici et relève de la composition dans notre typologie : *akernay* (arrondi) < *akernennay* (rond (adj.)) (panberbère), par syncope du segment phonique *-nen-*. Absence totale des sigles et des acronymes due à la nature de la terminologie de la linguistique où ils sont complètement absents. Ils sont plutôt utilisés dans la dénomination de sociétés, de modèles déposés, de produits divers, ainsi que dans certaines branches techniques, de même que dans la plupart des domaines scientifiques.

L'absence de ces procédés en berbère, bien qu'ils soient utilisés dans des langues pas nécessairement européennes comme l'arabe et l'hébreu, s'explique par le fait qu'ils appartiennent avant tout au domaine de l'écrit puisqu'ils jouent sur une « matière visuelle et graphique ».

4. La néologie par emprunt

En dehors des calques morphologiques qui consistent à rendre un composé par un composé, un affixe par un affixe, un dérivé par un dérivé, etc., qui sont bien représentés, les autres types d'emprunt, c'est-à-dire les emprunts directs (xénisme, emprunt intégré et emprunt hybride) sont presque totalement absents. Ici encore, la nature de la terminologie traitée, hermétique et fermée, interférant très peu avec la langue commune, et le fait qu'elle est, en plus, dispersée entre plusieurs courants et écoles n'ont pas permis l'émergence d'une terminologie internationale qui aurait eu des chances de s'implanter dans la langue berbère, comme c'est le cas de la terminologie de quelques domaines comme l'électronique et l'informatique où des termes comme *aradar* (< radar), *ttilifun* (< téléphone), *apurṭabl* (< portable), etc., pourraient facilement être empruntés dans la néologie moderne et il serait plutôt difficile de procéder autrement.

La néologie berbère est caractérisée, en la matière, par le purisme lexical et la chasse aux emprunts. Des termes parfaitement intégrés dans l'usage comme *tamacint* (machine, train) qui connaît une productivité dérivationnelle importante : *tamacint n tarda*, *tamacint n ttḍila*, etc., n'est pas retenu dans la

néologie, affirme Achab²⁵ qui ajoute que même les vocabulaires de spécialité, comme le lexique des mathématiques n'ont pas échappé à la règle. Il propose par contre d'adapter à la structure linguistique berbère les termes qui sont universellement admis dans ce domaine : *isomorphisme* et *homomorphisme*, par exemple, peuvent être adaptés, selon lui, en *izumurfizm* et *amumurfizm/amurfizm*. Il propose même la possibilité d'exploitation des formations hybrides, procédé qui pourrait, selon lui, « servir notamment dans la formation des vocabulaires de spécialité (...) »²⁶. C'est un phénomène très courant dans les langues européennes qui puisent essentiellement leurs affixes dans deux sources communes : le grec et le latin. Ce procédé est repris par l'hébreu et l'arabe modernes, mais non sans susciter de vives controverses, en particulier en arabe où ces créations « sont qualifiées de barbares par les puristes »²⁷. Dans ces deux langues, c'est sans doute l'urgence de répondre à des besoins terminologiques énormes qui a "acculé" les terminologues à user de tous les moyens, en particulier de l'emprunt hybride. Situation que n'a pas encore connue la néologie berbère qui se présente davantage comme une « démonstration de force » sur fond d'« affirmation identitaire » qu'une nécessité impérieuse. Il se trouve seulement que l'aspect matériel et concret de cette notion semble avoir pris le pas sur sa dimension symbolique et abstraite : même le besoin de s'identifier envers - et surtout contre - l'autre peut relever de la toute première nécessité pour une communauté qui vit mal avec cet « autre ».

Aussi, l'emprunt et son rejet sont-ils deux attitudes qui se produisent dans toutes les langues à des degrés divers et selon la situation de chaque communauté linguistique à un moment précis de son histoire. A l'époque abbasside, à l'apogée de la civilisation musulmane, l'arabe empruntait beaucoup, notamment des termes scientifiques, au grec et au persan et « en raison de la position de la langue arabe dans le monde de l'époque (...) les emprunts ne se sont pas alors heurtés à une réaction de rejet. Le discours puriste n'était plus de mise » ; mais dès lors que cette position sécurisante de la langue n'est plus observée, c'est le retour à la méfiance à l'égard de l'emprunt qui se présente alors, non plus comme un facteur d'enrichissement de la langue, mais bien au contraire, comme un facteur d'appauvrissement, puisque ces emprunts sont sensés remplacer des termes déjà disponibles ou à créer. Aussi, à l'emprunt direct ou intégral d'autrefois, les langues modernes préfèrent-elles le calque²⁸.

Ce sont tous ces facteurs, c'est-à-dire : absence d'une urgence de dénomination, besoin de s'identifier envers et contre l'autre et disponibilité de l'emprunt indirect (calque), qui semblent déterminer le caractère puriste de la néologie berbère.

²⁵ *Idem*, p.337.

²⁶ *Idem*, p.349.

²⁷ Osman Muhammed (Ussama), 1998, *Recherche méthodologique de la création terminologique en langues de spécialité, vocabulaire de l'informatique en arabe*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la dir. de M^{me} Odette Petit, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, p.358.

²⁸ Deroy (L.), *op. cit.*, p.220

Tendance réitérée dans ce travail, mais pondérée par le facteur relatif à la nature de la terminologie de la linguistique souligné au début.

CONCLUSION

Il est donc possible, du point de vue méthodologique et pratique, d'unifier la terminologie berbère en privilégiant le travail sur des racines pan-berbères, comme il est recommandé par les différents ateliers (1998 et 2001) du CRB (INALCO).

Il ressort aussi de cet exposé que la plupart des procédés néologiques connus, en particulier dans les langues européennes comme le français et l'anglais, sont exploités dans l'élaboration de notre terminologie, ne serait-ce qu'à titre expérimental, comme c'est le cas de la néologie phonétique. Et certains procédés, dont ce dernier, sont exploités pour la première fois en tamazight. Même la dérivation expressive qui est un procédé de formation du lexique plus ou moins bien connu en tamazight, plutôt moins que plus, connaît sa première exploitation néologique ici, ce qui servira de test à l'acceptabilité de ses produits. Les procédés qui ne sont pas exploités ici, comme certains types d'emprunts, le seront certainement un jour, lorsqu'une quantité importante de terminologie attend d'être traduite en urgence, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui. Et l'exemple de l'arabe et de l'hébreu, qui ont fait feu de tout bois en la matière, est très édifiant.

LES ABREVIATIONS UTILISEES

- Ch. : Destaing (E.), 1938, *Vocabulaire Français-Berbère : Etude sur la Tachelhit du Sous*, Paris : Ernest-Leroux.
- Db : Dubois (J.) et alii, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- F.I, II, III, IV : Foucauld (Charles de), 1952, *Dictionnaire Touareg-Français, dialecte de l'Ahaggar*, Imprimerie nationale de France (Tomes : I, II, III, IV).
- Kb : Dallet (J.-M.), 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français : parler des At Mangellat. Algérie*, Paris : SELAF.
- L.M : *Lexique de mathématiques. Amawal n tusnakt. Tafrañst-Tamazight*, 1984, Tizi Ouzou : Tafsut, série scientifique et pédagogique : 1.
- L.S : lexiques spécialisés amazighes.
- Mw : *Amawal n tmazight tatrart (lexique de berbère moderne)*, Bgayet : édition Azar, 1990.
- Mws : Boudris (B.), 1993, *tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation Français-Tamazight*, Casablanca : Imprimerie Najah el Jadida.
- PB : panberbère.
- Tg : Delheure (J.), 1987, *Agraw n iwalen Teggargrent-Tarumit, Dictionnaire Ouargli-Français*, Paris : SELAF.
- Tq : Cortade (J.M.), 1967, *Lexique Français-Touareg, dialecte de l'Ahaggar*, Paris : Arts et métiers graphiques.

Kamal NAÏT-ZERRAD
INALCO, Paris

L'histoire des conditions de l'élaboration de l'*Amawal*¹ a été rapportée par Ramdane Achab², auteur qui a analysé les procédés de création des néologismes proposés.

Le public visé par l'*Amawal* était en premier lieu kabyle. Des auteurs avaient commencé dès les années 1970 à produire des écrits dans leur langue maternelle et ils avaient besoin d'exprimer des réalités nouvelles ou relevant des sciences humaines ou exactes pour lesquelles le vocabulaire traditionnel ne pouvait suffire. Les premiers utilisateurs ont donc été des Kabyles et cela transparaît dans les néologismes internes, c'est-à-dire empruntés à d'autres variétés berbères avec ou sans extension de sens. Pour ces variétés, en l'absence de néologie sémantique, il ne s'agit bien entendu pas de nouveaux mots. A l'échelle du monde berbère et selon les aires dialectales et même à l'intérieur d'une aire dialectale, une partie des termes proposés par l'*Amawal* ne doit pas être considérée comme de la néologie sauf à spécifier le dialecte cible. Encore que, en l'occurrence, quelques termes kabyles ont été simplement revivifiés...

Il faut toujours avoir cette perspective à l'esprit si on veut comprendre les propositions de l'*Amawal* : les néologismes ont été créés pour des Kabyles, même si les participants ayant travaillé sur l'*Amawal* ne sont pas tous Kabyles.

Le choix des néologismes que nous analysons ici est dicté par la volonté d'illustrer quelques critiques que l'on peut leur adresser : les conflits sémantiques, les hapax, les erreurs, les calques étymologiques, les néologismes « locaux », etc.

A partir de là, on tentera quelques conclusions quant aux processus d'élaboration de mots nouveaux d'une part, et les exigences de ce type de travail d'autre part.

1. AYANIB « STYLE »

L'*Amawal* donne comme sens néologique « style » et non « stylo » comme l'indique Achab (1996 : 147). Ce terme touareg désigne une plume pour écrire³ :

Ahaggar *ayanib* « plume pour écrire » ;
W *āyanib* WY *ayanib* « plume à écrire / par extension : stylo, crayon... /Y (poétique) = vers (de poésie) ».

¹ *Amawal (Lexique). Tamaziɣt - tafransist (berbère - français). Tafransist - tamaziɣt (français - berbère)*, Imedyazen, Paris, 1980.

² *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Peeters, Paris-Louvain, 1996.

³ On ne citera pas ici les références lexicographiques berbères qui sont bien connues.

Dans les parlers du Niger par exemple, la même racine fournit :

WY *yunəb* « être pointu comme une plume⁴ »

Ce terme est donc uniquement un néologisme sémantique pour le touareg. Pour les autres variétés, il s'agit d'un emprunt interne au berbère avec en outre une extension de sens. Ce mot avait d'autant plus de chances de passer dans la langue et d'être adopté qu'un terme très similaire existait dans le dialecte cible : *ayanim* « roseau ».

Le terme est en fait ce que j'appellerai un « calque étymologique » : on sait en effet que « style » vient du latin *stilus* « poinçon servant à écrire », d'où la valeur donnée à *ayanib* par les concepteurs de l'*Amawal*.

2. ADLIS « LIVRE »

La référence se trouve dans René Basset⁵. Plusieurs indices montrent qu'il s'agit probablement d'une coquille qui donne « livre » au lieu de « lèvres ».

- D'abord, il s'agit de ce qu'on pourrait appeler un « hapax » : on ne trouve cette signification que chez Basset.

- Ensuite, on peut douter de la fiabilité de la transcription de Basset à travers plusieurs exemples tirés du même travail, où la pharyngalisation est omise :

femme « *tamettout* (pour *tameṭṭut*) »,
nombril « *timit* (pour *timiṭ*) », etc.

- Enfin, on sait que le mot « lèvres » se dit *aḍlis* dans le parler en question⁶, ce qui renforce l'hypothèse d'une coquille. La racine n'est d'ailleurs pas isolée puisqu'on la retrouve dans d'autres parlers : Mzab *aḍles*, Ghadamès *aḍalis*, Sokna *aḍlus* « lèvres »... (Voir DRB III sous *ḌLS* et les renvois⁷).

On a pu après coup donner une légitimité linguistique à ce néologisme tel qu'il a été proposé en se basant sur certaines réalisations de la racine *DLS* :

- *dles* « lier ensemble (bêtes en vente au marché) » (kabyli),
- *edələs* (et variante : *äbələs*) « lieu cultivé » (Ahaggar),
- *idles*, *adles* « diss / chaume » (Beni Iznassen, Beni Snous, Kabylie, Aurès, ...), etc. (La même racine a fourni dans l'*Amawal* : *idles* « culture »).

⁴ Cf. également : Y *yənəb* = créer, former / être créé, formé (p.ex. le corps, par Dieu) / Nom d'action : *ayənəb* = création, formation / forme.

⁵ René Basset, 'Notes de lexicographie berbère', in *Journal asiatique* 21, 1887.

⁶ Boudot-Lamotte, 'Notes ethnographiques et linguistiques sur le parler berbère de Timimoun', in *Journal asiatique* 252, 1964.

⁷ Kamal Naït-Zerrad, *Dictionnaire des racines berbères III*, Peeters, Paris-Louvain, 2002.

D'ailleurs, « livre » a pour étymologie le latin *liber* = couche interne de l'écorce (qui était utilisée pour l'écriture) qu'on pliait pour former « un livre »...

En tout cas, ce terme a connu une grande diffusion et son utilisation a été répandue par divers auteurs, par les médias, par l'école maintenant. On ne peut pas encore dire qu'il a atteint un degré d'intégration qui ferait qu'il n'est plus un néologisme ; néanmoins, il a fait un grand pas dans ce sens. Le terme kabyle *taktabt* ou *taktubt* selon les parlers, emprunté à l'arabe et totalement intégré dans la morphologie berbère depuis très longtemps, est cependant encore utilisé par certains auteurs kabyles.

3. TAMSIRT « LEÇON »

Il s'agit ici pour le kabyle d'un emprunt interne venant du chleuh : *tamsirtt* (< *tamsirdt*), pluriel : *timsirdin* = leçon apprise sur la planchette et effacée (lavée).

On reconnaît ici un dérivé du verbe *sird* « laver » avec un préfixe *m* qui désigne un nom d'agent (celle qui lave) mais qui peut également être un instrument (moyen, instrument qui sert à laver) ou un nom verbal abstrait (action de laver) ou concret (ce qu'on lave). C'est ici une abstraction : passage du nom concret « planchette lavée » à la « leçon ».

La forme proposée par l'*Amawal* : *tamsirt* (*timsirin*) procède d'une reformation morphologique : elle fait disparaître la radicale *d* par apocope pour se conformer au singulier pour lequel le *t* final en kabyle (spirant et pris comme tel) fait partie de la marque du féminin. Ce qui finalement donne une fausse racine MSR ou encore SR...

Le terme n'entre pas en conflit avec un autre en kabyle et sur ce point, il est cependant acceptable (pour ce qui est en particulier du pluriel).

4. AFYUL « CARICATURE »

D'après Achab (1995 : 149), il s'agit de dérivation de sens (néologie sémantique) : le sens ordinaire « grand et gros » aurait fourni le sens néologique « caricature ».

Ce vocable a, partout où il est attesté⁸, les sens de « 1. monstre, difforme, contrefait ; 2. idiot, fou, débile » sauf en kabyle, en partie. Le sens 2 est secondaire, on retrouve cette relation d'équivalence *difforme* ~ *débile* dans beaucoup de langues.

En kabyle, il prend le sens de « grand, gros, bien bâti » dans beaucoup de parlers (en particulier occidentaux), alors que dans la plupart des parlers kabyles orientaux, ce sont les sens 1 et 2 qui sont attestés. On peut supposer très probablement qu'il s'agit dans le premier cas d'antiphrase, le même mot y signifiant par ailleurs « cuillère » où l'on retrouve l'idée de courbure sinon de difformité.

⁸ Maroc central, Rif, Figuig, Aurès, Ouargla, Timimoun, Ahaggar...

On peut aussi illustrer ce phénomène par le verbe à finale -t (très courant en touareg) :

Kabyle (parlers occidentaux) : *fyullet* « être fort, bien bâti »

Touareg de l'Ahaggar : *fəyulat* « être contrefait, difforme / être très mal façonné (pour une chose) »

Le nouveau sens « caricature » n'a vraisemblablement pas (pour les auteurs de l'*Amawal*) le kabyle pour origine mais bien les autres variétés avec le sens de « difforme, contrefait ». Pour le kabyle, on constate donc qu'en termes d'acceptabilité, il existe une ambiguïté interne puisqu'il y a conflit sémantique entre un terme positif (grand, fort) et un terme négatif (caricature). Ce qui n'est pas le cas pour les autres variétés où il s'agit simplement d'un nouveau sens par extension.

5. ACAYAD « EXCEDENT »

D'après Achab (1995 :149), ce terme a pour sens ordinaire « vapeurs » et son nouveau sens « excédent » est conçu par dérivation de sens.

Le mot est en fait un nom verbal de *caḍ*, *caṭ* ou *ciḍ*, *ciṭ* qui, en kabyle et selon les parlers, prend le sens de « brûler » ou « être en excédent (Kabylie orientale, en partie) ». Ce dernier sens se retrouve également chez les Beni Iznassen, entre autres. Dans les deux cas, il s'agit probablement d'un emprunt à l'arabe :

CW/YṬ « faire bouillonner / brûler / être brûlé » ;

caṭaṭ « excédent, superflu ».

Le sens ordinaire est bien entendu ici « être en excédent » car on ne voit pas comment on peut passer de « vapeurs, odeur de brûlé » à « excédent », la question étant de savoir si les auteurs de l'*Amawal* sont partis du kabyle (ce qui est probable) ou d'une autre variété... En tout état de cause, il s'agit d'un emprunt interne venant d'un parler kabyle ou d'un parler d'une autre variété.

Dans le premier cas, on pourra parler de néologisme local puisque le mot appartient au kabyle même. Mais il n'y a aucune dérivation de sens puisque le terme a été pris tel quel. Comme dans un exemple précédent, il y a conflit, mais à l'intérieur d'une aire dialectale, entre parlers d'une même variété. Pour les autres dialectes ne connaissant pas le mot, il s'agit d'un emprunt interne.

6. ALYUY « CHAMPION »

On trouve également dans l'*Amawal* : *aylal* = champion ; constant ; recordman. C'est un mot qui nous vient du touareg :

- WY *alyoy* Y *alyay* « champion / héros, grand guerrier / mâle puissant » ;
- WY *talyoq* « femme extrêmement belle » (cf. également : WY *alaqqay* « datte de bonne qualité (grosse) »).

La base *LY* évoque la notion de « mou, humide, tendre » comme l'a montré Abdallah El Mountassir⁹, en particulier en berbère nord. On peut d'ailleurs ajouter le terme *alyuy*, qui semble être attesté dans certains parlers kabyles avec le sens de « nouveau-né encore tendre / mou » (cf. *ilqiq* « être mou, tendre », *ilwiy* « être doux, lisse » et l'adjectif : *aleggway* « doux, lisse »).

L'ambiguïté est ici plus vague, imprécise et équivoque pour les parlers ne connaissant pas le terme, mais elle est bien présente.

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

Les exemples étudiés ci-dessus montrent que d'une part, le choix d'un néologisme est toujours délicat et d'autre part, l'analyse étymologique *a posteriori* n'est pas toujours évidente. Ce qui ressort de notre brève étude peut se synthétiser en deux points essentiels :

- la connaissance, non pas simplement des dialectes berbères mais également des parlers constituant le dialecte¹⁰, est indispensable pour éviter les cas de conflit tels que nous les avons vus plus haut. Ce qui signifie qu'il faut une équipe de travail comprenant des spécialistes ou du moins des locuteurs de la plupart des dialectes et parlers ou à défaut, de disposer des descriptions linguistiques des parlers et variétés berbères non ou peu documentés.

- On peut trouver des exemples de mots « malformés », dans lesquels une ou plusieurs consonnes ne font pas partie du radical, dans toutes les langues. En français, on sait que le *l* de « lierre » et le *g* de « grenouille » sont prothétiques. Il ne faut donc pas trop s'inquiéter des quelques néologismes qui ne respecteraient pas tout à fait les normes (voir en annexe une grille d'analyse des néologismes). Cela est surtout vrai pour les nouveaux mots qui sont déjà entrés dans la langue et sont d'une utilisation courante comme *adlis* ou *tamsirt* (en fait la forme plurielle *timsirin*). Il va sans dire qu'il faudra s'efforcer à l'avenir de faire jouer les règles phonétiques et morphologiques ainsi que la sémantique afin d'éviter de créer des termes « impropres ».

Plus généralement, la méthodologie pour la création des néologismes – surtout en matière de terminologie – devrait essayer de faire en sorte qu'ils soient utilisables partout, même là où aujourd'hui rien n'existe pour ce qui est du passage à l'écrit ou de l'aménagement linguistique. C'est-à-dire qu'il faut penser à une formation intégrant tous les dialectes et parlers et pas seulement les régions ou pays dans lesquels le néologisme sera susceptible d'être employé.

⁹ La notion de « mou, humide, tendre » en berbère : l'étude de la base *LY*, in : *Articles de linguistique berbère, Méorial Werner Vycichl* ; Naït-Zerrad (éd.), L'Harmattan, Paris, 2001

¹⁰ Sur la dialectologie kabyle par exemple, v. Naït-Zerrad, *Linguistique berbère et applications*, L'Harmattan, Paris, 2004

ANNEXE : PROPOSITION D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DES NEOLOGISMES

Pour l'évaluation des néologismes, nous avons élaboré une grille adaptée des principes des normes internationales^{11,12} (cf. également Achab 1996 : 350-351).

La grille est binaire (oui / non ou 0 / 1) pour simplifier l'évaluation. Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit que d'une aide à la décision.

Le nombre de points total fournit une évaluation relative des néologismes. C'est la comparaison entre les différentes propositions qui permet de décider du choix du néologisme.

On peut cependant également décider qu'un néologisme est valable (ce qui ne signifie pas automatiquement valide) si le nombre de points est supérieur à 9 (évaluation absolue) à condition que pour chacun des points (sauf le VI s'il ne s'agit pas de terminologie spécifique), on a au moins une réponse positive.

- motivation	I		
racine connue dans les parlars sensés utiliser le néologisme		1	1
racine attestée dans les parlars sensés utiliser le néologisme		2	2
respect de la phonologie		3	3
respect de la morphologie		4	4
- adéquation	II		
le terme convient à l'objet			
Morphologiquement		5	5
Sémantiquement		6	6
cohérence à l'intérieur du système		7	7
- dérivabilité	III		
interne (même catégorie grammaticale)		8	8
externe (autre catégorie grammaticale)		9	9
- acceptabilité	IV		
-- terme attesté			
usage autres parlars		10	
usage autres dialectes		11	
pas d'ambiguïté interne		12	
pas d'ambiguïté externe		13	
-- terme non attesté			
usage (littérature)			10
usage (chanson)			11

¹¹ ISO 704 : 2000 (F). Travail terminologique. Principes et méthodes.

¹² ISO 1087-1 : 2000 (E/F). Terminology work, Vocabulary, Part 1: Theory and application / Travaux terminologiques, Vocabulaire, Partie 1: Théorie et application.

Neutralité			
---- pas de connotation péjorative (interne)			12
---- pas de connotation péjorative (externe)			13
---- non proche d'un antonyme (interne)			14
---- non proche d'un antonyme (externe)			15
- maniabilité	V		
concision (nombre de syllabes < 3)		14	16
Euphonie		15	17
- normalisation (en terminologie)	VI		
un concept = un terme		16	18
-pan berbérité	VII		
racine dans 3 grands dialectes au moins		17	19
Total		17	19

Le total des points est de 17 ou 19 selon que le terme est attesté ou non.

Aïcha BOUJAR et Rachid LAABDELAOUI
IRCAM, Rabat

INTRODUCTION

Toute langue émergente qui entre dans un processus de revitalisation/revalorisation doit impérativement fournir à ses usagers des ouvrages de référence produits dans la langue en question. La transmission de génération en génération en milieu informel assure l'appropriation /acquisition de la grammaire implicite de la langue. En revanche, l'apprentissage de la langue en milieu scolaire exige que la grammaire soit explicitée. Dès la création de l'IRCAM et plus précisément lors de la création des deux unités d'étude et de recherche au sein du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) mais également et surtout lors de la signature de la convention, en juin 2003, avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN), qui officialise l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif marocain, s'est posée la question du métalangage sans lequel l'enseignement de la langue amazighe en amazighe ne peut se faire. Conscients des enjeux et de l'importance stratégique de l'implantation de l'amazighe non seulement dans l'espace public au Maroc mais également au-delà des frontières, les chercheurs du CAL et du Centre de Recherche Berbère (CRB) se sont associés afin de mener ensemble une recherche action en terminologie grammaticale amazighe intitulée "TERMGRAM". Cette communication a pour objet la présentation de ce projet et l'exposition successive des points suivants :

1. la genèse du projet
2. les objectifs
3. la méthodologie adoptée

1. GENESE DU PROJET

L'idée d'une action conjointe CAL-CRB (LACNAD) a germé en juin 2004, elle a été discutée lors de missions effectuées par des collègues à l'INALCO mais elle a réellement pris forme lors des journées sur la néologie organisées à l'IRCAM (Rabat) les 28 et 29 juin 2005 dans le cadre de la Convention IRCAM-INALCO. L'un des objectifs d'une telle collaboration est de conjuguer les efforts en vue de la réalisation d'une terminologie commune notamment dans le domaine de la création néologique grammaticale.

Le groupe de recherche directement impliqué dans le projet TERMGRAM a été constitué en février 2006 et est composé de chercheurs qui se différencient tant par le/les dialecte(s) amazighe(s) parlé(s) que par le profil académique. Cette

complémentarité académique des chercheurs a l'avantage de conférer à l'équipe une dimension pluridisciplinaire où les différentes approches ont permis d'étudier chaque terme en prenant en considération cette pluralité/diversité des points de vue.

Plusieurs rencontres CAL-CRB ont été organisées tant à Rabat qu'à Paris; rencontres qui ont permis la concrétisation et l'opérationnalisation du projet TERMGRAM.

2. OBJECTIFS DU PROJET

Si, comme le font ressortir les paragraphes qui précèdent, le projet TERMGRAM a essentiellement une portée didactique, il n'en reste pas moins qu'il vise également la concrétisation d'autres objectifs tout aussi importants qui sont d'ordre scientifique, institutionnel et sociolinguistique.

2.1 Objectifs pédagogiques et didactiques

L'objectif premier de TERMGRAM est, comme nous venons de le souligner, avant tout d'ordre pédagogique-didactique. En effet, la didactique de l'amazighe est en phase de construction au Maroc, il importe donc de confectionner des supports qui puissent répondre aux besoins pressants de l'enseignant afin de garantir le succès de la pratique pédagogique et par là de l'implantation progressive de l'enseignement de la langue. Fournir à l'enseignant de langue amazighe un outil qui traduise les notions essentielles à l'enseignement de la grammaire "classique" (et non pas de la linguistique) de l'amazighe est l'objectif premier assigné au projet TERMGRAM. Bien que les dénominations proposées se trouvent intimement liées au niveau et au contenu d'enseignement, la terminologie développée par l'équipe du projet n'est ni une progression pédagogique ni un programme d'enseignement. Il s'agit d'un répertoire des notions indispensables à la compréhension et à la maîtrise du fonctionnement de la langue amazighe par des élèves concernés par la scolarisation obligatoire au Maroc (*i.e.* du primaire au secondaire collégial) mais également au-delà dans la mesure où l'enseignement de la langue amazighe a été introduit dans certaines universités marocaines.

Cependant, ce projet pédagogique ne se limite pas seulement à ce public : il se veut également plus ambitieux puisqu'il vise aussi un lectorat constitué d'enseignants /chercheurs confirmés. En effet, la "métalange" que synthétise le répertoire des concepts de TERMGRAM constitue un outil de référence à usage multiple : apprentissage, enseignement, recherche mais aussi la traduction puisqu'il s'agit d'un lexique bi- voire multilingue (amazighe, arabe, français et anglais).

2.2. Objectif scientifique

Sur le plan scientifique, le projet a pour objectif de contribuer à la recherche scientifique dans le domaine de la lexico-terminologie amazighe. En effet, bien qu'il s'agisse essentiellement d'une recherche-action qui doit déboucher sur une

application concrète afin de répondre prioritairement à des besoins didactiques, les séances de travail tenues au sein de l'équipe ont permis de soulever un certain nombre de questions d'ordre scientifique qui ont trait à la pratique terminologique de l'amazighe et plus particulièrement à l'optimisation des ressources de la langue par l'exploration des différents procédés de création néologique qu'offre la langue amazighe. Ces questions sont développées plus bas et concernent principalement les aspects liés à la démarche scientifique adoptée et aux différentes étapes du travail. (cf. point 3. Méthodologie).

2.3. Objectif institutionnel

Sur le plan institutionnel, cette action a eu pour objectif, dans le cadre de la convention IRCAM-INALCO (CRB-LACNAD), de conjuguer les efforts déployés par les chercheurs des deux institutions afin de mener une réflexion commune en matière de terminologie. Cette première "coopération" internationale dans la perspective d'un amazighe commun dans un domaine de spécialité concrétise l'une des recommandations formulées lors des travaux de l'atelier organisé en 1998 par l'INALCO sur "*l'Aménagement linguistique de la langue berbère*".

La publication des résultats de TERMGRAM constitue une étape importante dans le domaine de la linguistique pan-amazighe puisqu'un même référentiel terminologique sera diffusé et implanté dans le circuit éducatif. Cette action va également dans le sens de la stratégie mise en œuvre par l'IRCAM qui a opté pour une standardisation "progressive et **convergente**" de la langue amazighe où la notion de "convergence" pèse ici de tout son poids puisqu'elle trouve dans ce projet une réponse concrète.

2.4. Objectif sociolinguistique

L'objectif sociolinguistique est multidimensionnel et peut être vu sous différents aspects.

L'impact sociolinguistique d'une terminologie grammaticale en langue amazighe a trait tout d'abord à l'extension du domaine d'emploi de l'amazighe au Maroc et ce à plusieurs échelons. Le premier concerne l'enseignement et plus particulièrement la possibilité d'étendre l'enseignement et, par là, l'usage de la langue amazighe

¹ CENTRE DE RECHERCHE BERBERE (1998), "*Aménagement linguistique de la langue berbère*" - Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998, (cf. Principes 3, alinéa b-, p. 4) en ligne : http://www.inalco.fr/crb/docs_pdf/amenage1998.pdf

non seulement dans l'enseignement public obligatoire au Maroc (du primaire au secondaire collégial) mais à tous les secteurs de l'éducation (formelle et non formelle) et ce en tant que "langue maternelle" à part entière puisque le métalangage "existe" désormais de manière officielle au Maroc.

Le second palier concerne l'usage d'un lexique spécialisé qui ne soit plus limité à une aire géographique donnée. Grâce à ce type d'action, l'édification d'un amazighe commun à dimension internationale relève désormais du possible.

Enfin, la portée sociolinguistique du projet est indéniable également aux niveaux des représentations sociales. En effet, la fonction métalinguistique de la terminologie grammaticale va contribuer, sur le plan individuel, à la promotion de la langue amazighe : l'enseignement de la grammaire de la langue amazighe en langue amazighe permettra, du moins au Maroc, d'ériger la langue amazighe en tant que matière autonome à part entière où l'on explicitera son fonctionnement en amazighe et non plus par le truchement d'une autre langue. Ce fait lui confère, du même coup, une qualité "scientifique" qui, il y a encore peu, ne lui était pas attribuée même par ses locuteurs natifs (Gravel, 1979 ; Boukous, 1995; Bouhjar, 2002) : il est à présent possible de réfléchir - et donc de porter un discours scientifique - **sur** la langue amazighe **en** langue amazighe et non plus par l'intermédiaire d'une autre langue.

En définitive, une terminologie élaborée et diffusée par des institutions partenaires à l'échelon international contribue à renforcer le statut et l'usage de la langue amazighe. On comprend dès lors mieux que ce type d'action garantisse et/ou augmente le degré d'implantation des termes élus.

Conscients de la pluralité des objectifs à atteindre, l'équipe TERMGRAM s'est attelée à mener au mieux le travail terminologique en adoptant une méthodologie fondée sur des principes et une stratégie qui puisse garantir un taux de réussite élevé.

3. METHODOLOGIE

Sur le plan méthodologique, le projet TERMGRAM s'inspire de la démarche généralement préconisée en terminologie en tenant compte des objectifs qui viennent d'être énumérés mais également des contraintes de temps (terminer avant la parution du manuel de 5^e année de l'enseignement fondamental au Maroc), de personnel (équipe limitée à 6 chercheurs pour qui le projet ne constitue qu'une action à finaliser parmi d'autres), de matériels (nous ne disposons pas encore de logiciel ou de base de données terminologiques électroniques).

Ceci étant, le travail mené par l'équipe TERMGRAM prend appui sur un certain nombre de principes et critères et s'est concrétisé par la réalisation d'une succession de tâches qui correspondent à autant d'étapes.

Principes et critères

Trois principes fondamentaux ont dicté la démarche à adopter lors du travail terminologie : pertinence, respect de la morphologie et de la syntaxe de l'amazighe et motivation.

- Pertinence

Le principe de pertinence renvoie à l'adéquation entre les concepts/notions grammaticales retenues et leur actualisation dans la grammaire de la langue amazighe. En d'autres termes, toute notion doit être illustrée par des faits linguistiques qui permettent d'en délimiter les contours et ce avec un maximum de précision. Le transfert systématique de la terminologie d'une langue tierce (arabe ou français généralement) est évité : ne sont validées que les mises en correspondance exacte entre les données relatives aux termes des langues en présence.

- Régularité morphologique et respect de la syntaxe

Le second principe concerne le respect des structures morpho-syntaxiques de l'amazighe. En effet, pour pouvoir être validé, tout terme doit impérativement être conforme aux règles de bonne formation morphologique et syntaxique.

- Motivation

Le troisième principe a trait à la transparence des propositions dans la mesure où seul un haut degré de lisibilité garantit un haut degré d'appropriation des termes : les termes "non parlants", opaques, difficilement ou pas du tout interprétables et par voie de conséquence difficilement assimilables seront exposés au phénomène de résistance voire de rejet par les usagers de la langue.

Deux critères de sélection ont été essentiellement mis à contribution lors de la sélection de propositions terminologiques concurrentes :

- Pan-amazighité

Ce critère réfère au fonds lexical commun amazighe : un terme ou une racine partagée par toute la communauté linguistique aura l'avantage sur un terme localisé.

- Acceptabilité

L'acceptabilité est un critère d'ordre sociolinguistique/de psychologie sociale puisqu'il a trait au rapport qu'entretient une communauté avec des faits de langue et aux représentations qui y sont associées. Ainsi, si un terme est tabou dans un dialecte donné, celui-ci ne sera pas retenu.

Le travail terminologique proprement dit, compte tenu des objectifs, des contraintes et des principes qui viennent d'être énoncés, peut être résumé en fonction des étapes suivantes.

3.2. Etapes

Il nous faut avant tout préciser que d'une manière générale la démarche appliquée est le traitement au ***cas par cas*** et ce à toutes les étapes du travail terminologique. La tenue d'un journal, où sont consignées toutes les notes, permet de reconstituer toutes les discussions qui ont eu lieu durant les séances de travail de l'équipe. De même qu'une navette régulière CAL-CRB a permis d'assurer le suivi de part et d'autre et de procéder à une évaluation constante du travail accompli tout au long du projet.

3.2.1. Etablissement de la nomenclature

L'étape initiale a consisté à établir un inventaire des concepts grammaticaux à partir d'ouvrages sur la grammaire amazighe ou d'études ponctuelles consacrées au verbe ou au nom et de dictionnaires français de linguistique (Dubois, 1973; Mounin, 1974). Le métalangage utilisé est majoritairement français et dans une moindre mesure arabe. La sélection des termes a été établie en tenant compte des contraintes formulées en insistant plus particulièrement sur le critère fonctionnel qui a trait aux utilisateurs potentiels (élèves de l'enseignement obligatoire, professeurs et enseignants-chercheurs en langue amazighe, traducteurs) et à l'utilisation qu'ils feront de la terminologie grammaticale (enseignement/apprentissage de la grammaire amazighe, traduction). Une première liste en français de 252 termes grammaticaux a ainsi été établie et recouvre les sous-domaines suivants :

- Thèmes / Conjugaison : 30
- Nature et Fonction grammaticales : 95
- Ponctuation : 12
- Généralités: linguistique, phonétique, graphie, aménagement : 115

Cette liste a été discutée et amendée en équipe en ce sens que certains concepts ont été écartés et d'autres ajoutés. La nomenclature est ainsi passée, dans un premier temps, de 252 concepts à 328. Les discussions engagées durant les séances de travail suivantes ont permis d'augmenter de 102 termes l'inventaire initial. La nomenclature ainsi arrêtée est constituée de 354 termes en langue française.

3.2.2. Travail définitoire

La seconde étape a consisté à définir avec précision les termes retenus: les chercheurs étant de formation académique différente (tant par la discipline que par le cadre théorique), il s'agit de s'assurer que les concepts renvoient bien à une interprétation partagée.

3.2.3. Recensement des termes existants

S'en est alors suivie l'étape relative à la mise en équivalence (ou correspondance) de chaque terme français et ce à partir des sources terminologiques ou grammaticales monolingues (en amazighe) ou bilingue diverses². Ces sources ont été réparties entre les membres de l'équipe selon le dialecte maîtrisé et la langue de rédaction de l'ouvrage (français ou arabe).

3.2.4. Evaluation des termes recensés

La quatrième étape a consisté à évaluer les termes recensés selon deux paramètres : le premier réfère aux trois principes fondamentaux de pertinence, de respect de la morphologie et de motivation ainsi qu'aux critères de sélection; le second paramètre est l'application de trois grilles d'évaluation élaborées par K. Naït-Zerrad à partir des normes ISO. Ainsi, la première grille évalue les informations collectées pour chaque donnée recensée et regroupe les rubriques relatives à la source consultée, à l'origine dialectale, au sens attribué et à la morphologie du terme. La seconde grille permet la validation du terme recensé en mettant à contribution les paramètres relatifs à l'identification de la racine lexicale et de la source, au sens, au type du néologisme, à la morphologie, à l'usage attesté et à la justification apportée. La dernière grille consigne et entérine les propositions néologiques par l'équipe TERMGRAM.

3.2.5. Dépouillement des dictionnaires de langue existants

L'étape suivante consistait à consulter les dictionnaires bilingues disponibles dans les différents dialectes de l'amazighe et à émettre des propositions pour les concepts pour lesquels l'appariement (ou mise en équivalence) "concept"/terme n'a pu être effectué.

3.2.6. La création néologique

La néologie est le dernier recours afin de combler les lacunes terminologiques. A ce stade, on estime qu'il y a une réelle vacance terminologique. Dès lors, toutes les ressources linguistiques sont exploitées afin de pourvoir la langue amazighe des termes manquants. Les chercheurs ont dès lors été amenés à proposer des "termes-candidats" à partir de leur compétence personnelle. Tous les processus de création

² Cette communication se limite à une présentation générale du projet; pour les aspects quantitatif et qualitatif des sources consultées, cf. A. Boumalk ici même. Les références des sources consultées sont données en bibliographie.

néologique sont ainsi mis à contribution (la dérivation, la composition, le transfert ou glissement de sens, la composition syntagmatique et l'emprunt).

3.2.7. *Mise en contexte*

Une fois la mise en équivalence effectuée, un emploi ou mise en situation du terme dans un énoncé a été entreprise³.

3.2.8. *Evaluation externe*

L'étape pré-finale consiste à procéder à l'évaluation de la terminologie proposée par quatre chercheurs qui ne font pas partie de l'équipe TERMGRAM. Cette validation externe dont l'objectif est de mesurer le degré d'acceptabilité des termes a permis de constater que très peu de termes ont fait l'objet d'une discussion ou d'une contre-proposition : pratiquement toutes les propositions terminologiques ont été acceptées. Si la "contre-proposition" s'avérait pertinente elle a soit remplacé le terme initialement proposé soit été ajoutée comme terme concurrent ou synonyme. La variation dans le processus de normalisation a donc été prise en considération dans le travail terminologique.

3.2.9. *Validation finale*

Une dernière vérification individuelle par les membres de l'équipe a permis de procéder à la validation finale du travail terminologique accompli à ce jour.

CONCLUSION

Le bilan provisoire que l'on peut tirer du projet est positif dans l'ensemble puisque la majorité des objectifs initialement assignés ont été atteints. Les acquis en matière de terminologie grammaticale amazighe sont indéniables : on peut effectivement désormais parler d'un lexique commun dans un domaine non seulement important mais également et surtout aussi stratégique puisqu'il permettra de porter un discours sur la langue amazighe **en** langue amazighe. Il augure ainsi la publication d'ouvrages de référence monolingues et non plus seulement bilingues (en français ou en arabe et en amazighe). Seulement, si des avancées ont été enregistrées en matière de terminologie grammaticale, beaucoup reste encore à faire : TERMGRAM ne constitue que l'étape initiale d'un projet de grande ampleur si l'on veut doter la langue amazighe d'un véritable dictionnaire de linguistique monolingue à l'image de toute langue qui se respecte.

³ Cet aspect est détaillé dans la communication de N. El Azrak ici même.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUHJAR, A., 2002, *Bilinguisme et Migration : le cas des Marocains à Bruxelles*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Mohammed V-Agdal (Rabat, Maroc), non publiée.
- BOUKOUS A., 1995, *Société, Langues et Cultures au Maroc : enjeux symboliques*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série : Essais et Etudes n°8 - Rabat.
- GRAVEL L.A., 1979, *A sociolinguistic investigation of multilingualism in Morocco*. Ph.D. Dissertation, Columbia University Teachers'College.

SOURCES CONSULTÉES

- BERKAÏ A., 2002, *La terminologie de la linguistique en tamazight*, février (dir. S. Chaker) [Magister de berbère de l'Université de Béjaïa].
- BELAID B., 1993, *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight*, Najah El Jadida, Casablanca, 121 p.
- RABHI A., 1994, *Description d'un parler berbère. Ayt Mhend d'Aokas (Béjaïa, Algérie) : morpho-syntaxe*, (dir. S. Chaker) [Magister de berbère de l'Université de Béjaïa].
- *****, *Amawal (lexique)*, 1980, *tamaziyt-tafransist (berbère-français), tafransist-tamaziyt (français-berbère)*, Paris, Imedyazen, 131 p.
- DALLET J.-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français : Parler des At Mangellat*, Paris : SELAF 1052 p.
- DALLET J.-M., 1985, *Dictionnaire français-kabyle : Parler des At Mangellat*, Paris : SELAF, 259 p.
- DELHEURE J., 1984, *Dictionnaire mozabite-français*, Selaf, Paris, 319 p.
- DELHEURE J., 1987, *Dictionnaire ouargli-français*, Selaf, Paris, 495 p.
- DESTAING E., 1938, *Etude sur la tachelhit du Sous, Vocabulaire français-berbère*, Librairie Ernest Leroux, 300 p.
- DUBOIS J., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris. Larousse.
- FOUCAULD le P. de, 1952, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 tomes, Imprimerie nationale de France, Paris, 2027 p.
- MAMMERI M., 1976, *Tajerrumt N Tmaziyt (Tantala Taqbaylit)*, Paris, François Maspero, 118 p.
- MOUNIN G., 2000, *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrige/Press Universitaires de France.
- NAÏT-ZERRAD K., 1994, *Manuel de conjugaison kabyle*, L'Harmattan.
- NAÏT-ZERRAD K., 2001, *Grammaire moderne du kabyle*, Karthala.
- ROBERT P. et al, 2000, *Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue Française, Dictionnaires le Robert*, Ed. mise à jour 2000, Paris.

SAAD-BUZEFRAN S., 1996, Lexique d'informatique (français-anglais-berbère) Amawal n tsenselkimt, Paris, l'Harmattan.

SERHOUAL M., 2002, *Dictionnaire tarifit-français*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Tétouan, 2 volumes.

TAIFI M., 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, l'Harmattan-Awal, 879 p.

شفيق، محمد (1993 - 2000) المعجم العربي الأمازيغي، ثلاث أجزاء، دار النشر العربي الإفريقي، منشورات أكاديمية المملكة المغربية، الرباط.

Abdallah BOUMALK
IRCAM, Rabat

Aborder la créativité terminologique conduit très vite à poser le problème de la néologie et de la dénomination. Ce phénomène qui touche plusieurs disciplines n'épargne pas la linguistique. En réaction à la prolifération terminologique, des linguistes tel que Georges Mounin (1974, p. X) vont jusqu'à parler de « néologie¹ ». Il convient, cependant, de bien distinguer le cas des langues à tradition orale dont l'amazighe, et pour lesquelles certaines terminologies font défaut, du cas des langues où la terminologie pose moins de problèmes. Cet aspect met la question de la création terminologique au cœur du processus d'aménagement linguistique et en fait un des principaux domaines d'intervention des aménageurs pour qui la réhabilitation de la langue passe nécessairement par la mise en place de terminologies couvrant le plus grand nombre possible de champs lexicaux.

D'une façon générale, et quel que soit le domaine linguistique considéré, il y a lieu de faire le départ entre deux types de terminologie : (i) la **terminologie ponctuelle** qui vise à répondre à des besoins immédiats dans les délais les plus brefs (ii) la **terminologie thématique** ayant pour but d'établir « de façon plus ou moins exhaustive (selon les objectifs déterminés à l'avance) l'ensemble des termes (notions et dénominations) rattachés à un domaine d'activité, à une discipline, à une technique, à une science, à un art, etc., soit à l'intérieur d'une même langue, soit par rapport à deux ou plusieurs langues » (Rondeau, 1984 : 69).

Les travaux de terminologie entrepris dans le cadre de l'aménagement de l'amazighe relèvent des deux genres signalés ci-dessus. Toutefois, l'examen des productions réalisées dans ce cadre indique une prédominance des travaux de terminologie thématique. On citera parmi les travaux les plus connus dans ce domaine :

- *Le lexique des Mathématiques* (1984) ;
- *Le lexique de géographie* (1987) ;
- *Le lexique de l'informatique* (1996) ;
- *Le vocabulaire de l'éducation* (1993) ;
- *Le lexique juridique, Amawal azerfan* (1996) ;
- *Le vocabulaire de l'électricien* (1995) ;
- *La traduction du Coran* (2003) ;
- *Le lexique de géologie* (2007).

¹ « La conviction qu'on a découvert quelque chose parce qu'on a rebaptisé un concept déjà bien élaboré par quelqu'un d'autre doit être une maladie professionnelle du savant, du jeune savant, du candidat-savant » Mounin, (1974, X-XI).

D'autres travaux sont sous presse et verront bientôt le jour, notamment et le *vocabulaire grammatical*, le *lexique botanique* et le *lexique des Médias*.

Bien entendu, la référence en matière de terminologie demeure les travaux réalisés par ou autour de M. Mammeri, notamment l'*Amawal* (édité en 1980) qui est, par excellence, le principal pourvoyeur de néologismes pour les producteurs culturels et autres militants de la cause amazighe. L'objectif fixé par l'équipe étant de *produire un lexique des termes modernes*, l'*Amawal*², contrairement aux lexiques spécialisés, ne se limite pas à un seul domaine mais tente de couvrir plusieurs champs de la vie moderne.

A présent, qu'en est-il de la terminologie grammaticale dans le domaine berbère ? En quoi l'élaboration d'une telle terminologie est-elle importante ? Quels sont les points de convergence et de divergence entre les travaux existants ?

OBJECTIFS DE LA TERMINOLOGIE GRAMMATICALE

L'on sait que dans tout travail terminologique, l'objectif escompté est d'abord l'aménagement de la communication entre spécialistes d'un même champ d'expérience. C'est dans ce cadre que se situent les différentes tentatives de création néologique qui ont vu le jour dans le domaine amazighe. En plus de cet aspect pratique et fondamental, au demeurant, la terminologie grammaticale mérite que l'on s'y intéresse pour les raisons qui suivent :

- 1- c'est un domaine relativement vierge où l'unification est possible et moins problématique, en ceci qu'il n'est pas encore touché par le phénomène de la variation au même degré que les autres secteurs du lexique³ ;
- 2- le travail entrepris dans le domaine de la terminologie permettra d'aller dans le sens d'une convergence des variantes de l'amazighe puisqu'il servira de noyau commun, en plus des convergences existant déjà (fonds lexical commun aux différents parlers), ceux-ci ne disposant pas encore de données en la matière ;
- 3- la confection d'une terminologie grammaticale spécifique à l'amazighe participera certainement à l'enrichissement du stock lexical et au développement de la langue de spécialité ;
- 4- la mise au point d'une terminologie propre à l'amazighe présente l'avantage de réduire le risque de transposition des données d'autres langues sur l'amazighe en évitant à l'enseignant de faire appel à d'autres langues dans le cours de langue, ce qui n'est pas le cas pour le moment

² Pour plus d'informations, cf. l'analyse critique dans Achab (1996).

³ On se reportera à Boumalk (2006), pour le rapport entre néologie et différenciation linguistique et la nécessité d'une normalisation des schèmes en amazighe.

puisque l'on enseigne cette langue à travers le filtre de l'arabe ou du français ;

5- le développement d'une terminologie grammaticale pourrait ouvrir la voie à une lexicographie amazighe unilingue qui, à défaut d'un métalangage approprié, tarde à voir le jour. Franchir donc cet obstacle majeur ne peut être que bénéfique au développement lexicographique et à l'enseignement de la linguistique amazighe. C'est dire tout l'intérêt que revêt ce thème pour l'enseignant, le linguiste, le grammairien, le lexicographe et l'aménageur.

C'est pour ces considérations que l'élaboration de la terminologie grammaticale figure parmi les recommandations des différentes rencontres scientifiques organisées⁴ par le Centre de Recherche Berbère de l'Inalco. C'est aussi pour ces mêmes raisons que le premier projet de collaboration scientifique entre le CRB-LACNAD et le CAL porte sur la confection d'une terminologie grammaticale amazighe⁵.

ETAT DES LIEUX : LE VOCABULAIRE GRAMMATICAL ET LES EXPERIENCES ANTERIEURES

D'emblée, on peut affirmer qu'en matière de terminologie le secteur de la grammaire (et de la métalangue, en général) n'a pas véritablement suscité l'engouement des promoteurs langagiers. Pourtant, comme cela a été souligné ci-dessus, l'intérêt de ce secteur pour l'aménagement de la langue ne fait plus aucun doute, de même qu'il a un rôle à jouer dans l'instauration d'un enseignement de l'amazighe en amazighe, entreprise que d'aucuns considèrent vitale pour cette langue

Sans grand risque d'erreur, on peut donc avancer que la terminologie grammaticale dans le domaine berbère est associée à Mouloud Mammeri qui a initié l'aménagement terminologique au début des années 1970, notamment dans ses cours de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger. Mais, ce lexique grammatical n'a connu une grande diffusion qu'après la publication de *Tajerrumt n tmaziyt* en 1976.

Les propositions de Mammeri, qui ont fait l'objet d'analyse critique d'Achab (1996) et de Berkai (2002), appellent un ensemble de remarques dont voici les principales :

- c'est le premier travail qui s'est attaqué à la question du métalangage ce qui en fait la première grammaire rédigée entièrement en berbère ;
- l'ouvrage comporte un glossaire bilingue berbère-français (*Amawal n tjerrumt*) de 148 termes (p. 9-11) dont une partie non négligeable n'a aucun rapport avec le métalangage (*ašku* « parce que », *tamrawt* « dizaine », *tigwti* « majorité », etc.).

⁴ En particulier les rencontres d'octobre 1998 et 2001.

⁵ Voir la communication de A. Bouhjar et R. Laabdeloui ici même pp. 45-54.

C'est pourquoi, les propositions de Mammeri sont loin de couvrir tout le champ de la grammaire et encore moins celui de la linguistique.

Comme l'indiquent les exemples susmentionnés, il s'agit beaucoup plus d'un glossaire employé dans la description grammaticale unilingue que d'un vocabulaire terminologique.

Du point de vue de la genèse des formes, Mammeri a exploité les procédés classiques de formation du lexique (dérivation, composition) et adopté une démarche pan-berbère en puisant dans d'autres dialectes particulièrement le touareg qui représente, selon Achab (1996 : 131) 43%, mais aussi le tachelhit, le tamazight, le mozabite et le chaoui. Ceci étant, l'auteur ne fournit aucune indication sur l'origine dialectale des formes proposées. Cette démarche a été largement reprise et adoptée par d'autres aménageurs (auteurs de lexiques spécialisés, auteurs de néo-littérature) et par tous ceux qui militent en faveur d'une langue commune bien après Mammeri.

Les propositions de Mammeri en matière de terminologie grammaticale ont, elles aussi, été reprises et consacrées dans des travaux ultérieurs (Belaïd, 1993 ; Naït-Zerrad, 1995 ; Berkaï, 2002, *Tifawin a tamaziyt.*).

Si l'on examine aujourd'hui les différentes propositions qui circulent dans le domaine de la terminologie grammaticale, force est de constater que le travail de Mammeri est de loin, la référence la plus exploitée. Le succès qu'a connu cet ouvrage est dû d'abord à l'autorité de l'auteur qui fut l'un des tous premiers aménageurs de la langue berbère mais aussi au fait que ce soit la première initiative en son genre. Par ailleurs, le succès qu'a connu *l'Amawal* auprès des promoteurs langagiers à l'échelle du monde berbère a largement contribué à la diffusion de cette terminologie.

Cependant, comme dans tout travail pionnier, il convient de souligner que, malgré son intérêt indéniable, *Tajerrumt* présente des lacunes ; des termes dont il est difficile de faire l'économie dans une description grammaticale ne figurent pas dans la nomenclature de Mammeri. Celle-ci ne comprend pas de terme pour rendre, par exemple, les notions de « complément explicatif », « syntagme », « adverbial », « attraction », etc. Le terme qui réfère au concept de « prétérit / accompli » n'apparaît pas dans le glossaire, la dénomination *izri* n'est donnée que dans le corps du texte.

LA TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE PROPOSEE PAR A. BERKAÏ

A côté des propositions formulées par Mammeri (1976), la deuxième contribution importante, dans le domaine de la terminologie grammaticale, et ce, du point de vue de la méthodologie et de l'analyse linguistique demeure indéniablement l'étude réalisée par A. Berkaï (2002). Le travail est original en ce sens qu'il est la première contribution à l'élaboration d'une terminologie linguistique dont l'inventaire dépasse de loin celui de *Tajerrumt*. Le souci d'exhaustivité du champ terminologique couvert apparaît à travers, non seulement, le nombre important d'entrées (1600 termes) comparativement à la nomenclature de *Tajerrumt* (148

termes) mais aussi par la recherche de termes équivalents en berbère pour des concepts tel que la *boite de Hockett* par exemple. Le corpus a été constitué sur la base du dépouillement d'une série de dictionnaires spécialisés⁶ et d'ouvrages de linguistique générale et berbésisante.

Outre la méthodologie adoptée, la contribution d'A. Berkäi (2002) s'illustre par le caractère systématique de la pan-berbéricité des racines lexicales exploitées dans le processus de la néologie dérivationnelle ; seules les racines attestées dans, au moins, trois dialectes sont retenues. L'on sait que cette pratique n'est pas toujours de mise dans les travaux des prédécesseurs (Mammeri, 1976 ; *Amawal*, etc.) qui se limitent parfois aux données d'un parler particulier même si la référence à d'autres aires dialectales demeure importante. Par ailleurs, l'indication foliotée des sources lexicographiques, contrairement aux autres néologues qui proposent des termes sans fournir de précision sur leur origine ainsi que l'établissement systématique de l'étymologie des termes puisés dans les lexiques modernes existants (*Tajerrumt*, *Amawal*) sont autant de points forts de ce travail. De même, l'approche critique des propositions formulées par les prédécesseurs et l'analyse lexicologique qui sous-tend le travail en question confèrent à cette étude toute son importance dans le domaine de l'aménagement terminologique.

A ces deux expériences, s'ajoute le *Vocabulaire grammatical* réalisé par les deux équipes du Centre de l'Aménagement Linguistique et du Centre de Recherche Berbère-Lacnad. Partant du principe selon lequel la *prolifération* (ou *l'inflation*) terminologique (G. Mounin, 1974) est une source supplémentaire de différenciation linguistique, les auteurs se sont attelés à faire d'abord l'inventaire de toutes les propositions connues en matière de terminologie grammaticale. Ensuite, il a été procédé, sur la base d'une critériologie, au traitement des unités répertoriées et à leur évaluation. Aussi, l'équipe s'appuie-t-elle, dans ses choix, sur les critères de :

- la pan-berbéricité qui exclut toute racine lexicale qui ne soit attestée dans trois grands dialectes au moins ;
- la maniabilité qui implique l'application de règles de bonne formation sur le plan morphologique (adéquation des schèmes et des notions) et phonotactique (euphonie et nombre de syllabe ne dépassant pas 3) ;
- la cohérence à l'intérieur du système par rapport au champ (régularité du procédé de formation) ;

⁶ - Dauzat, Dubois, Mitterrand, *Nouveau dictionnaire étymologique et Historique*, 1971 ;

- Dubois et alii, *Dictionnaire de linguistique*, 1973 ;

- Ducrot et Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Edition Seuil, 1995 ;

- Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique, français-allemand-anglais-italien*, 1951 ;

- Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, 1974.

- l'acceptabilité qui, pour le terme déjà attesté, prend en compte l'usage dans les parlers de la même aire dialectale, l'usage dans les autres dialectes et le conflit sémantique alors que, pour l'unité lexicale non attestée, elle veille à ce que l'unité en question n'ait ni connotation péjorative au niveau inter- et intradialectal ni similitude formelle avec un terme antonyme ;
- la dérivabilité.

On pourra recourir au degré d'implantation, puisqu'il s'agit en fait d'une évaluation de l'existant. A ce propos, il serait par exemple inutile de chercher à créer d'autres nouveaux termes pour des concepts tel que verbe « *amyag* », phrase « *tawinst* », aoriste « *urmir* », conjonction « *tasyunt* », etc. qui sont à présent bien consacrés par l'usage.

En somme, l'on peut considérer que les critères en usage partout dans le domaine de la terminologie et de la création lexicale ont présidé à l'élaboration de ce vocabulaire grammatical. Seul le principe de *normalisation* qui stipule qu'à chaque concept doit correspondre un et un seul terme n'a pas été respecté de façon systématique, essentiellement pour des raisons qui tiennent à l'usage. Car comme l'a souligné, à juste titre, Gaudin (1993 : 176) « l'usage n'a nullement vocation à satisfaire des critères logiques, mais l'intervention qui a prétention à agir sur le comportement des sujets parlants court l'échec si les tendances qui modèlent et animent cet usage restent méconnus au nom d'*a priori*. ». En conséquence, il est des concepts pour lesquels circulent deux termes (*agemmay / iskkiln n ugmmy* « alphabet ») ; *taguri / irm* « mot »), les propositions étant généralement faites dans des cadres extra-institutionnels différents. Mais, c'est surtout le fait que les termes en concurrence connaissent tous les deux un certain degré de fréquence d'emploi qui justifie cette démarche. L'adoption de ce choix signifie que l'une des deux formes (généralement la plus ancienne) ne satisfait pas à l'un des critères jugés primordiaux (adéquation, par ex.).

Tels sont donc les principaux critères qui ont présidé à l'établissement de la liste des 359 termes qui peuvent couvrir le domaine de la grammaire aux niveaux élémentaires et moyens.

Comme dans toute entreprise de création lexicale et d'aménagement, la nomenclature nouvellement constituée présente nécessairement des points de convergence et de divergence avec les expériences antérieures. Ces aspects apparaissent d'abord au niveau du choix des unités lexicales. Les tableaux en annexe indiquent parfaitement cet état de chose. Ainsi la liste 2 présente les 55 termes empruntés à *Tajerrumt* sans aucune altération quelconque et dont la plupart ont été entérinés, en raison de leur grande diffusion et parfois bien qu'ils ne répondent pas à tous les critères prédéfinis. Le terme *urmir* « aoriste » a été retenu tout en sachant que l'auteur l'a proposé à partir de l'étymologie grecque.

La liste 1 reprend les choix communs aux trois ouvrages *Tajerrumt*, *Terminologie linguistique* et le *Vocabulaire grammatical*. Le nombre d'entrées communes indiquées dans ce tableau est de 45. Néanmoins, il convient de souligner que c'est avec la terminologie établie par A. Berkaï que le *Vocabulaire grammatical* partage le plus grand nombre d'unités. Ainsi, aux 92 termes entérinés tels quels, viennent

s'ajouter 39 autres qui ont subi quelques modifications sur le plan de la morphologie. A ce niveau, l'intervention concerne principalement les schèmes (masc. / fém.), l'allègement de la structure pour une meilleure lisibilité (harmonie vocalique, gémiation ou dégémiation), choix de schèmes en fonction de la structure du verbe, etc.

De manière générale, et au-delà des données numériques fournies, les convergences et les divergences que le *vocabulaire grammatical* présente par rapport aux deux principales contributions connues dans le domaine de la terminologie grammaticale berbère (Mammeri, 1976 ; Berkaiï, 2002) se situent aux niveaux de la méthodologie (constitution de la nomenclature, critériologie) et des objectifs.

Il est certain que chacun des travaux étudiés a été élaboré selon une méthodologie bien spécifique qui peut être bien explicite (*Terminologie linguistique* et *Vocabulaire grammatical*) ou implicite (*Tajeṛṛumt*). Comme le travail de terminologie s'inscrit nécessairement dans le processus de néologie et d'aménagement linguistique, il va sans dire que l'explicitation de cet aspect est un impératif méthodologique qui contribuera à faire avancer la réflexion sur ces questions.

Les procédés mis en œuvre pour la génération des matériaux lexicaux sont eux aussi susceptibles d'être source de divergence et de convergence. Bien que ces procédés soient les mêmes partout, leur degré d'emploi n'est pas nécessairement le même. Les travaux de terminologie se distinguent par exemple par la place accordée à la néologie et à l'emprunt. Concernant la néologie, là aussi, les termes proposés peuvent être soit des unités nouvelles (néologie dérivationnelle) soit tout simplement voir leur acception enrichie (néologie sémantique). Les deux procédures ont été mises en œuvre dans les travaux examinés dans cet article mais, c'est la néologie dérivationnelle qui a été la plus sollicitée. Les auteurs de terminologie grammaticale recourent à un autre procédé bien présent dans les travaux de néologie berbère, la composition en l'occurrence. L'usage qui est fait de ce procédé est parfois exagéré dans la mesure où la composition reste un procédé marginal dans la genèse du lexique berbère (Chaker, 1984). D'un autre côté, les unités lexicales nouvellement créées au moyen de ce procédé posent généralement des problèmes de maniabilité (formes souvent trop longues et difficile à prononcer) et présentent des entorses à la syntaxe⁷. C'est pourquoi le *Vocabulaire grammatical* ne lui a pas accordé la même importance dont souvent font état les travaux de néologie.

Le *vocabulaire grammatical* élaboré par les équipes du CAL et du CRB-LACNAD s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la langue amazighe. Comme dans toute action d'aménagement linguistique, l'établissement de ce vocabulaire vise d'abord à répondre aux attentes des usagers notamment les enseignants et les étudiants. Dans l'élaboration de cette nomenclature, il a été tenu compte des propositions des prédécesseurs en matière de terminologie grammaticale et linguistique

⁷ Pour plus de détails, on se reportera à l'article de M. Ameer ici même.

(Mammeri, 1976 ; Berkaï, 2002) afin d'éviter ou au moins de réduire le risque de babélisation terminologique.

Essentiellement, pour des raisons qui tiennent à la bonne formation, notamment l'adéquation entre le schème et la notion exprimée, des termes ont été soit assujettis à quelques modifications d'ordre morpho-phonologique et d'autres écartés. Dans le dernier cas, le terme est généralement jugé inapproprié car ne satisfaisant pas aux critères de sélection retenus. En revanche, des termes ont été entérinés essentiellement pour des raisons qui tiennent à l'usage. En somme, le principe de l'harmonisation terminologique a grandement prévalu dans la confection du *Vocabulaire grammatical*.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHAB R., 1996, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Ed. Peeters, Paris-Louvain, 367 p.
- ADGHIRNI A., L. Fouad et A. Afoulay, 1996, *Amawal azerfan (lexique juridique) français-amazighe (1368 termes)*, Imprial, Rabat.
- *****, *Amawal (lexique)*, 1980, *tamaziyt-tafransist (berbère-français)*, *tafransist-tamaziyt (français-berbère)*, Imedyazen, Paris, 131 p.
- *****, *Amawal n tusnakt. Tafransist-tamaziyt. Lexique de Mathématiques*, Tizi-Ouzou, Tafsut, 1984, 126 p.
- BELAÏD B., 1993, *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight*, Casablanca, Imprimerie Najah Eljadida, 123 p.
- BERKAÏ A., 2002, *La terminologie de la linguistique en tamazight*, Magister de berbère, Université de Bejaia.
- BOUMALK A., 2006, « Pour une standardisation des schèmes en amazighe : le cas des néologismes », in M. Ameur et A. Boumalk (éd.), *Structures morphologiques de l'amazighe*, Actes du Séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique les 7-8 octobre 2004, Publications de l'IRCAM, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat, p. 226-237.
- CHAKER S., 1984, *Textes en linguistique berbère*, éd. CNRS, Paris.
- GAUDIN F., 1993, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen.
- JOUHADI E.-H., 2003, *Tarjamat maâni al- Qur'ân al-kariym bi lluya al-amâziyya* [Traduction des significations du Coran en langue berbère], Imprimerie Najah Eljadida, Casablanca.
- KAMAL S., 2006, *Lexique amazighe de géologie*, Publications de l'IRCAM, Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida, 189 p.
- MAMMERI M., 1976, *Tajeṛrumt N Tmaziyt (Tantala Taqbaylit)*, François Maspero, Paris.
- MOUNIN G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris.
- MSEDDI A., 1984, *Dictionnaire de linguistique français-arabe / arabe-français*, Maison arabe du livre.
- RONDEAU G., 1984, *Introduction à la terminologie*. 2^e éd., Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- SAAD-BUZEFRAN S., 1996, *Lexique d'informatique (français-anglais-berbère) Amawal n tsenselkimt*, l'Harmattan, Paris.
- TOUATI S., 1987, *Lexique de géographie*, 66 pages (manuscrit).

ANNEXES

Liste 1

Termes communs au Vocabulaire grammatical et à Tajerřumt

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. Action : <i>tigawt</i> | 28. Lettre : <i>asekkil</i> |
| 2. Adjectif : <i>arbib</i> | 29. Négation : <i>tibawt</i> |
| 3. Adverbe : <i>amernu</i> | 30. Neutre : <i>arawsan</i> |
| 4. Alphabet : <i>agemmay</i> | 31. Nombre : <i>amđan</i> |
| 5. Aoriste : <i>urmir</i> | 32. Participe : <i>amavun</i> |
| 6. Aspect : <i>timezri</i> | 33. Particule : <i>tazelya</i> |
| 7. Cause : <i>tametilt</i> | 34. Passé : <i>izri</i> |
| 8. Classe : <i>asmil</i> | 35. Passif : <i>attway</i> |
| 9. Composé : <i>uddis</i> | 36. Personne : <i>udm</i> |
| 10. Conjonction : <i>tasyunt</i> | 37. Personnel : <i>udmawan</i> |
| 11. Conjuguer (se) : <i>fti</i> | 38. Phonétique : <i>timsislit</i> |
| 12. Conjuguer : <i>ssfti</i> | 39. Phrase : <i>tawinst</i> |
| 13. Consonne : <i>targalt</i> | 40. Préposition : <i>tanzyt</i> |
| 14. Démonstratif : <i>ameskan</i> | 41. Pronom : <i>amqqim</i> |
| 15. Direct : <i>usrid</i> | 42. Qualité : <i>tayara</i> |
| 16. Direction : <i>tanila</i> | 43. Quantité : <i>tasmkta</i> |
| 17. Emphatique : <i>uffay</i> | 44. Radical : <i>afeggag</i> |
| 18. Etat d'annexion : <i>addad amaruz</i> | 45. Réciproque : <i>amyay</i> |
| 19. Factitif : <i>asway</i> | 46. Règle : <i>alugen</i> |
| 20. Féminin : <i>unti</i> | 47. Semi-voyelle : <i>aznayri</i> |
| 21. Forme : <i>talya</i> | 48. Sens : <i>anamk</i> |
| 22. Future : <i>imal</i> | 49. Singulier : <i>asuf</i> |
| 23. Grammaire : <i>tajerřumt</i> | 50. Son : <i>imesli</i> |
| 24. Impératif : <i>anađ</i> | 51. Temps : <i>akud</i> |
| 25. Indirect : <i>arusrid</i> | 52. Unité : <i>aferdis</i> |
| 26. Intensif : <i>ussid</i> | 53. Variable : <i>amskil</i> |
| 27. Invariable : <i>aremskil</i> | 54. Verbe : <i>amyag</i> |
| | 55. Voyelle : <i>ayri</i> |

Liste 2

Termes communs à *Tajerrumt*, Berkai (2002) et au *Vocabulaire grammatical*

- | | | | |
|-----|---------------------------------------|-----|-------------------------------|
| 1. | Action : <i>tigawt</i> | 24. | Neutre : <i>arawsan</i> |
| 2. | Adjectif : <i>arbib</i> | 25. | Nombre : <i>amḍan</i> |
| 3. | Adverbe : <i>amernu</i> | 26. | Participe : <i>amayun</i> |
| 4. | Alphabet : <i>agemmay</i> | 27. | Particule : <i>tazelya</i> |
| 5. | Aoriste : <i>urmir</i> | 28. | Passé : <i>izri</i> |
| 6. | Aspect : <i>timezri</i> | 29. | Passif : <i>attway</i> |
| 7. | Composé : <i>uddis</i> | 30. | Personne : <i>udm</i> |
| 8. | Conjonction : <i>tasyunt</i> | 31. | Personnel : <i>udmawan</i> |
| 9. | Consonne : <i>targalt</i> | 32. | Phonétique : <i>timsislit</i> |
| 10. | Démonstratif : <i>ameskan</i> | 33. | Préposition : <i>tanzyt</i> |
| 11. | Direct : <i>usrid</i> | 34. | Pronom : <i>amqim</i> |
| 12. | Emphatique : <i>uffay</i> | 35. | Qualité : <i>tayara</i> |
| 13. | Etat d'annexion : <i>addad amaruz</i> | 36. | Quantité : <i>tasmkta</i> |
| 14. | Factitif : <i>asway</i> | 37. | Radical : <i>afeggag</i> |
| 15. | Feminine : <i>unti</i> | 38. | Réciproque : <i>amyay</i> |
| 16. | Forme : <i>talya</i> | 39. | Règle : <i>alugen</i> |
| 17. | Future : <i>imal</i> | 40. | Sens : <i>anamk</i> |
| 18. | Grammaire : <i>tajerrumt</i> | 41. | Singulier : <i>asuf</i> |
| 19. | Impératif : <i>anaḍ</i> | 42. | Son : <i>imesli</i> |
| 20. | Indirect : <i>arusrid</i> | 43. | Temps : <i>akud</i> |
| 21. | Invariable : <i>aremskil</i> | 44. | Verbe : <i>amyag</i> |
| 22. | Lettre : <i>asekkil</i> | 45. | Voyelle : <i>ayri</i> |
| 23. | Négation : <i>tibawt</i> | | |

Liste 3

Termes communs à Berkai (2002) et au *Vocabulaire grammatical*

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Action : <i>tigawt</i> | 36. Lettre : <i>asekkil</i> |
| 2. Adjectif : <i>arbib</i> | 36. Lexicographie : <i>asknawal</i> |
| 3. Adverbe : <i>amernu</i> | 37. Lexicologie : <i>tasnawalt</i> |
| 4. Affirmation : <i>tilawt</i> | 38. Lexique : <i>amawal</i> |
| 5. Agent : <i>amskar</i> | 39. Linguistique : <i>tasnilst</i> |
| 6. Alphabet : <i>agemmay</i> | 40. Locution : <i>awnni</i> |
| 7. Aoriste : <i>urmir</i> | 41. Monosémie : <i>taynamkt</i> |
| 8. Aspect : <i>timezri</i> | 42. Monosémique : <i>aynamkan</i> |
| 9. Collectif : <i>amegru</i> | 44. Morphologie : <i>tasnalya</i> |
| 10. Composé : <i>uddis</i> | 45. Négation : <i>tibawt</i> |
| 11. Composition : <i>asuds</i> | 46. Neutre : <i>arawsan</i> |
| 12. Conjonction : <i>tasyunt</i> | 47. Nom : <i>ism</i> |
| 13. Conjugaison : <i>asfti</i> | 48. Nombre : <i>amdan</i> |
| 14. Consonne : <i>targalt</i> | 49. Opposition : <i>tanmgla</i> |
| 15. Coordonnant : <i>amzday</i> | 50. Participe : <i>amayun</i> |
| 16. Démonstratif : <i>ameskan</i> | 51. Particule : <i>tazelya</i> |
| 17. Dépendant : <i>ugil</i> | 52. Passé : <i>izri</i> |
| 18. Direct : <i>usrid</i> | 53. Passif : <i>attway</i> |
| 19. Directionnel : <i>anilan</i> | 54. Patient : <i>amttway</i> |
| 20. Écriture : <i>tira</i> | 55. Personne : <i>udm</i> |
| 21. Emphatique : <i>uffay</i> ⁸ | 56. Personnel : <i>udmawan</i> |
| 22. Etat d'annexion : <i>addad amaruz</i> | 57. Phonétique : <i>timsislit</i> |
| 23. Exemple : <i>amedya</i> | 58. Possession : <i>tilit</i> |
| 24. Factitif : <i>asway</i> | 59. Préfixe : <i>azwir</i> |
| 25. Féminin : <i>unti</i> | 60. Préposition : <i>tanzyt</i> |
| 26. Fonction : <i>tawuri</i> | 61. Prépositionnel : <i>anzyan</i> |
| 27. Forme : <i>talya</i> | 62. Pronom : <i>amqqim</i> |
| 28. Formel : <i>alyan</i> | 63. Pronominal : <i>amqqiman</i> |
| 29. Fréquence : <i>asnagar</i> | 64. Qualitatif : <i>ayaran</i> |
| 30. Future : <i>imal</i> | 65. Qualité : <i>tayara</i> |
| 31. Grammaire : <i>tajerrumt</i> | 66. Quantificateur : <i>asmktan</i> |
| 32. Impératif : <i>anaḍ</i> | 67. Quantité : <i>tasmkta</i> |
| 33. Indirect : <i>arusrid</i> | 68. Racine : <i>ažar</i> |
| 34. Invariable : <i>aremskil</i> | 69. Radical : <i>afeggag</i> |
| 35. Langue : <i>tutlayt</i> | 70. Réciproque : <i>amyay</i> |

⁸ Le terme donné par Mammeri ne contient pas de tendue.

71. Régime : *unbiḍ*
72. Régir : *nbḍ*
73. Règle : *alugen*
74. Régularité : *tillugna*
75. Régulier : *alugan*
76. Sémantique : *tasnamkt*
77. Sens : *anamk*
78. Singulier : *asuf*
79. Son : *imesli*
80. Syntaxe : *taseddast*
81. Temps : *akud*
82. Tendu : *ussid*
83. Tension : *tussda*
84. Terme : *irm*
85. Terminologie : *tasnirmt*
86. Texte : *aḍris*
87. Traduction : *asuyḷ*
88. Traduire : *ssuyḷ*
89. Valeur : *azal*
90. Verbal : *amyagan*
91. Verbe : *amyag*
92. Voyelle : *ayri*

Liste 4

Termes communs à Berkai (2002) et au *Vocabulaire* avec modifications morphologiques

<i>Vocabulaire grammatical</i>	Berkai (2002)
1. amernay	amernuyan
2. azgzal	tazgzelt
3. analaw	ilaw
4. imezri	anmezri
5. asmyr	imsimyer
6. asiman	anyiman
7. amntil	amentilan
8. asmmud	asemmud
9. tasmudt	usmid
10. talkamt	analkam
11. asmmzdi	azedduy
12. asmziy	isenzi
13. tuffayt	tufayt
14. uffay	ufay
15. tinayt	tinawt
16. asway	assway
17. tamawalt	amawal
18. anjrum	ajrruman
19. tijjurma	tijjremt
20. tamatart	amatar
21. ancunyan	anculwiyan
22. tasnawalt	asnawal
23. amsiwl	imsiwl
24. ayfutlay	tayfutlayt
25. taynamkt	aynamk
26. unzir	anezran
27. asnulfu n tguriwin	asnulfawal
28. anagay	aggay
29. aggay	tiggeyt
30. tasnmslit	asnmsli
31. asnmsli	asnmslan
32. amagut	asget
33. imili	imelli
34. tasumert	asumer
35. amggay	amgay
36. anyan	ulwiyan
37. anayri	aniyri
38. ayri	tiyri

Meftaha AMEUR
IRCAM, Rabat

La présente contribution se veut une présentation de la méthodologie de travail préconisée dans l'élaboration du *Vocabulaire de la langue amazighe 1* (dorénavant *Voc. 1*)¹. L'ouvrage est conçu comme un utilitaire de base pour accompagner l'enseignement de l'amazighe à l'école marocaine. Nous en présenterons d'abord l'organisation matérielle (macrostructure et microstructure) et nous exposerons ensuite les critères qui ont présidé à la sélection des différentes unités lexicales.

1. LA NOMENCLATURE

Il s'agit d'une nomenclature de 850 entrées. Cette liste a été établie sur la base de certains travaux dont essentiellement :

- La liste de Morris Swadesh (Penchoen Th., 1968 : 865-884). Il s'agit d'un ensemble de 215 notions censées représenter le noyau dur du vocabulaire de base des différentes langues naturelles. Cette liste a été exploitée pour le berbère dans des travaux antérieurs dont notamment Chaker (1984) et Ameur (1985) :
- La liste diagnostique pour le sémitique, composée de 116 entrées, proposée par Paulette et Lionel Galand (1971 : 1-17) dans *le questionnaire linguistique pour le berbère (vocabulaire et morphosyntaxe)* ;
- Un ensemble de termes pédagogiques proposés par le Centre de Didactique et des Programmes Pédagogiques (CRDPP) de l'IRCAM. La liste comprend 148 entrées relatives à l'élève et à son environnement le plus immédiat : classe, école, etc.

¹ L'aménagement de la langue est la mission primordiale du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) relevant de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). Cette mission se décline sous forme de plusieurs tâches qui constituent le plan d'action du centre. Parmi celles-ci figurent l'aménagement du lexique et la création de vocabulaires dans la perspective d'un dictionnaire de référence de la langue amazighe. *Le vocabulaire de la langue 1* est une production de l'Unité d'Etude et de Recherche « lexique » rattachée au CAL.

A cet inventaire constitué surtout de formes nominales, ont été ajoutées les occurrences verbales traduisant des notions récurrentes de la vie quotidienne. C'est ainsi qu'un total de 1300 entrées (avec leurs correspondants amazighes) a été établi. Dans cet ensemble qui représente différents champs notionnels, des priorités ont été établies, eu égard au processus de l'enseignement de la langue amazighe mis en place depuis septembre 2003. Ainsi, la nomenclature retenue se rapporte essentiellement au lexique de l'école et concerne l'élève et son environnement immédiat ainsi que certaines notions relevant du domaine de la pédagogie.

2. SOURCES DOCUMENTAIRES EXPLOITEES

La littérature lexicographique berbère a été largement exploitée. Ont été régulièrement sollicités, les ouvrages suivants :

(a) Pour le tachelhite :

- Destaing (1938) ;
- Boumalk & Bounfour (2001) ;
- Abou Alazm et Azaykou (1993) ;
- Aspinion (1953) ;
- Justinard (Sans date) ;
- Jordan (1934) ;
- Boogert (1998) ;

(b) Pour le tamazighte :

- M. Taïfi (1991) ;
- Azdoud (1997) ;
- Laoust (1920) ;
- Haddachi (2000)

(c) Pour le tarifite :

- Serhoual (2002) ;
- Renisio (1932) ;
- Biarnay (1917) ;
- Ibañez (1944)

(d) Pour le kabyle :

- Dallet (1982)

(e) Pour le touareg :

- Foucauld (de-) (1951-52) ;
- Mammeri et Cortade (1967) ;

(f) Pour l'ensemble du berbère :

- Naït-Zerrad (1998-2002).

D'autres travaux qui ne concernent pas seulement un parler ou un dialecte, mais qui s'inscrivent dans une vision de normalisation de la langue ont été utilisés. Il s'agit en l'occurrence de :

- *Dictionnaire arabe-amazighe* en trois tomes de M. Chafik ;
- *Tamawalt usgmi (Vocabulaire de l'éducation)* de B. Belaid ;
- *Lexique des mathématiques* ;
- *Amawal* de l'équipe Mammeri ;
- *Amawal aghurbiz* (lexique Kabyle) de Uremdan

3. ORGANISATION DU LEXIQUE

La macrostructure

Il s'agit d'un lexique bilingue où le mot-vedette (ou l'entrée) est en français ou en arabe, suivi de l'équivalent en langue amazighe. Le classement se fait selon l'ordre alphabétique de la langue française. Cette option a été dictée par une raison pragmatique : les différents besoins actuels sont d'ordre terminologique et posent l'interrogation suivante : comment va-t-on nommer la notion ou l'objet x en amazighe ? La notion ou l'objet x étant formulés soit en français, soit en arabe. En outre, au moment de l'édition du *Vocabulaire de la langue amazighe 1*, le tri automatique selon l'ordre alphabétique tifinaghe n'était pas encore au point, ce qui ne permettait pas d'envisager une version amazighe-français et amazighe-arabe. Au stade où en est la standardisation du lexique et de la morphologie de l'amazighe, et vu le temps que demande un tel travail et l'urgence de produire un lexique d'appoint, on ne donne ni la définition lexicographique de l'entrée ni l'usage du mot dans des exemples précis. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un véritable dictionnaire ; néanmoins, il représente plus qu'une simple liste terminologique dans la mesure où les traits morphologiques et syntaxiques majeurs sont fournis pour chaque entrée. Une version plus complète et plus développée intégrant des exemples d'illustration pour chaque entrée est prévue dans la perspective d'alimenter le dictionnaire fondamental de la langue amazighe.

La microstructure

C'est l'organisation interne des articles de chaque entrée. L'entrée en français (ou en arabe) est immédiatement suivie du vocable en amazighe, écrit en tifinaghe, accompagné d'informations grammaticales élémentaires. Pour le nom, la catégorie

grammaticale et le genre sont mentionnés entre parenthèses, suivi de la forme à l'état d'annexion (EA) et de la forme du pluriel (pl.). Exemple :

afus (n. m.) - *ufus* (EA.) - *ifassn* (pl.)

Quand l'entrée est au masculin, le féminin (qui peut correspondre aussi au diminutif) n'est pas donné car il est dérivable, là où la sémantique le permet, par simple préfixation et suffixation du morphème du féminin t...t. Exemple :

anlmad → *tanlmadt*

Les variantes lexicales sont indiquées par deux barres obliques // (*afrux* // *arba* // *leil* // *aḥnjir*). Quand il s'agit de simples variantes morphologiques, une virgule sépare les différentes réalisations (*ifili*, *afilu*).

Pour les verbes, les quatre thèmes sont donnés toujours dans un même ordre : en premier, l'aoriste ; ensuite, l'accompli, l'accompli négatif et l'inaccompli (selon la terminologie de L. Galand). Exemple :

su - *swa* - *swi* - *ssa*

La forme de l'aoriste est immédiatement suivie de quelques indications relatives à la valence du verbe et se limitant à signaler s'il est transitif ou intransitif. Exemple : *su* (v. tr.)

4. METHODOLOGIE

A partir de la liste arrêtée, sont donnés les correspondants dans les trois grandes variétés marocaines, et secondairement autres que marocaines, en se référant à la compétence des chercheurs et surtout en dépouillant les différents dictionnaires et lexiques existants.

Pour cela, dans une première étape, chacune des entrées est traduite dans une variété. Les propositions obtenues sont, ensuite, rapprochées et comparées pour être enfin traitées au cas par cas afin de statuer sur les correspondants à retenir sur la base de critères hiérarchisés.

A côté de termes pan-amazighes, c'est-à-dire communs à un grand nombre de variétés de l'amazighe tels que *aman*, *aḡrum*, *fad*, *laz* et qui ne posent donc aucun problème de choix ni de concertation, se trouvent d'autres entrées sur lesquelles il faut statuer et qui demandent une prise de décision qui se fait en référence à des critères aussi bien linguistiques que sociolinguistiques.

CRITERES DE SELECTION

Dans le cas où plusieurs possibilités se présentent, une certaine hiérarchie a été respectée dans le choix de chaque correspondant amazighe :

- l'authenticité du mot : un mot natif a le primat sur les autres ;
- l'extension géographique et la conformité aux règles morphologiques et

- phonotactiques de la langue ;
- l'emprunt interdialectal ;
- l'emprunt intégré (toutes langues confondues : arabe, espagnol, français ou autre) ;
- la créativité lexicale comme dernier recours.

PROCEDES MORPHOLOGIQUES UTILISES

Dans la recherche terminologique, plusieurs cas de figures peuvent se présenter : le terme recherché peut être disponible ; plusieurs termes peuvent aussi correspondre à la même notion ; le cas des lacunes lexicales à pourvoir soit par création endogène ou apport exogène.

(i) Si à la notion recherchée, correspond un terme pan-amazighe, c'est-à-dire jouissant d'une grande extension géographique et dialectale, celui-ci est entériné comme c'est le cas des exemples suivants :

Faim :	<i>laz</i>
Soif :	<i>fad</i>
Eau :	<i>aman</i>
Pain :	<i>ayrum</i>

(ii) Quand plusieurs termes correspondent à la notion recherchée, la décision prise dans ce cas est soit de considérer les variantes comme des synonymes, soit de procéder à un redéploiement ou à une redistribution sémantique où chaque variante rendra un signifié précis.

Pour désigner les notions suivantes, plusieurs termes existent dans différents géolectes, ils seront alors proposés comme des synonymes, parfois comme des parasynonymes :

Vieux :	<i>azayku, aqbur, aqdim</i>
Enfant :	<i>leil, afrux, arba, iširri, aħnjir</i>
Amour :	<i>tayri, timxsa</i>
Etre beau :	<i>zil, yudu, fulki, hyyu, šna, šbħ</i>

Parfois, il a été procédé à la spécialisation du sens de deux parasynonymes comme l'exemple de *anlmad* et *amħḍar* qui réfèrent tous les deux à la notion de « élève, apprenant, disciple ». La décision prise, dans ce cas précis, est de procéder à un redéploiement sémantique en distinguant entre « élève » et « étudiant » et de réserver *anlmad* au premier et *amħḍar* au second.

Dans des cas d'homonymie, l'aménagement lexical intervient dans le sens d'une plus grande transparence. C'est le cas du verbe *aru* qui dans certains dialectes, tel le tamazighite, rend aussi bien la notion d'« écrire » que celle d'« accoucher », alors que le tachelhite distingue entre *ara* « écrire » et *aru* « accoucher ». La décision prise à ce niveau a des implications directes sur l'enseignement de la langue : on retiendra deux formes différentes pour deux signifiés différents.

(iii) Lorsqu'à la notion recherchée, correspond une case vide, pour combler la lacune lexicale, plusieurs possibilités sont mises à contribution :

- l'extension sémantique où un terme voit son sens s'étendre à d'autres acceptions ayant un lien sémantique avec le sens premier ;
- la création d'un mot à partir d'une racine disponible dans la langue par dérivation ou composition ;
- l'emprunt intégré où une unité lexicale exogène est importée et coulée dans le moule morphologique de la langue.

L'extension sémantique permet également le recyclage de mots risquant de tomber en désuétude car relevant de métiers traditionnels ou d'un mode de vie en phase de transformation. C'est le cas des exemples suivants.

Terme	Sens néologique
<i>asmsl</i>	joint, raccord
<i>imisi</i>	alignement, justification d'un texte
<i>asufy</i>	cycle d'études
<i>asddi</i>	série

Le terme *asmsl* désigne une bande de tissu enduit d'un mélange de farine et d'eau et servant traditionnellement à luter la marmite et le couscoussier. L'objet étant de moins en moins utilisé actuellement, le terme *asmsl* est proposé pour rendre la notion de « joint, raccord, tout ce qui sert à l'assemblage de deux parties ».

imisi/imisan désignent les bordures alignées d'un champ, le terme rendra une autre acception néologique basée sur une analogie formelle entre la forme justifiée d'un texte et les bordures tracées d'un champ cultivé.

asufy a plusieurs acceptions dont la fin de l'apprentissage du coran à l'école coranique, il a été proposé dans *Voc. 1* pour cycle d'études quelle que soit la nature de ces études. Le terme a vu son sens s'élargir et passer d'une signification spécialisée à l'école coranique à une acception plus générale (cycle d'études).

L'unité lexicale *asddi* dans la langue usuelle désigne un ensemble d'objets, généralement alignés, et de même forme : « collier », « chaîne d'œufs de poule en formation ». Ce terme qui désigne des objets concrets est proposé pour rendre la notion de « série » par analogie de forme, le sème commun étant « l'organisation ». Dans la création de nouvelles unités lexicales, on recourt soit à la dérivation à partir d'une racine disponible, soit à la composition. Signalons, que dans *Voc 1*, comme c'est le cas d'ailleurs dans la langue générale, la composition a été très peu utilisée comme procédé de création lexicale. Le procédé le plus utilisé est la dérivation. On relève ainsi très peu de composés : *asnmarra* « orthographe », *idlif* « alphabet ».

asnmarra est composé à partir de deux constituants : verbe + nom. Il s'agit de la forme factitive *snm* « rendre droit, rendre correct » dérivée du verbe *nm* « être droit, correct » et *arra* « l'écrit », l'orthographe étant « les règles qui permettent d'écrire correctement ».

idlif est un composé attesté dans la langue pour rendre l'alphabet arabe et composé de *id* (particule de pluriel) et *lif* (première lettre de l'alphabet arabe). *idlif*² pourrait se traduire littéralement « les *alifs* » : l'alphabet étant considéré comme un ensemble de lettres qu'on désigne par un terme générique qui est la première lettre de l'alphabet. Notons que le terme *alphabet* lui-même est construit étymologiquement des deux premières lettres de l'alphabet grec *alpha* et *bêta*.

Par la suite, le composé lexicalisé *idlif* a donné naissance à une série de dérivés : le verbe *ssidlf* « alphabétiser » et *assidlf* « alphabétisation. »

Il faut signaler que la terminologie lacunaire pour le vocabulaire sectoriel en question concerne aussi bien des notions abstraites et des réalités nouvelles que des objets concrets d'un usage commun. Nous en donnons quelques exemples ci-dessous.

- Termes correspondant à des notions abstraites :

Notion	Terme	Base de dérivation
Absence	<i>tanabbayt</i> <i>isik</i>	<i>bbi, ssiki</i> <i>ssiki</i>
Accueil	<i>asnubg</i>	<i>anbgi</i>
Analyser	<i>ssfsi</i>	<i>fsi</i>
Bilan	<i>tamayunt</i> <i>tanattuft</i>	<i>qqn</i> <i>ttf</i>
Civilisation	<i>tiyyurma</i>	<i>ym</i>
Commémoration	<i>askti</i>	<i>kti</i>
Communication	<i>amyawađ</i>	<i>awđ</i>
Compétence	<i>tissugra</i>	<i>sugr</i>
Appréciation	<i>astal</i>	<i>stl</i>
Difficulté	<i>tanmmarut</i> <i>tassast</i>	<i>nmr</i> <i>ass</i>

Notons que pour rendre la notion de « civilisation » *Amawal* donne le terme *tayrma*, dérivé de *iym* « la cité ». Dans *Voc 1*, l'équivalent a été forgé à partir de la racine *ym* et du schème *tiffuēla*. Ce choix se justifie par le souci de réhabiliter le schème *tiffuēla* comme c'est le cas pour d'autres termes comme *tinnujda* « nomadisme », *timmuzya* « amazighité ».

- Termes rendant des objets concrets :

Terme en français	Terme en amazighe	Base de dérivation
Animal	<i>amudr</i>	<i>ddr</i>
Brosse à dent	<i>tasymst</i>	<i>tuymst</i>

² Ce terme a paru devoir s'appliquer exclusivement à l'alphabet arabe et d'autres propositions ont vu le jour : telles *iskkiln n ugmay* (littéralement les lettres de l'épellation).

Pour tous ces néologismes formés par dérivation, le terme dérivé peut avoir une certaine autonomie de sens et d'emploi par rapport à la base de dérivation (verbale ou nominale). C'est ainsi que, par exemple, le terme qui rend la notion de « commémoration » a été forgé à partir du verbe *kti* qui signifie « se souvenir, se rappeler » et en passant par la forme factitive du verbe *sskti* « rappeler », le nom d'action verbale *askti* a été formé. La notion de « commémoration » étant perçue, en fait, comme l'occasion de se rappeler, de se remémorer un événement et partant de le commémorer. La base et le dérivé ont un noyau sémique commun, mais leurs acceptions sont différentes.

La néologie d'emprunt est un procédé d'enrichissement lexical qui a été utilisé dans l'élaboration du *Voc 1*. Comme nous l'avons signalé plus haut dans les critères de sélection, un mot natif a la priorité dans la perspective de l'enrichissement de la compétence lexicale du locuteur dans sa langue. Cependant, quand un emprunt est intégré morphologiquement et jouit d'une grande extension géographique et sociale, il est proposé à côté du terme natif qui peut exister dans une variété et méconnu dans une autre comme il ressort des exemples suivants :

- *lxdmt* à côté de *tawwuri* pour rendre la notion de « travail » ;
- *talwiht*, *tallwaht*, à côté de *takfaft* pour désigner une « ardoise » ;
- *annaqus* à côté de *anina* pour désigner « la cloche » ;
- *bnu* à côté de *zyu* et *sku* pour « construire » .

Des emprunts relevant de domaines spécialisés ont été adoptés et adaptés aux règles morphologiques de la langue tels *adidaktiy* pour l'adjectif « didactique ». Les mois du calendrier grégorien ont été adoptés : = *nnayr*, *brayr*, *mars*, *abrir*, *mayyu*, *yunyuy*, *yulyuz*, *yušt*, *šutanbir*, *ktubr*, *nuwanbir*, *dujanbir*.

Ce sont là quelques illustrations de la méthodologie sous-jacente à l'élaboration du *Vocabulaire de la langue amazighe 1*. Comme tout travail relevant de la lexicographie ou de la terminologie, *Vocabulaire 1* n'est pas à l'abri de critiques qui concernent aussi bien la nomenclature retenue que les propositions émises. Nous considérons qu'il s'agit d'un travail perfectible qui peut être amélioré par les remarques constructives des uns et des autres.

Il a été question le long de cet article des conditions de bonne formation d'un terme, c'est-à-dire de sa validité sur le plan linguistique ; mais reste entière la question de la viabilité des produits nouvellement créés. La bonne formation d'une unité lexicale n'est pas une garantie de son succès sur le marché linguistique. Les critères de validité sur le plan linguistique la dotent d'une grande probabilité de réussite, mais ne sont pas un gage de son acceptabilité et ne peuvent la mettre à l'abri d'un éventuel rejet. Les termes créés ou proposés ne deviendront des mots du vocabulaire que si le consensus des usagers les accrédite. Il est indéniable que les néologismes qui sont passés dans l'usage ont bénéficié de conditions favorables

à leur implantation. Aussi les efforts investis au niveau du corpus de la langue doivent-ils être soutenus par des moyens d'accompagnement en vue de la diffusion et de l'implantation des nouvelles terminologies.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUALAZM A., 1993, *Le petit dictionnaire arabe-berbère (2-6 ans)*, Rabat, Ed. Abdelghani.
- Amawal (lexique), 1980, *tamaziyt-tafransist (berbère-français), tafransist-tamaziyt (français-berbère)*, Paris, Imedyazen, 131 p.
- Amawal n tusnakt. *Tafransist-tamaziyt. Lexique de Mathématiques*, Tizi-Ouzou : Tafsut, 1984, 126 p.
- AMEUR M., 1985, *Description phonologique du parler berbère des Aït-Mguild (Maroc central)- Eléments de dialectologie phonologique*, non publiée, Thèse de 3ème cycle, Université d'Aix-en Provence - Marseille I.L.G.E.O.S.
- ASPINION R., 1953, *Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat, Félix Moncho, 336 p.
- AZDOUD D., 1997, *Lexique commun des Aït Hadiddou ou du Haut-Atlas (Maroc central)*, Thèse de doctorat d'Etat, Université El Jadida.
- BELAÏD B., 1993, *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight*, Casablanca, Imprimerie Najah Eljadida, 123 p.
- BIARNAY S., 1917, *Etude sur les dialectes berbères du Rif: lexique, textes et notes de phonétique*, Leroux, Coll. "Bulletin de correspondance africaine", Paris.
- BOOGERT N., 1998, *La révélation des énigmes" : lexiques arabo-berbères des XVIIe et XVIIIe siècles*, Travaux et documents de l'Iremam n°19, Aix-en-Provence, IREMAM.
- BOUNFOUR A. & A. BOUMALK, 2001, *Vocabulaire usuel de tachelhit (tachelhit - français)*, Rabat, Centre Tarik bnou Zayad, 248 p.
- CHAFIK (M.), 1990-2000, *Dictionnaire arabe-amazighe, tome I (A-D)*, Rabat, l'Académie du Royaume du Maroc (3 volumes).
- CHAKER S., 1984, *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, Editions du CNRS, 291.
- CORTADE J-M., 1985, *Lexique Français-Touareg (seconde édition revue et augmentée)*, Paris, INALCO.
- DALLET J-M., 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français : Parler des Aït Mangellat*, Algérie, Paris, SELAF.
- DESTAING E., 1938, *Etude sur la tachelhit du Sous : Vocabulaire français-berbère*, Paris, Leroux.
- FOUCAULD Ch., 1951, *Dictionnaire Touareg-français, dialecte de l'Alhaggar*, Paris, Imp. Nation., 2028 p.
- GALAND L. et P. GALAND-PERNET, 1971, « Questionnaire linguistique pour le berbère », in *Littérature orale arabo-berbère*, Publications de la R. C. P., 49, Paris CNRS, p.16-17.
- HADDACHI A., 2000, *Dictionnaire de tamazight : parler des Ayt Merghad (Ayt Yaflman)*, Imprimerie Beni Snassen, Salé, 207 p.

- IBAÑEZ E., 1944, *Diccionario Español Rifeño*, Ediciones de la Revista, "Verdad y Vida", Madrid.
- JORDAN A., 1934, *Dictionnaire Berbère-Français*, Rabat, Ed. Oumnia.
- LAOUST E., 1920, *Mots et choses berbères (notes de linguistique et d'ethnographie : dialectes du Maroc)*, Paris, A. Challamel.
- NAÏT-ZERRAD K., 1998, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) I*, Peeters, Paris-Louvain.
- NAÏT-ZERRAD K., 1999, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) II*, Peeters, Paris-Louvain.
- NAÏT-ZERRAD K., 2002, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) III*, Peeters, Paris-Louvain.
- PENCHOEN Th G., 1968, « La glottochronologie », in *Le langage*, A. Martinet, (Dir.), Paris, NRF-Gallimard (La Pléiade), p. 865-884.
- RENISIO A., 1932, *Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr*, Grammaire, textes et lexique, Paris, Ernest Leroux, 465 p. + carte.
- SERHOUAL M., 2002, *Dictionnaire tarifit-français*, vol. I., Thèse de doctorat d'Etat, Université Abdelmalk Essaâdi, Tétouan.
- TAÏFI M., 1991, *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc Central)*, Paris, L'HARMATTAN-AWAL.

Noura EL AZRAK
IRCAM, Rabat

INTRODUCTION

L'objectif de cette communication est de faire la lumière sur l'importance de la terminologie grammaticale, ainsi que sur la nécessité de la mise en contexte des termes forgés. En effet, il s'avère intéressant, dans tout travail terminologique, de ne pas se contenter de créer des listes de termes isolés. Il faut, par contre, prévoir un contexte syntaxique où ces termes seront précédés et/ou suivis d'autres unités. Cette contribution s'articulera autour de deux volets. Dans un premier temps, nous mettrons l'accent sur l'utilité de la terminologie grammaticale en cette ère fondamentalement marquée par l'introduction de l'amazighe au sein de l'école. Dans un second temps, nous nous intéresserons à l'importance de la mise en contexte des termes forgés et au rôle qu'elle peut jouer dans la réussite de ces mots.

1. LE VOCABULAIRE GRAMMATICAL DE LA LANGUE AMAZIGHE

Il n'est pas aisé de distinguer la terminologie et la néologie, les deux étant souvent en situation de chassé-croisé. Ainsi toute recherche terminologique aboutit à l'identification de lacunes lexicales qu'on ne peut combler qu'en faisant appel aux mécanismes néologiques. Par conséquent, la nécessité de création de nouvelles unités lexicales est devenue aujourd'hui évidente pour toutes les communautés linguistiques qui ont à cœur le développement de leur langue. La vie ne s'arrête jamais, des mots nouveaux sont toujours indispensables pour exprimer les changements qui surviennent : les découvertes scientifiques, les progrès industriels, les modifications de la vie sociale, etc.

A l'heure où il est question d'intégrer la langue amazighe dans le système éducatif des pays d'Afrique du Nord, il va de soi que cette langue doit se doter d'une terminologie spécialisée dans toutes les disciplines afin de répondre à l'obligation de nommer des réalités nouvelles et des sciences qui ne font pas partie des connaissances traditionnelles (la grammaire, l'histoire, la géographie, les mathématiques, etc.). Cette tâche a été initiée depuis le milieu des années 1970, par Mammeri, et a connu depuis cette date une évolution rapide. Ainsi plusieurs travaux terminologiques ont pu voir le jour : *Tajerrumt* (1976), *Lexique des mathématiques* (1984), *Vocabulaire de l'éducation* (1993), *Lexique d'informatique* (1996), *Essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique* (2002), etc.

« Ce matériel doit être adapté, différencié et développé dans la perspective d'une utilisation en situation scolaire. Car la quasi-totalité des terminologies qui ont été élaborées sont clairement de niveau universitaire : comme cela a souvent été pour les langues minoritaires ou dominées, on sait déjà traduire en berbère les traités

de physique nucléaire, de mathématiques avancées, de linguistique ou d'informatique, mais on est encore bien démuni pour les vocabulaires de base scolaire, de niveau primaire ou secondaire.» (Salem Chaker, 2005 : 172). Par conséquent, il faut chercher à établir ce pont indispensable entre les travaux universitaires et l'enseignement de la langue amazighe. Et c'est certainement pour atteindre cet objectif que l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) et l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) ont uni leurs efforts pour l'élaboration du *vocabulaire grammatical*¹ qui s'avère une nécessité prioritaire et urgente.

Le point fort de ce vocabulaire réside premièrement dans le fait qu'il ne s'agit plus d'une entreprise individuelle, ou d'une expérience non institutionnelle, mais d'un travail collaboratif des chercheurs appartenant à deux institutions différentes. Et secondairement dans le fait qu'il a une visée didactique et pédagogique. Ce vocabulaire n'est plus une « démonstration de force sur fond d'affirmation identitaire », mais un ouvrage didactique qui se veut être un minimum nécessaire à l'enseignement de la langue, c'est-à-dire un outil de travail destiné essentiellement aux enseignants de la langue amazighe, et aux étudiants préparant une maîtrise ou un master en cette langue. Il convient cependant de souligner que ce vocabulaire n'est pas un lexique linguistique au sens propre du terme.

2. LA MISE EN CONTEXTE DES TERMES GRAMMATICaux

Quand on parle de termes, on parle des unités particulières d'une discipline spéciale. Ces unités apparaissent en contexte, entourées d'autres unités, qui peuvent être parfois des termes, parfois des combinaisons de lexèmes qui les précèdent ou qui les suivent. Par ailleurs, l'usage des termes d'une quelconque discipline est considéré comme un élément important puisqu'il permet aux termes d'avoir un entourage où les uns subissent l'influence des autres et où ils établissent une affinité entre eux.

Mais on remarque que la mise en contexte des termes a été souvent négligée dans les travaux de néologie amazighe. En effet, à l'exception de *Tajerrumt* et de la thèse de Berkaï, la quasi-totalité des travaux terminologiques amazighes se contentent de présenter des listes de termes isolés, et ne s'attardent pas sur le contexte dans lequel ces termes vont être utilisés.

La mise en contexte, c'est-à-dire les exemples d'emploi des termes forgés, est considérée au sein de l'équipe Terminologie grammaticale (désormais TERMGRAM)

¹ Les centres impliqués dans ce projet sont le Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) du côté de l'IRCAM et le Centre de Recherche Berbère (LACNAD-CRB) pour l'INALCO.

comme l'un des critères de leur validation. Il convient néanmoins de signaler que ces exemples d'emploi ne peuvent être valables que pour un géolecte précis, à savoir le géolecte marocain. Par conséquent ils ne seront pas dans la publication conjointe IRCAM et INALCO du vocabulaire grammatical².

1.1. Classification des exemples d'emploi

L'examen de ces exemples d'emploi conduit à les répartir en trois catégories : définitions, règles grammaticales et phrases ou syntagmes illustratifs³.

2.1.1. Définitions

Il s'agit, dans cette première catégorie, de donner des indications qui déterminent et délimitent le terme en question :

(1)

a. **azwir** d amslay ittilin g tzwiri n tguri.

« Le préfixe est l'affixe figurant à l'initiale d'un mot ».

b. **tasnazyurt** tga tussna irzzun xf izuran n tguriwin

« L'étymologie est la science qui étudie l'origine des mots ».

c. nqqar **tudift** i tguri nna isnmal msmun awal.

« On appelle entrée le mot que définit le dictionnaire ».

d. g tsnilst, lla s nttini i wnna da isllan ar isawal **amslsiwl**.

« En linguistique, on appelle le sujet qui écoute et parle l'interlocuteur ».

2.1.2. Règles grammaticales

Dans cette deuxième catégorie, la mise en contexte consiste à donner une règle grammaticale où le terme en question rentre en relation de combinaison avec d'autres termes :

(2)

a. ur ittili umurfim n tibawt ur g **twinst tanalawt**.

« Il n'y a pas de morphème de négation dans la phrase affirmative ».

b. nttari **uduz** n ufunim s sin iskkln, s umdya : ayyis, ibba, imma, azzar, cc, ffɣ.

« La tension est exprimée par le redoublement de la lettre en question, par exemple : ayyis, ibba, imma, azzar, cc, ffɣ ».

² Vu l'importance pédagogique de ces exemples d'emploi, l'équipe TERMGRAM a jugé très utile leur diffusion. Ainsi ils feront l'objet d'une publication à part intitulée 'Guide d'emploi des termes grammaticaux'.

³ Ces phrases illustratives (ou syntagmes dans certains cas) vont être revues pour donner des définitions ou des règles grammaticales.

c. *ig mmdfarn sin iyritn, lla ittili ukus n yan digsn ; s umdya : inna as > [innas].*
« Si deux voyelles se suivent l'une des deux tombe. Exemple : *inna as > [innas]* ».

d. *idgam d tiwcca gan imrnutn ikudann.*
« *idgam* (hier) et *tiwcca* (demain) sont des adverbes de temps ».

2.1.3. Phrases et syntagmes illustratifs

Les termes grammaticaux sont entourés dans cette troisième catégorie d'autres unités lexicales pour former une phrase ou un simple syntagme illustratif :

2.1.3. 1. Phrases

(3)

a. *ismun umawal tiguriwin tiqburin d tmaynutin.*
« Le lexique regroupe des mots archaïques et nouveaux ».

b. *tilelli d tayri d tawmat gan ismawn iwngimn.*
« *Tilelli* (liberté), *tayri* (amour) et *tawmat* (fraternité) sont des noms abstraits.»

c. *ar nntafa g msmun awal asnml n tguriwin.*
« On trouve dans le dictionnaire les définitions des mots ».

d. *adf d akniw n kcm.*
« *adf* (entrer) est le synonyme de *kcm* ».

2.1.3. 2. Syntagmes

(4)

a. *azgzl n tguriwin.*
« L'abréviation des mots ».

b. *tuzkiwt n twinst.*
« La structure de la phrase ».

c. *ilugnn n usnmarra.*
« Les règles d'orthographe ».

d. *amzaray asnalɣan*
« La variation morphologique »

2.2. L'importance de la mise en contexte

La mise en contexte d'un terme forgé permet, entre autres, de vérifier sa cohérence syntagmatique, de mettre l'accent sur ses propriétés combinatoires,

d'orienter le lecteur pour la compréhension de certains termes et d'initier au métalangage amazighe.

2.2.1 La vérification de la cohérence syntagmatique des termes

Un terme isolé peut sembler conforme aux règles de bonne formation, mais mis en contexte, il peut présenter des problèmes sur le plan syntagmatique. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer l'exemple des deux notions de *masculin* et de *féminin* en amazighe. En effet, l'équipe TERMGRAM a forgé, dans un premier temps, les deux termes à partir de la racine *wtm*. Ainsi le masculin a été nommé *awtman* et le féminin *tawtmant*. Mais la mise en contexte de ces deux termes a révélé les problèmes suivants :

(5)

- a. *argaz iga ism **awtman**.*
«*argaz* (homme) est un nom masculin.»
- b. **tamyart d ism **awtman**.*
«*tamyart* (femme) est un nom masculin.»
- c. **argaz iga taguri **tawtmant**.*
«*argaz* est un mot féminin.»
- d. *tamyart d taguri **tawtmant**.*
«*tamyart* est un mot féminin.»

Remarquons que le terme *ism* (nom) qui est morphologiquement masculin ne peut être suivi que par un adjectif masculin, ce qui a donné la structure erronée (5b) qui qualifie *tamyart* (la femme) de nom masculin. Notons, d'autre part, que le terme *taguri* (mot) qui est féminin ne peut être déterminé que par un adjectif du même genre ce qui a abouti à la structure (5c) où *argaz* (homme) est désigné comme mot féminin. Confrontée à ce problème d'accord en genre, l'équipe TERMGRAM s'est trouvée dans l'obligation de revenir sur le premier choix, et d'exprimer les notions de masculin et de féminin par deux radicaux différents. Ainsi le premier est exprimé par **amay** et le deuxième est rendu par **untí**. Ce choix a épargné la confusion illustrée ci-dessus. Nous avons ainsi :

(6)

- a. *argaz iga ism **amay**.*
«*argaz* est un nom masculin.»
- b. *tamyart d ism **untí**.*
«*tamyart* est un nom féminin.»
- c. *argaz iga taguri **tamayt**.*
«*argaz* est un mot masculin.»
- d. *tamyart d taguri **tuntit**.*
«*tamyart* est un mot féminin.»

2.2.2 La mise en lumière des propriétés combinatoires des termes

Les termes ne se combinent pas avec d'autres unités de façon aléatoire ; mais plutôt en fonction de caractérisations syntactico-sémantiques. Par exemple, il est des verbes qui régissent des prépositions et d'autres qui n'en ont pas besoin. De même il y a des verbes qui s'associent avec certaines prépositions mais pas avec d'autres :

- (7)
- a. *ffɣ* (sg) *Asgn d usawn d ismawn n udyar : amzwaru iffɣ sg umyag gn, wis sin zi awn.*
« *asgn* (gîte) et *asawn* (pente) sont des noms de lieu, le premier est dérivé du verbe *gn* (dormir) et le deuxième du verbe *awn* (monter) ».
- b. *agl* (ɣr, ɣ) *g twinst immudda urgaz lli xf nsawal, yugl urgaz ɣr umaqqan lli.*
« Dans la phrase *immudda urgaz lli xf nsawal*, *urgaz* dépend du relatif *lli*. »

Les exemples ci-dessus montrent que la mise en contexte des termes grammaticaux permet de mettre l'accent sur les particularités morphosyntaxiques des verbes et de déterminer leurs propriétés combinatoires.

2.2.3 Orientation du lecteur pour la compréhension des termes

Le vocabulaire grammatical, en tant qu'ouvrage didactique par excellence, doit permettre à l'utilisateur de bien maîtriser les termes grammaticaux et, par conséquent, de les employer d'une façon correcte. Mais il se trouve que ce vocabulaire contient des termes linguistiques spécialisés que l'utilisateur non averti n'arrivera pas à comprendre sans avoir recours à un dictionnaire de linguistique. Pour s'en convaincre, il suffit de donner l'exemple de *afunim* et *amurfim* dont les équivalents français et arabes ne peuvent pas renseigner le lecteur sur le sens des termes. Celui-ci sera dans l'obligation de consulter un dictionnaire de linguistique pour appréhender le sens des termes en question. Mais la mise en contexte de ces derniers guidera sûrement l'utilisateur.

- (8)
- a. *afunim* *ifunimn gisn tirgalin (t,d, k...) d iɣritn (a, i, u) d waznaɣritn (w, y)*
« Les phonèmes peuvent être des consonnes, des voyelles ou des semi-voyelles »
- b. *amurfim* *tamatart n wunti iga tt umurfim ibɗan t--t.* « Le morphème discontinu t...t est la désinence du féminin ».

D'autre part, il faut signaler que la plupart des enseignants de la langue amazighe, au moins au Maroc, ont la tradition grammaticale arabe comme référence, ce qui pose, dans certains cas, le problème d'ambiguïté. En effet, l'utilisation des termes

arabes dans des acceptions nouvelles risque d'être source de confusion, et le lecteur peut glisser sans cesse d'un sens à l'autre. Par ailleurs, le terme arabe *ta:mm* qui est donné dans le *vocabulaire grammatical* comme équivalent du terme français *accompli* et du terme amazighe *usmid*, peut très bien être compris comme l'opposé du terme grammatical arabe *naqiş*, puisque cette tradition distingue un verbe *ta:mm* d'un verbe *naqiş*. Mais la mise en contexte de ces termes lèvera toute ambigüité qui pourrait être source de confusion :

(9)

*Usmid krađt twila ad illan yr umyag : urmir (ns) d usmid (nsa)
d usmid anabaw (nsi) d warusmid (nssa).*
«Le verbe a quatre thèmes : l'aoriste, l'accompli,
l'accompli négatif et l'inaccompli.»

INITIATION AU METALANGAGE AMAZIGHE.

La mise en contexte des termes grammaticaux peut jouer un rôle très important dans la création d'un métalangage amazighe. En effet, les exemples d'emploi, notamment les règles et les définitions pourraient être les germes d'un manuel scolaire de la grammaire amazighe en amazighe. Ce qui permettra à cette langue de passer d'une langue outil de communication à une langue objet d'enseignement, donc de se doter de capacités d'abstraction et d'adaptation. D'autre part, ces exemples de mise en contexte constitueraient l'embryon de la lexicographie unilingue.

En guise de conclusion, il convient de signaler que l'élaboration d'un *vocabulaire grammatical* répond à un besoin urgent en matière de métalangage pour l'enseignement de la langue amazighe et que la mise en contexte des termes forgés est considérée comme un critère important pour leur validation. Ces exemples d'emploi auront également un impact positif sur leur implantation ; un terme qui apparaît entouré d'autres unités aura, sûrement, plus de chance d'être mémorisé qu'un terme isolé.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHAB (R.), 1996, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris-Louvain, Ed. Peeters, 367 p.
- BERKAÏ (A.), 2002, *La terminologie de la linguistique en tamazight*, Magister de berbère, Université de Béjaïa.
- CHAKER (S.), 2005, 'Le berbère : de la perspective linguistique à l'enseignement d'une langue maternelle', dans *Langues maternelles : Contacts, variations et enseignement. Le cas de la langue amazighe*, L'Harmattan, Paris, pp. 167-175.
- MAMMERRI (M.), 1976, *Tajeřrumt n tmazight (tantala taqbaylit) : grammaire berbère kabyle*, Paris, Maspéro.

Meftaha AMEUR
IRCAM, Rabat

En berbère, la dérivation et la composition sont deux procédures de synthématique à l'œuvre dans la formation des unités lexicales, avec cependant une nette prédilection pour la dérivation. La composition se trouve être, de ce fait, un procédé de formation du lexique peu productif en comparaison avec la dérivation. Chaker (1984 : 179) écrivait à ce propos qu'il existe entre les deux procédés « un déséquilibre écrasant : la composition n'est en berbère qu'un phénomène sporadique, peu productif, alors que la dérivation, tant verbale que nominale, constitue un système essentiel dans l'économie générale de la langue. La dérivation est le pivot non seulement du lexique, mais aussi de la syntaxe de l'énoncé verbal ». Cette constatation est valable aussi bien pour le lexique déjà établi que pour celui nouvellement créé où la dérivation est le mode de formation le plus mis à contribution dans la création lexicale. La composition est un procédé à même d'engendrer de nouvelles unités lexicales et partant un moyen d'enrichissement du lexique eu égard aux différentes possibilités combinatoires qu'elle permet. Néanmoins, une attention particulière doit être accordée à la syntaxe des éléments de base qui forment le composé, à la nature grammaticale de ces constituants et à leur orthographe. Dans la présente contribution, nous nous proposons de mettre la lumière sur ces différents points à partir de l'étude du cas du *Vocabulaire grammatical*¹.

LA COMPOSITION : QUELQUES DEFINITIONS

Le dictionnaire de Dubois (1973 : 109) définit le mot composé comme « un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative ». La frontière entre la dérivation par préfixation et la composition n'est pas toujours claire. Benveniste (1974), suivi en cela par Guilbert (1975), précise que d'un côté, le principe de la composition repose sur l'existence de deux éléments seulement, de l'autre que la composition n'est pas un procès de nature morphologique, en ce sens qu'on ne peut expliquer la création des composés par la simple jonction de deux signes préexistants. « L'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait ; elle est issue des constructions syntaxiques avec leurs variétés de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé

¹ Il s'agit d'une terminologie grammaticale élaborée dans le cadre de la convention de collaboration signée entre l'INALCO et l'IRCAM et où sont engagés des chercheurs de LACNAD-CRB et du Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL).

morphologique et qui le produit par transformation (Benveniste, 1974 : 161). De la définition que donne Benveniste de la composition (p. 171), nous retenons les points suivants :

- a- dans la composition, les deux termes sont identifiables pour le locuteur et forment une unité nouvelle dont le signifié est unique et constant ;
- b- il faut que le locuteur puisse isoler et identifier les deux termes ;
- c- il faut également que le sens des membres pris isolément ait un rapport assez clair avec celui du composé.

Ces critères nous semblent essentiels pour l'identification des composés.

QUELQUES EXEMPLES DE COMPOSES DANS LA LANGUE COMMUNE

La langue usuelle offre des composés mettant en jeu des éléments de nature grammaticale différente :

- verbe + nom :

- *tafydant* composé de *ffy* "sortir" + *adan* "gros intestin, boyau" (littéralement "le boyau sortant") désignant "l'hémorroïde".
- *mattr mummu* de *mattr* "surveiller, avoir l'œil sur" et *mummu* "bébé (langage enfantin)", (littéralement "le protecteur du bébé")².
- *tuf ṭlba* de *af* "être mieux que" et *ṭlba* "Tolbas (les sages)", (littéralement "elle surpasse les Tolbas").
- *tuf ayyu* de *af* et *ayyu* "lait" (littéralement "elle est mieux que le lait")³.

- forme agentive + nom :

- *maf aman* de *af* "trouver" + le formant agentif *m-* + *aman* "eau", (littéralement "le trouveur d'eau") pour "sourcier"
- *mlḷy tazlaft* de *lḷy* "lécher" + le formant agentif *m-* + *tazlaft* "plat en terre cuite" (littéralement "le lécheur du plat") pour l'index (le doigt).
- *mrṛz tiqbilin* de *rṛz* "casser" + le formant agentif *m-* + *tiqbilin* "les tribus" (littéralement "celui qui casse les tribus"), désigne une personne qui aime semer la discorde entre les gens.

- des synapsies :

² Il s'agit d'une perle blanche tachetée de points noirs que l'on met au poignet ou au front du bébé censée être, dans la croyance populaire, dotée du pouvoir de conjurer le mauvais œil et donc de protéger le bébé.

³ Ces deux derniers composés sont des plantes connues pour leurs vertus de guérison (Taïfi, 1991).

- *takširt⁴ n ufud* (littéralement "la rondelle du genou") pour nommer "la rotule".
- *ayrum n wuššn* (littéralement "le pain du chacal") pour "champignon".

Dans tous ces exemples, les signifiants des signes autonomes qui ont servi à la composition sont facilement repérables, mais le sens du composé est un produit des deux signifiés et non une simple addition (*matr mummu* désigne une perle dotée d'un pouvoir prophylactique et non "un protecteur de bébé").

LA COMPOSITION DANS LE VOCABULAIRE GRAMMATICAL DE L'AMAZIGHE

La composition est l'un des procédés de morphogenèse lexicale exploités pour l'élaboration du *Vocabulaire grammatical*. L'analyse des différents composés met en relief plusieurs types de combinaison selon la nature des éléments constitutifs. Nous les récapitulons dans le tableau ci-après.

	Composition	Termes	Traduction en français	Éléments constitutifs
1	<i>bu -</i>	<i>bu yan uskkil</i> <i>bu sin iskkiln</i> <i>bu usmmud</i>	monolithère bilitère transitif	- <i>bu</i> (celui qui a) + numéral (<i>yan</i> = 1, <i>sin</i> = 2) + <i>askkil</i> (lettre) - <i>bu</i> (celui qui a) + <i>asmmud</i> (complément)
2	<i>war/ar -</i> ou <i>tar -</i>	<i>arusrid (TAJ)⁵</i> <i>arunmil</i> <i>armskil (TAJ)</i> <i>war asmmud</i> <i>armsli</i> <i>arusmid</i> <i>aramyag</i>	indirect indéfini invariable intransitif dévoisé inaccompli non verbal	- <i>ar</i> (morphème privatif)+ <i>usrid</i> - <i>ar +unmil</i> (défini) - <i>ar + mskl</i> "changer" (touareg) - <i>war + asmmud</i> (le complément) - <i>ar + imsl</i> (<i>le son</i>) - <i>ar+ usmid</i> (accompli) - <i>ar + amyag</i> (<i>verbe</i>)
3	racine SN "savoir, science, discipline"	<i>tasnaz yurt</i> <i>tasnilst</i> <i>tasnalya</i> <i>tasnmslit</i> <i>tasnamkt</i>	étymologie linguistique morphologie phonologie la sémantique	<i>sn + azyr</i> (racine) <i>sn + ils</i> (langue) <i>sn + talya</i> (forme) <i>sn + imsl</i> (<i>son</i>) <i>sn + anamk</i> (<i>sens</i>)

⁴ *takširt* est une rondelle en bois que l'on met à l'une des extrémités du fuseau à filer la laine.

⁵ *Tajerřumt* de M. Mammeri (1976).

		<i>tasnirmt</i> <i>tamsnawalt</i>	terminologie lexicologie	<i>sn + irm</i> (terme) <i>sn + awal</i> (langue, parole)
4	Nom + Nom	<i>aznayri (TAJ)</i> <i>talyasnayt</i>	semi-voyelle morphosyntaxe	- <i>azgn</i> (moitié) + <i>ayri</i> (voyelle) - <i>talya</i> (forme) + <i>tasnayt</i> (syntaxe)
5	Nom + adjectif ou participe	<i>ayri afssas</i> <i>amawal izlin</i>	schwa vocabulaire	- <i>Ayri</i> (voyelle) + <i>afssas</i> (léger) à côté de l'emprunt <i>ašfa</i> - <i>amawal</i> (lexique) + <i>izlin</i> (spécifique)
6	Forme agentive + nom	<i>mđfr amyag</i> <i>msmun awal</i>	postverbal dictionnaire	- <i>m+ đfr</i> (suivre) + <i>amyag</i> (verbe) - <i>m + smun</i> (rassembler) + <i>awal</i> (langage)
7	Nom + préposition + Nom	<i>anmmal n usgum</i> <i>asmmud n uskkin</i>	indicateur de thème complément d'objet	- <i>anmmal</i> (indicateur) + <i>n</i> (de) + <i>asgum</i> (thème syntaxique) - <i>asmmud</i> (complément) + <i>n</i> (de) + <i>askkin</i> (objet)
8	Verbe + Nom	<i>ilimsli</i> <i>azramyag</i> <i>asmarra</i> <i>amsknawal</i>	voisé préverbe orthographe lexicographe	- <i>ili</i> (posséder) + <i>imsli</i> (son) - <i>zwur</i> (devancer) qui a donné le préfixe <i>azr-</i> (= pré-) + <i>amyag</i> (verbe) - <i>snm</i> (rendre droit) + <i>arra</i> (l'écrit) - <i>skn</i> (indiquer, montrer) + <i>awal</i> (+ formant d'agent)
9	Verbe + adverbe	<i>azdat</i> <i>astama</i>	antéposition apposition	- <i>as</i> (venir) + <i>dat</i> (devant) - <i>as</i> (venir) + <i>tama</i> (à côté)
10	Verbe + verbe	<i>amsliwl</i> <i>talsarit</i>	interlocuteur transcription	- <i>sl</i> (entendre) + <i>siwl</i> (parler) (+ formant d'agent) - <i>als</i> (répéter, refaire) + <i>ari</i> (écrire)

Comme dans la langue commune, la composition permet de créer de nouvelles unités lexicales en terminologie et devient même un procédé assez productif comme en témoignent les différentes possibilités de combinaison qu'offre le tableau. Mais si la composition donne cette latitude, il n'en demeure pas moins qu'elle présente également des contraintes à respecter pour la réussite de la formation d'un composé en accord avec les règles intrinsèques de la langue.

Le paradigme des affixes utilisés dans la création lexicale par composition en amazighe souffre de plusieurs carences dont la non systématisme et l'irrégularité de l'emploi et parfois même du sens donné à ces affixes. Pour illustrer cette question, nous traiterons de deux cas précis : les composés avec *sn-* et les composés avec *war / ar*.

LA COMPOSITION AVEC SN-

La racine SN "connaître, savoir" a été utilisée par Mammeri (1976) comme préfixe *sn-* qui rend la notion de "science de". Ainsi a été forgé le terme *tasnilst* qui désigne "la linguistique", composé du préfixe *sn-* et du substantif *ils* pris dans le sens de "langue". *tasnilst* est donc la science qui étudie la langue. C'est le seul composé forgé avec un préfixe que l'on relève dans *Tajerrumt* de Mammeri (Achab, 1996 : 110). Depuis, la racine *sn* a été reprise dans les travaux de néologie et utilisée tantôt comme suffixe, tantôt comme préfixe pour rendre l'idée de science, discipline ou une technique précise.

Dans la néologie amazighe, ce qui pose souvent problème, ce n'est pas tant le sens de la racine que l'on utilise comme affixe et qui est généralement assez bien circonscrit, que la systématisme et la régularité de l'emploi de cet affixe. La racine *sn* qui rend la notion de "science, connaissance" et que l'on peut mettre en parallèle avec le suffixe *-logie*⁶ du français est utilisée en néologie amazighe comme suffixe, préfixe ou même infixes. La normalisation des différents affixes est une urgence pour la néologie amazighe, *a fortiori* que ces affixes sont eux-mêmes de création récente.

Un des principes directeurs d'un travail de terminologie doit être donc l'utilisation disciplinée des affixes dans la création des mots. Cette exigence a été une ligne de conduite dans l'élaboration du *Vocabulaire grammatical* comme l'illustrent les exemples suivants composés avec *sn-* :

Néologisme	Composition	Equivalent français
<i>tasnazyurt</i>	<i>sn</i> "savoir" + <i>azyur</i> "racine, origine"	"étymologie"
<i>tasnilst</i>	<i>sn</i> "savoir" + <i>ils</i> "langue, langage"	"linguistique"
<i>tasnirmt</i>	<i>sn</i> "savoir" + <i>irm</i> "mot"	"terminologie"
<i>tasnmslit</i>	<i>sn</i> "savoir" + <i>imsli</i> "le son"	"phonologie"

⁶ Du grec *logia* "théorie", de *logos* "discours" (Le petit Robert, 2000).

<i>tasnawalt</i>	<i>sn</i> "savoir" + <i>awal</i> "mot, parole"	"lexicologie"
<i>tasnalya</i>	<i>sn</i> "savoir" + <i>talya</i> "forme"	"morphologie"

A partir de ce paradigme relatant quelques noms de disciplines scientifiques, nous pouvons relever les régularités suivantes :

1. *sn* fonctionne toujours et partout comme un préfixe placé avant la racine ;
2. ce préfixe sera toujours orthographié *sn* (et non *usn** ou *isin**) ;
3. son contenu sémantique est précis et non polysémique, il renvoie à la notion de "science de..., étude de..., discipline" ;
4. *tussna* "la connaissance, le fait de connaître" étant un nom féminin, tous les termes relatifs à une discipline, à une science et construits avec *sn*-seront affectés du genre féminin et en prendront les marques (morphème discontinu *t---t* ou *t-* et ce quel que soit le genre du mot de base : *talya* (féminin), *awal* (masculin)) ;
5. les différents mots construits sont motivés dans la mesure où l'on peut entrevoir la notion à laquelle ils réfèrent à travers la forme des éléments constitutifs. Nous savons que la motivation est utile, mais non nécessaire pour un signe linguistique ; néanmoins, dans le domaine terminologique elle semble être une condition d'accréditation d'un néologisme. L'expérience montre que plus un composé est transparent sémantiquement, plus grande est la capacité à le retenir et à l'assimiler.

Ces composés sont formés sur le même modèle qui utilise le préfixe *sn-* suivi d'un mot souche attesté dans la langue usuelle ou d'un néologisme considéré comme relativement implanté, ou du moins largement diffusé.

C'est ainsi que *tasnazyurt* est construit à partir de l'unité lexicale *azyur* "racine, origine" attestée dans la langue, l'étymologie étant la science qui étudie l'origine des mots et leur filiation, en remontant de l'état actuel à des périodes antérieures. Pour rendre la notion de "linguistique", l'équipe avait la possibilité soit d'entériner une des propositions néologiques existantes, soit d'en créer une nouvelle. L'éventail des néologismes disponibles fournit *tasnilsit* (Amawal), *tasnawalt* (Belaïd), *tasnilst* (Berkai). Les auteurs avaient également entrevu l'éventualité de forger un néologisme à partir d'une autre unité lexicale *tutlayt* ou *amslay* "langue" (kabyle). Comme un des principes méthodologiques de l'équipe TERMGRAM est de ne créer un néologisme qu'après avoir évalué les propositions existantes afin de ne pas multiplier inutilement les synonymes dans un domaine de spécialité, les différents néologismes rendant la notion de "linguistique" ont fait l'objet d'une analyse critique au cas par cas. C'est ainsi que la proposition de Mammeri{ XE "Mammeri

(M.)" }, reprise par Berkai, *tasnilst*⁷ a été entérinée car jugée la plus adéquate pour des raisons objectives.

- Le mot souche *ils* est pan-berbère contrairement à *amslay*, par exemple, dont l'usage est restreint à la Kabylie ;

- *tasnawalt* n'a pas été retenu pour "linguistique", mais a été proposé pour "lexicologie" ;

- la forme proposée par *Amawal*, *tasnilsit* est morphologiquement incorrecte car rien ne justifie la présence du deuxième *i* qui rappelle le *i-* des adjectifs de relation (*amyrabi*, *aşhrawi*, etc.) ; ceci est sûrement une influence du français où linguistique correspond en même temps à la forme du substantif et à celle de l'adjectif (Berkai, 2002).

Berkai donne *asnawal* pour "lexicologie", le composé est construit sur l'unité lexicale *awal* qui est pris ici avec le sens de "mot, unité lexicale", la lexicologie étant l'étude des mots du lexique. Le mot *awal* est polysémique en amazighe, il signifie "mot, parole, discours, langue, langage, adage", pour le présent composé, c'est l'acception "mot" qui est mise à contribution. Pour normaliser la morphologie des termes rendant "une discipline, une science", l'équipe TERMGRAM a pris le parti de mettre le composé au féminin, ainsi "lexicologie" est dite *tasnawalt*.

Pour rendre "phonologie", l'équipe TERMGRAM a forgé le composé *tasnmslit* formé de *sn* + *imsli* "le son", lui-même dérivé de *sl* "entendre". La racine *sl* est pan-berbère et la forme *imsli* est attestée en touareg avec le sens de "son de la voix, voix" (Foucauld, 1951 : 1821). La phonologie étant l'étude fonctionnelle des sons d'une langue, donc *tasnmslit* sied à la désignation de cette discipline.

LA COMPOSITION AVEC WAR ET SA VARIANTE AR

Le morphème privatif qui est attesté dans la langue est *war* pour le masculin et *tar* pour le féminin. On dira par exemple, *war ixf* ou *war anlli* pour "un écervelé", *tar tarwa* pour "une femme sans enfants", etc. *war* ou *tar* introduisent toujours un nom à l'état libre. Dans les travaux de néologie, il a été fait une entorse à la règle de composition avec *war/tar* dans la mesure où *war* (ou sa forme réduite *ar*) peut être suivi d'un adjectif comme c'est le cas des néologismes proposés par Mammeri : *arusrid* "indirect" / *usrid* "direct" ; *armskil* "invariable" de *ar* + *amskil* du verbe *mskl* "changer", etc. Le sens même du morphème a aussi changé : il est passé d'un sens privatif "le dénué de, le privé de" à un sens proche, mais différent, celui de "négatif, de contraire".

A partir de l'initiative de Mammeri, *ar-* est devenu un préfixe privatif. *ar-* est employé comme une variante de *war*.

⁷ Notons que Berkai (2002) ne construit pas le substantif et l'adjectif à partir de la même racine ; il donne, en effet, pour l'adjectif "linguistique" le terme *utlayan* dérivé de *tutlayt* "langue".

La question de la stabilité de la forme et du sens de ces constituants entrant dans la formation d'un composé a retenu l'attention de l'équipe qui a confectionné⁸ le *Vocabulaire grammatical*. Le préfixe *ar-*, étant consacré par les travaux de néologie antérieurs, a été utilisé dans la composition à côté de *war* qui est, lui, attesté dans la langue usuelle. C'est ainsi que les composés suivants ont été forgés :

<i>arunmil</i> "indéfini"	/	<i>unmil</i> "défini".
<i>armsli</i> "dévoisé"	/	<i>ilimsli</i> "dévoisé".
<i>arusmid</i> "inaccompli"	/	<i>usmid</i> "accompli".
<i>aramyag</i> "non verbal"	/	<i>amyag</i> "le verbe".
<i>war asmmud</i> ⁹ "intransitif"	/	<i>asmmud</i> "complément".

Un autre point qu'il a fallu clarifier est celui de l'orthographe de ces composés et de leur flexion. La tradition a consacré une écriture en deux unités graphiques des composés avec le privatif. Ainsi, on écrit *war ššaḥt* "celui qui n'est pas en bonne santé (masculin)", *tar sšed* "malchanceuse (littéralement "celle qui n'a pas de chance")". Ainsi les composés avec *war* ou *tar* s'écriront en deux unités graphiques (*war asmmud*). Les composés avec le préfixe *ar-* s'écriront en un seul mot graphique étant donné qu'il s'agit d'une variante de *war* nouvellement créée et qui n'a pas d'existence autonome par ailleurs.

Afin que les composés restent identifiables par le locuteur, un intérêt particulier doit être accordé à la flexion lors de la création d'une unité lexicale nouvelle. Les composés avec le privatif *war/tar* attestés dans la langue font leur pluriel avec *id*, ce qui présente l'avantage de garantir la reconnaissance des éléments composés (*id war ššaḥt*, *id tar sšed*). Pour tout néologisme, et à plus forte raison quand il s'agit d'un composé, il faut se poser la question de savoir quelle forme va prendre son pluriel et son état construit tout en restant reconnaissables. Pour les composés, il serait préférable soit d'opter pour des pluriels externes pour maintenir la transparence du composé, ou encore pour le pluriel en *id*. C'est ainsi que pour les composés en *ar-* du *Vocabulaire grammatical*, on a considéré la voyelle comme étant constante, ainsi un terme comme *arunmil* fait son état d'annexion en *warunmil* et son pluriel en *arunmiln*. Pour les composés avec *war*, le pluriel est obtenu avec *id* comme le dictent les règles de la langue. *war asmmud* forme son pluriel en *id war asmmud*. Cette option a l'avantage d'être en conformité avec les règles de la langue, garantit une certaine transparence du point de vue sémantique et morphosyntaxique et surtout réactualise l'utilisation du pluriel en *id* ; les créations lexicales récentes optent souvent pour un pluriel externe. Ce sont ces considérations morphosyntaxiques qui font souvent défaut dans la néologie amazighe.

⁸ *Terminologie grammaticale berbère*, Paris/Rabat, INALCO-IRCAM, sous presse.

⁹ Littéralement "sans complément".

Si les constructions syntagmatiques offrent l'avantage d'être transparentes sémantiquement et motivées (pour reprendre la terminologie de Saussure (1974) "le radicalement arbitraire" et "le relativement motivé"), elles présentent l'inconvénient d'être des formes assez étoffées voire franchement longues parfois, et vont de ce fait à l'encontre d'un des critères de validité des néologismes en terminologie qui est la concision : un terme bref part toujours avec une longueur d'avance sur un terme long. Le problème de la longueur gêne au niveau de la flexion. Par exemple : *taguri mm kigan inumak* "mot polysémique" fait son pluriel en *tiguriwin id mm kigan inumak* d'où la proposition de *awinumak* "celui qui a plusieurs sens" qui a l'avantage d'être plus concis. De même, tous les composés syntagmatiques tels *bu yan uskkil*, *bu sin iskkiln*, *bu kraḍ iskkiln*, etc. ont l'avantage d'être transparents sémantiquement, motivés et partant faciles à mémoriser car tous les constituants du syntagme sont déjà connus et n'impliquent aucune surcharge de la mémoire, contrairement à un signifié nouveau. Cependant, ils demeurent des formes dont la maniabilité pose problème en terminologie : *imyagn id bu sin iskkiln* ou *imyagn asinskkiln* ? Il faudrait, par conséquent, hiérarchiser les critères utilisés à chaque fois qu'ils rentrent en conflit et voir si la priorité devrait être donnée à la motivation, ce que nous sommes encline à penser, ou à la maniabilité.

CONCLUSION

A l'heure actuelle, et à la suite des différents travaux de néologie, l'amazighe dispose d'un cumul d'affixes. Une quantité non négligeable est en phase de diffusion, mais on n'insistera jamais assez sur l'opportunité de normaliser le sens et la fonction des affixes afin d'éviter d'éventuelles confusions. Des langues à longue tradition écrite comme le français ne sont pas à l'abri d'ambiguïté potentielle en ce qui concerne l'emploi des affixes surtout lorsqu'il s'agit d'éléments empruntés au grec ou au latin. C'est le cas du suffixe -pathe qui vient du grec *patein* "souffrir" et qui est employé pour désigner aussi bien celui qui est atteint d'une maladie (psychopathe) que celui qui la soigne (homéopathe). C'est également le cas du suffixe géographique -éen qui est employé abusivement comme un suffixe de maladie sidéen au lieu de sidatique (Dubuc, 2002). Discipliner l'utilisation des affixes pour la néologie en amazighe est une nécessité qui a commencé à se concrétiser avec les travaux de néologie récents menés dans des cadres académiques (Berkaï, 2002 et *Vocabulaire grammatical*, 2007). D'un autre côté, toute création néologique par composition doit se faire en accord avec les règles de morphogenèse de la langue et en respectant les critères énoncés plus haut. A ce propos, nous rejoignons ce qu'écrit Dubuc (2002 : 116) : « quoiqu'il en soit, la néologie est une manifestation de la vitalité d'une langue tant dans son foisonnement et son anarchie que dans ses efforts de systématisation ».

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU ELAZM (A.) et AZAYKOU (A.), 1993, *Le petit dictionnaire arabe-berbère (2-6 ans)*, Rabat, Ed. Al-Ghani.
- ACHAB (R.), 1996, *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, Paris-Louvain, Ed. Peeters, 367 p.
- *****, 1980, *AMAWAL (lexique), tamaziyt-tafransist (berbère-français), tafransist-tamaziyt (français-berbère)*, Paris, Imedyazen, 131 p.
- AMEUR (M.), 2007, *Emprunt et créativité lexicale en berbère : traitement en situation d'aménagement linguistique*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès.
- BELAÏD (B.), 1993, *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation français-tamazight*, Casablanca, Imprimerie Najah Eljadida, 123 p.
- BENVENISTE (E.), 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale*, T. I et II, Paris, Gallimard.
- BERKAÏ (A.), 2002, *La terminologie de la linguistique en tamazight*, Université de Béjaïa.
- BOUMALK (A) et K. NAÏT-ZERRAD (cord.), 2009, *Vocabulaire grammatical*, Publications de l'IRCAM, Rabat, Imprimerie El Maarif Al Jadida.
- BOUNFOUR (A.) et A. BOUMALK, 2001, *Vocabulaire usuel de tachelhit (tachelhit - français)*, Rabat, Centre Tarik bnou Zayad, 248 p.
- CHAKER (S.), 1984, *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, Editions du Cnrs, 291.
- DUBOIS (J.) et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUBUC (R.), 2002, *Manuel pratique de terminologie (4ème édition)*, Québec, Linguitech.
- FOUCAULD (le Père de) (Ch.), 1951, *Dictionnaire Touareg-français, dialecte de l'Alhaggar*, Paris, Imp. Nation., 2028, 4 tomes.
- GUILBERT (L.), 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 285 p.
- MAMMERI (M.), 1976, *Tajeṛṛumt n tmazight (tantala taqbaylit) : grammaire berbère kabyle*, Paris, Maspéro.
- SAUSSURE (F. de), 1974, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- TAÏFI (M.), 1991, *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc Central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

Abdellah BOUNFOUR
INALCO, Paris

Les remarques qui vont suivre ont pour objet d'attirer l'attention des spécialistes en terminologie et en néologie berbères sur des sources et des processus morphologiques simples et très rentables en matière de néologie.

On sait que les expériences en la matière sont souvent ardues et, finalement, décevantes. Car on a souvent accordé de l'importance au seul emprunt inter-dialectal ou interlingual et la création de mots sur le modèle des langues européennes, le français surtout.

Je voudrai aborder, ici, deux sources différentes, voire hétérogènes, pour la néologie : les écrits médiévaux en arabe et la poésie berbère traditionnelle.

LES SOURCES MÈDIEVALES EN ARABE

Elles constituent un trésor insoupçonné. Dans le cadre d'un travail sur le vocabulaire moral et religieux et d'un autre sur l'anthroponymie, j'ai constaté, pour peu qu'on y soit attentif, que l'on peut glaner une moisson non négligeable de termes réutilisables aujourd'hui.

Le premier corpus sera une liste de prénoms d'hommes et de femmes glanés dans un célèbre petit ouvrage historiographique¹ : un sondage rapide permet de relever sur 501 noms propres 152 noms à consonance berbère (30% environ). Voici des exemples² :

Noms de femmes	Noms d'hommes
<i>Tacfin</i>	<i>Anegmar</i>
<i>Tadart</i>	<i>Difel</i>
<i>Tafragin</i>	<i>Faska</i>
<i>Tamgunt</i>	<i>Gendaf</i>
<i>Tameklilt</i>	<i>Igeld</i>
<i>Tasekkurt</i>	<i>Iggit</i>
<i>Tæict</i>	<i>Iknul</i>
<i>Tizemt</i>	<i>Îelten</i>
<i>Tufawt</i>	<i>Imyi</i>
<i>Tundut</i>	<i>Maksen</i>
<i>Turqit</i>	

¹ Abû Bakr b. Ali al-Sanhâjî, *Akhbâr al-Mahdî ibn Tumart wa Bidâyat Dawlat al-Muwahhîdîn, Dâr al-Manşûr li-Ṭibâea wa l-Wirâqa*, Rabat, 1971.

² Voir l'ensemble des données brutes en annexes (liste 1). Une étude approfondie de ces noms figurera dans le *Dictionnaire des noms propres berbères* en préparation.

Les noms de femmes ci-dessus réfèrent à la protection/l'intérieur de la maison (*Tafragin* : les clôtures/les enclos de l'habitation), au courage (*Tizemt* : la lionne), à la noblesse (*Tadrarin* : les petites montagnes), l'abondance (*Tundut* : le résultat de l'action de barater, c'est-à-dire le beurre et le petit lait), à la féminité (*Tasekkurt* : l'alouette est le symbole de la femme gracieuse), à la vie (*Taeict* : la vivante), la lumière morale ou la beauté physique (*Tufawt* : la clarté du jour) et à l'hospitalité (*Turqit* : la chaleur du foyer).

Les noms d'hommes réfèrent à la chasse (*Anegmar* : chasseur), à la royauté (*Igeld* : il est roi), à l'abondance (*Iggit* : il est abondant ou nombreux), à la fertilité (*ilelten* : il les arrose ; *Imghi* : il pousse, se dit d'une plante).

On devine, alors, l'intérêt de ces noms non seulement pour recouvrer les noms propres berbères oubliés, mais pour nommer des abstractions morales, spirituelles ou institutionnelles.

L'étude de ces noms nous apprend que les deux structures morphologiques les plus productives sont les suivantes :

- Indice de personne + verbe à l'aoriste + (pronom personnel, régime indirect, de la 3^e personne du masculin pluriel) : *igeld* (il est roi/chef) ou *igeld-asn* (il est leur roi/chef)
- Verbe *ili* (3^e personne du masculin) + Nom : *ilalbext* (il a la bénédiction/il est béni : le béni) et *tlaytmas* (elle a ses frères/elle est d'une famille puissante : la noble).

En revisitant ces noms oubliés, la recherche actuelle en néologie tirerait un grand profit dans l'utilisation de ces formes pour dénommer des notions sans faire appel aux emprunts et à la création néologique.

UN EXEMPLE DE COMPOSITION TRES FREQUENT AU MOYEN AGE ET AUJOURD'HUI

Je vais me contenter de quelques remarques sur la structure *u/bu/g* + Nom qui m'ont été suggérées lors de l'élaboration d'une anthologie de la poésie berbère traditionnelle.

En effet, sur moins de 150 pages de textes poétiques, la récolte fut importante et d'une variété sémantique très intéressante³.

U/G

Le morphème *u* et sa variante *g* sont utilisés pour exprimer la filiation, l'appartenance à un territoire et une communauté.

1. La filiation

Aspinion note que *u* et son féminin *ult* signifient « fils / fille de » et « originaire de »⁴. Ainsi Moha fils de Hemmou et Fadma fille de Hemmou seront théoriquement de la forme suivante :

³ Voir la liste 3 en annexe.

(a) *Muħa u Ĥemmu* (b) *?Fađma ult Ĥemmu*

Si (a) est la règle, (b) n'est pas attesté comme énoncé normal de la filiation. Voici les trois manières dont on exprime la filiation en chleuh :

(a) *Muħa u Ĥemmu/Fađma Ĥemmu*
Moha fils de Ĥemmou/Fadma fille de Ĥemmou

(b) *Muħa n Eica / Fađma n Eica*
Moha fils de Aïcha / Fadma fille de Aïcha

(c) *Muħa n Ĥemmu / Fađma n Ĥemmu*
Moha fils de Ĥemmou / Fadma fille de Ĥemmou

On constate deux ensembles différents : (a) \neq (b)-(c). Le premier ensemble est caractérisé par l'opposition *u* / \emptyset alors que le second est caractérisé par l'emploi systématique de la préposition *n*. Nulle part n'apparaît *ult*⁴. En effet, ce dernier formant n'apparaît que dans la relation frère-sœur :

<i>u-ma / ayt-ma</i>	mon frère/mes frères
<i>ult-ma / istt-ma</i>	ma sœur / mes sœurs.

Il y a, donc, deux manières de marquer la filiation : *u* / \emptyset pour la filiation patrilinéaire attestée et *n* dans le cas où cette filiation ne l'est pas. En effet, la langue marque deux modalités de la non-attestation filiale : quand le père adopte ou quand ce père est inconnu. En d'autres termes, le marquage identique de ces deux dernières modalités de la filiation fait d'elles deux modalités non pas identiques, mais équivalentes.

Il s'en déduit la question suivante : qu'est ce qui est marqué là par la langue ? Ce dont on peut être certain, c'est que le marquage ne vise pas l'engendrement biologique. Car si tel était le cas, *u* devrait marquer la filiation à la mère. Or, tel n'est pas le cas comme l'atteste les exemples précédents. L'opposition est, donc, la suivante : *u* marque la filiation à un père attesté et connu et son absence marque la filiation d'un père absent/ou inconnu.

Ceci étant, on peut dire que la première situation marque une proximité étroite, voire originaire alors que la seconde l'est moins. Les liens entre le fils et le père sont fondamentaux, voire fondateurs et forts alors qu'en son absence les liens avec la mère / le père adoptif sont dérivés et moins forts. La patrilinéarité est originaire par rapport à toutes les autres modalités de la filiation. De ce fait elle est exclusive.

⁴ *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Editions Félix Moncho, Rabat, 1953.

⁵ La seule occurrence de *ult* dans les termes de parenté se trouve dans le vocable *ult-ma* (litt. fille de ma mère, soeur) parallèle à *u-ma* (litt. fils de ma mère, frère). Dans certains dialectes le *u* est remplacé par *g* ; il en est de même dans certains parlers chleuhs comme le parler Igliwa.

Il s'en suit que rien ne s'oppose à utiliser l'opposition *u/ Ø* pour marquer toute sorte de proximité.

2. La territorialité

<i>Sus</i>	<i>u-sus / ult-sus</i>	originaire de Sous
<i>Mrrak°c</i>	<i>u-mrrak°c / ult-mrrak°c</i>	originaire de Marrakech
<i>Agadir</i>	<i>g-ugadir / ult-ugadir</i>	originaire d'Agadir
<i>Amasin</i>	<i>g-umasin / ult-umasin</i>	originaire d'Amassine

On notera que la catégorie du genre (*u / ult*) se distribue de manière symétrique quand il s'agit de la filiation / l'origine territoriale contrairement au cas précédent.

On remarque aussi que l'expression de l'origine peut être exprimée autrement, par un adjectif :

<i>Sus</i>	<i>asusi/tasusit</i>	originaire de Sous
<i>Mrrak°c</i>	<i>amrrak°ci/tamrrak°cit</i>	originaire de Marrakech

Néanmoins tous les toponymes ne permettent pas ce type de dérivation :

<i>Agadir</i>	<i>g-ugadir/ult-ugadir</i>
<i>Tarudant</i>	<i>u-trudant/ult-trudant</i>
<i>Amasin</i>	<i>g-umasin/ult-umasin</i>

3. Le groupe

Le groupe dont il s'agit est ou la tribu ou le clan :

<i>Igluwa</i>	<i>aglawu</i>	originaire des Glaoua
<i>Id Awzal</i>	<i>awzal</i>	originaire des Awzal

On notera l'absence de *u/ult* et l'usage non pas de la forme adjectivale comme dans l'exemple *asusi*, mais d'un nom singulier étant donné que le nom de groupe est un pluriel.

Ce qui nous permet de supposer que Sous et Marrakech sont, certes, des territoires, mais aussi des collectifs de groupe par métonymie du lieu pour ses habitants (le contenant pour le contenu). D'ailleurs, on dit bien *Id Sus* et *Id Mrrak°c* à la place de *Isusiyn* et *Imrrakciyn* ou *Ayt Sus* et *Ayt Mrrakc*.

BU

Aspinion note que *bu / mm* signifient « propriétaire, possesseur, maître / maîtresse »

<i>bu/mm-urti</i>	propriétaire de verger
<i>bu/mm-teflut</i>	qui possède une porte

1. Composition et/ou dérivation

Cette structure *bu + Nom* est, parfois, en concurrence avec une sorte de nominal qualificatif dérivé. Voici quelques exemples :

<i>bu-ṭṭeme</i>	<i>aṭmmae</i>	l'intéressé
<i>bu-lehwa</i>	<i>ahwawi</i>	l'amant
<i>bu-lanwar</i>	<i>amnewwr</i> ⁶	l'homme des lumières

Cette variation n'est pas souvent possible. Voici quelques exemples :

<i>bu-tagant</i>	marcassin
<i>bu-tbaya</i>	fumeur de tabac
<i>bu-izli</i>	compositeur/chanteur d'izli
<i>bu-ubrid</i>	marcheur
<i>bu-tuggas/tiggas</i>	celui aux blessures, méchant
<i>bu-ulli</i>	éleveur, pasteur
<i>bu-izula</i>	celui bien fardé ⁷ , maquillé

2. Les domaines sémantiques couverts par ces composés

Le corpus poétique étudié puis légèrement élargi révèle sept domaines :

- Les qualités humaines positives, négatives ou simplement descriptives (métier, trait physique neutre) ;
- Les noms de certains animaux de toute sorte ;
- Les noms de plantes ;
- Les noms de pièces de monnaie ;
- Les noms de produits de consommation (nourriture) ;
- Toponymes ;
- Instruments, outils, ustensiles ;
- Maladies et calamités ;

En voici quelques exemples :

(a) <i>bu-iferxan</i>	qui a de jeunes enfants
<i>bu-mart</i>	curateur
<i>bu-taraman</i>	gargotier
<i>bu-želmaḍ</i>	gaucher

⁶ Ce terme a une forme encore plus ancienne puisqu'elle est attestée dès le Moyen Âge : *ilanwar* qui est un composé du verbe *ila* suivi de *lanwar* avec syncope d'un *la*. C'est la seconde structure présentée plus haut, dans la première partie de cette intervention. On remarquera que cette dénomination a été portée par plusieurs soufis dont le célèbre *Bu-Ezza* du Moyen-Atlas. Son nom complet serait donc selon l'usage actuel *Bu-Ezza Bu-Lanwar*. On notera que, dans ce cas, *bu* serait synonyme de *u* tel que défini plus haut dans *Bu-Ezza* puisqu'on sait que ce saint a eu un fils dont le prénom est *Iezza*. De ce point de vue, la tradition arabe aurait été adoptée dans le milieu rural à moins que ce ne soit les logographes arabes ou arabisés qui lui aient fabriqué ce nom d'usage (*kunya*).

⁷ Certes, les hommes se fardent, les yeux surtout, dans certaines circonstances, mais cette dénomination désigne la femme aimée dans la poésie traditionnelle.

(b) <i>bu-bezdi</i>	scarabée
<i>bu-tegra</i>	tortue
<i>bu-bziza</i>	cigale ⁸
<i>bu-tqubbict</i>	alouette ⁹
(c) <i>bu-fqqus</i>	sorte de datte molle et sucrée
<i>bu-drae</i>	beurre rance
<i>bu-gnnun</i>	lait séché en granulés
(d) <i>bu-sin</i>	pièce de 2 centimes
<i>bu-kkuz</i>	pièce de 4 centimes
(e) <i>bu-wazar</i>	figueraie
<i>bu-mazir</i>	lieu plein de fumier
<i>bu-wgeḍrur</i>	lieu plein de poussière
<i>bu-tazult</i>	mine de plomb.
(f) <i>bu-ṣiyyar</i>	sorte de tamis
<i>bu-gejdi</i>	pivot, axe
(g) <i>bu-hyyuf</i>	famine
<i>bu-tllis</i>	incapacité de voir la nuit
<i>bu-zllum</i>	sciatique
<i>bu-zgg°ay</i>	rougeole

Cette liste des domaines d'usage n'est pas exhaustive. Elle indique déjà l'extension du phénomène et sa très grande productivité, sa plasticité et sa transparence relative.

LA PRATIQUE NEOLOGIQUE ACTUELLE

Les lexiques consultés ne semblent pas connaître ni l'ancienneté ni la productivité de cette structure. Voici le résultat de cette évaluation :

- *Tamawalt usegmi* (1993) retient un seul terme : *abuylu* pour désigner la crèche ;
- *Amawal azerfan* (1996) contient deux termes sur un total de 293 relatifs au droit coutumier : *id bab n tferdut* pour désigner les notables chargés de mener à bien les préliminaires de la conclusion d'un pacte de « Taḍa », *id bab n umur* ou adjoints du chef de tribu ou *amyar* désignés par les différents clans. Quant aux néologismes, pas un n'est construit sur cette forme : on peut dire que 90% du lexique est construit avec des termes commençant par *a-* et *ta-*. Probablement 98% en y ajoutant *i-* et *u-*.
- *Luyā (al-) al-amâzîyiyya wa muṣtalaḥâtu-hâ al-qânûniyya* (1997) retient deux termes : (i) *u-tmazirt* pour désigner l'autochtone, l'équivalent du mot arabe *ahlî* selon l'auteur ; (ii) *bu-tirra* dont il donne un synonyme, *imirri*, et un équivalent arabe *mu'allif*.

⁸ Son nom le plus répandu est *azig* ou *azug*.

⁹ L'alouette a plusieurs dénominations dans l'aire chleuhe dont *aleeyuḍ*, *asmayun/tasmayunt*.

- *Dictionnaire de Tamazight. Parler des Ayt Merghad (Ayt Yafelman)* enregistre 13 items.¹⁰

CONCLUSION

Cette note avait pour but d'attirer l'attention sur les sources négligées pour un travail néologique rigoureux. Elle vise ainsi à cultiver un souci de la langue vivante, c'est-à-dire dont les mots sont des mots de chair en usage ou qu'il faut rappeler à la mémoire pour éviter des mots aseptisés sortis des laboratoires.

Le second souci est de bon sens : veiller à ce que la langue berbère en cours ne s'éloigne pas trop des besoins du sens commun quitte à ce qu'ensuite elle développe l'abstraction la plus vertigineuse.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ADGHIRNI A.-AFULAY A., *Amawal azerfan. Lexique juridique Français-amazighe*, Rabat, Imprial, 1996.
- ASPINION R., *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Editions Félix Moncho, Rabat, 1953.
- BELAÏD B., *Tamawalt usegmi. Vocabulaire de l'éducation Français-Tamazight*, Imprimerie Najah El Jadida, 1993.
- BOUNFOUR A., *Introduction à la littérature berbère. 2. Le récit hagiologique*, Peeters, Paris-Louvain, 2005, pp. 112-120.
- , « Pour une néologie pan-berbère », dans *La littérature amazighe. Oralité et écriture. Spécificités et perspectives*, Ircam, Rabat, 2004, pp. 361-373.
- , « Le lexique moral et religieux amazighe », *Etudes lexicographiques* (Revue publiée par l'Association marocaine des études lexicographiques), N° 6, 2007, pp. 3-15.
- DOUCHAINA-OUAMMOU (R.) et AIT-TALEB (S.), « La création lexicale en tachelhit. Le cas du calque », *Etudes lexicographiques* (Revue publiée par l'Association marocaine des études lexicographiques), N° 3-4, janvier 2005, pp. 3-14.
- HADDACHI A., *Dictionnaire tamazight. Parler des Ayt Merghad (Ayt Yafelman)*, Oujda-Salé, Imprimerie Béni Snassen, 2000.
- SANHÂJÎ Abû Bakr b. Ali al-, *Akhbâr al-Mahdî ibn Tumart wa Bidâyat Dawlat al-Muwahhidîn*, Dâr al-Manşûr li-Ṭibâea wa l-Wirâqa, Rabat, 1971.
- TOUQUI O., *Luya (al-) al-amâzîyiyya wa mustalahâti-hâ al-qânûniyya* [le berbère et ses catégories juridiques], maṭbaeat Fḍala, 1990, pp. 53-101.

¹⁰ Voir en annexes la liste 3.

ANNEXES

Liste 1

Noms propres à consonance berbère dans Akhbâr al-Mahdi b. Toumert

Agdi	Işlitr	Titla
Agengi	Iţfet	Tizemt
Amşal	Ixleften	Tizenkad
Anegmar	Ieezza	Tufawt
Manun	Ielu	Tugrurin
Amrus	Kanjan	Tumert
Attia	K/Gruţ	Tundut
Bassou	Macuc	Tunart
Biruk	Makrar	Turqit
Bughlat	Maksen	Turtel
Bulugin	Mal(l)at	U-il(l)an
Dafal	Manal	U-temyin
Debbus	Mellul	U-wertan
Difel	Melwiyya	Walgut
Fanu	Menyfad	Wamazir
Fara	Merdnic	Wamzal
Faşka	Merkuna	Wangi
Fenda	Merzdey	Warday
Filu	Meskad	Wartiy
Gdal	Mnad	Wasg/kyuţ
Gendaf	Mnina	Waş/zınar
Gennuna	Msula	Wazerwal
Ghania	Meella	Wanudin
Ghazi	Nefzaw	Waţil
Gherdis	Usedren	Wellal
Hamuck	Qilu	Werbil
Herdus	Samdi	Wemyan
Herzuz	Samyin semyun	Wiften
Hettuc	Saqetra	Yagriyan
Iburk	Sara	Yanu
Idder	Şarra	Yehyatn
Igeld	Say	Yelluli
Iggit	Sir	Yelluman
Igsas	Smadh	Yaneeman
Iknul	Tacfin	Yankala
Ilazyiy	Tadrart	Yentan
Ilelten	Tafragin	Yeslali
Imadn	Taftin	Yezdeesint
Imelluk	Tag/kertast	Yiggit
Imyi	Tamgunt	Yujgel
Imluk	Tameklilt	Yumur
Imlul	Tamuli	Zeybuc
Inalu	Tamwiq	Zgu
Induk	Tarunka	Ziri
Intan	Tasekkurt	Zkur
Inti	Tayca	Yectun
Irzef	Taecict :	Yezwan
Irzign	Taeedmiyt	Yris
Islaşn	Taect	Einuc
Işlatn	Tinfat	

Liste 2
Termes recueillis dans les poèmes traditionnels

1. u + (S)N

- Chleuh : 3

<i>u-tmazirt</i>	celui-pays	compatriote
<i>u-mani</i>	celui-où	étranger
<i>u-gar-abrid</i>	celui-sans chemin	errant

- Tamazight : 1

<i>u-eisawi</i>	celui-aïssaoui	aïssaoui ¹¹
-----------------	----------------	------------------------

- Rifain : 1

<i>u-bn-hiya</i>	celui-fils d'elle	noble descendance
------------------	-------------------	-------------------

2. bu + (S)N

- Chleuh : 13

<i>bu-ttème</i>	celui-intérêt	intéressé
<i>bu-tayri</i>	celui-désir	amoureux
<i>bu-tarcumin</i>	celui-rayures	élégant
<i>bu-tuggas</i>	celui-blessures	méchant
<i>bu-tagant</i>	celui-forêt	sanglier

- Tamazight : 24

<i>bu-tbaya</i>	celui-tabac	fumeur
<i>bu-izli</i>	celui-vers	poète
<i>bu-ubrid</i>	celui-chemin	marcheur
<i>bu-ddelt</i>	celui-humiliation	sans honneur
<i>bu-dsart</i>	celui-mauvaise éducation	sans éducation
<i>bu-llya</i>	celui-air de chant	musicien, chanteur
<i>bu-ineymisn</i>	celui-souvenirs	qui a de la mémoire
<i>bu-wulli</i>	celui-ovins/brebis	éleveur

- Rifain : 10

<i>bu-rexbar</i>	celui-nouvelle	informé, informateur
<i>bu-laman</i>	celui-confiance/paix	homme sûr
<i>bu-mani</i>	celui-où	inconnu

Liste 3
Termes recueillis dans le lexique de Haddachi.

<i>Bugawr</i>	puce, parasite suceur de sang du chameau
<i>Bugejdi</i>	pivot, axe
<i>Bugennun</i>	lait séché
<i>Buhiyyuf</i>	famine
<i>Burebbud</i>	sorte de parasite
<i>Burzy°lal</i>	plante
<i>Busiyyar</i>	tamis
<i>Butellis</i>	difficulté de voir la nuit
<i>Buzellum</i>	sciatique
<i>Buzgg°ay</i>	rougeole

¹¹ Tout adepte de la confrérie du soufi Ben Aïssa, saint patron de la ville de Meknès.

TABLE DES MATIERES

Préfaces.....	5
Ahmed BOUKOUS Jacques LEGRAND	
Salem CHAKER, <i>Ouverture</i>	9
Salem CHAKER, <i>Quelques réflexions générales sur le travail néologique dans le domaine berbère : une décantation difficile mais nécessaire</i>	11
Abdelaziz BERKAÏ, <i>Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight: méthodologie et néologie</i>	21
Kamal NAÏT-ZERRAD, <i>Analyse critique de quelques néologismes dans l'Amawal</i>	35
Aïcha BOUHJAR et Rachid LAABDELAOUI, <i>Le projet Termgram : genèse, objectifs, méthodologie</i>	43
Abdallah BOUMALK, <i>La terminologie grammaticale amazighe : état des lieux des convergences et des divergences</i>	53
Meftaha AMEUR, <i>Questions de méthodologie dans l'élaboration du lexique</i>	67
Noura EL AZRAK, <i>Le terme grammatical et ses emplois</i>	77
Meftaha AMEUR, <i>La composition en berbère : latitudes et contraintes. Cas du vocabulaire grammatical</i>	85
Abdellah BOUNFOUR, <i>Notes sur quelques sources négligées par la néologie berbère</i>	95

1. 4. 2014

